

Université Libre de Bruxelles
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire
Faculté des Sciences
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

**« Dynamiques d'exploitation d'un site potager urbain :
le jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord »**

Mémoire de Fin d'Etudes présenté par
VANSCHÉPDAEL Manoëlle
en vue de l'obtention du grade académique de
Master en Sciences et Gestion de l'Environnement

Année Académique : 2008-2009

Directeur : Prof. V. JOIRIS

**« Dynamiques d'exploitation d'un site potager urbain :
le jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord »**



*« Le monde est comme un jardin,
avec les belles fleurs et les mauvaises herbes... »*
Théo

Résumé

Ce travail a pour objet d'étude un site potager urbain : le jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord. La problématique abordée est celle des dynamiques d'exploitations qui y sont mises en œuvre par les jardiniers. Qui sont-ils ? Que poursuivent-ils dans l'activité de jardinage ? Comment s'approprient-ils la terre ? Quels types de liens entretiennent-ils entre eux ? Quels sont les impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs pratiques culturelles ?

Trois démarches ont été adoptées pour répondre à ces questions. La première est institutionnelle et a pour objectif d'analyser les politiques et les types de gestion appliqués aux sites potagers de la Région de Bruxelles Capitale. Elle est basée sur la confrontation de sources variées : documents officiels, entretiens, rapports d'activités, etc. Elle permet de mettre en évidence l'existence de plusieurs propriétaires de sites potagers, appliquant chacun un mode de gestion propre. Cette approche a également permis d'aborder la question du statut des jardins potagers et leur pérennité. Celle-ci est déterminée par la législation et les dispositions relatives à l'aménagement du territoire bruxellois. Le constat est clair : les sites potagers sont dans une situation de grande précarité, tant au niveau de leur maintien à long terme qu'à celui de la pollution des sols. Cet aspect est également détaillé car il représente un important problème de santé publique.

La seconde démarche est socio-anthropologique. Les données sont issues d'une enquête de terrain réalisée auprès des jardiniers du quadrilatère. Analysés sous le prisme de trois groupes stratégiques hypothétiques, leurs témoignages permettent de découvrir les différentes dimensions présentes dans le jardin. Au niveau alimentaire et économique, le jardin procure aux jardiniers une part plus ou moins considérable de leur alimentation. Celle-ci dépend de la taille de la parcelle et du temps que le jardinier y consacre. Le bilan économique d'une parcelle dépend aussi des dépenses réalisées par les jardiniers : achat de semences et de plants, produits fertilisants et phytosanitaires, outils et matériel. Généralement, ce bilan est positif, mais l'augmentation récente du prix de location de la parcelle a changé la donne. Cela montre que pour le gestionnaire du terrain (Infrabel), l'entretien d'un jardin potager est également coûteux.

Au niveau social, le jardin représente une véritable communauté de liens, où les jardiniers prennent soin de leur corps et de leur esprit. Les témoignages des jardiniers permettent de mettre en évidence des conflits relatifs à la notion de propriété, ainsi qu'à la manière de cultiver les parcelles. Ces tensions, qui surviennent généralement entre jardiniers d'origines géographiques différentes, prouvent que le fait de jardinier est fortement déterminé par les influences culturelles. Nous nous sommes également penchés sur la question de la transmission des savoirs et des savoir-faire au jardin, qui semblent très pauvres, au contraire des échanges matériels.

Au niveau environnemental, et c'est la troisième démarche mise en œuvre dans ce mémoire, l'enquête auprès des jardiniers a fait apparaître des problèmes importants au niveau de la gestion des déchets et de l'aménagement « inesthétique » de certaines parcelles. Ces problèmes sont à l'origine de tensions entre les jardiniers et le gestionnaire du terrain. Ils font également apparaître le peu d'importance que les jardiniers accordent à la question de la pollution des sols, prouvant par là que le jardin répond à d'autres attentes que la production de légumes sains.

Remerciements

Nous tenons à remercier Mme V. Joiris pour les conseils avisés qu'elle nous a prodigués tout au long de cette étude.

Nos remerciements vont également à toutes les personnes qui nous ont accordé du temps pendant cette enquête, et tout spécialement les jardiniers du quadrilatère de Bruxelles-Nord, qui nous ont accueillis les bras ouverts et se sont prêtés au jeu de nos questions.

Merci encore à tous les proches qui nous ont soutenu dans notre démarche, et en particulier Christophe, Emeline, Marie et Cécile, pour leur aide, leur soutien, et leur patience à toute épreuve !

Table des matières

Introduction.....	8
Chapitre 1/ Méthodologie de recherche.....	11
1. Approche socio-anthropologique.....	11
1.1. ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques.....	11
1.2. L'enquête de terrain.....	12
2. Approches parallèles.....	14
2.1. Approche « institutionnelle ».....	14
2.2. Approche environnementaliste.....	15
Chapitre 2/ Les sites potagers bruxellois : état des lieux et évolution de la situation	16
1. Situation de fait contre situation de droit.....	16
2. Diversité des propriétaires et des modes de gestion.....	18
2.1. Les potagers régionaux.....	18
2.2. Les potagers communaux.....	21
2.3. Les potagers du CPAS.....	24
2.4. Les potagers du Groupe SNCB.....	24
2.5. Les propriétaires privés.....	26
2.6. Le dynamisme des associations.....	27
3. Problématique de la pollution des sols.....	29
4. Réveil du monde politique.....	32
Chapitre 3/ Le potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord : caractéristiques et impacts	35
1. Présentation du site, du jardin et de ses utilisateurs.....	35
1.1. À la croisée de quartiers populaires et de sites industriels.....	35
1.2. À la découverte du jardin : des légumes entre les rails.....	38
1.2.1. Le potager de la rue Stephenson, ou « en bas ».....	38
1.2.2. Le potager de la rue Navez, ou « en haut ».....	40
1.3. À la rencontre de jardiniers aux origines souvent lointaines.....	40

1.3.1. Les groupes stratégiques hypothétiques sélectionnés.....	41
1.3.2. Présentation des utilisateurs enquêtés.....	42
2. Les fonctions alimentaires et économiques.....	46
2.1. Bilan économique.....	46
2.1.2. Coûts.....	46
2.1.2. Bénéfices.....	51
2.2. Intérêts pour le gestionnaire.....	54
2.3. Bilan et pistes de réflexion.....	55
3. Les fonctions sociales du jardin potager.....	57
3.1. Espace « bien-être » et gastronomie.....	57
3.2. Insertion dans un réseau social.....	59
3.2.1 Les contacts sociaux à l'intérieur du jardin.....	59
3.2.2 Les contacts sociaux à l'extérieur du jardin.....	63
3.2.3. Les rapports jardiniers – gestionnaire.....	64
3.4. Fonction éducative et didactique.....	72
3.5. Bilan et pistes de réflexion.....	73
4. Les fonctions environnementales du jardin potager :.....	74
4.1. Perception de la qualité du sol et des eaux.....	74
4.2. Pratiques relatives à l'amélioration du sol.....	77
4.3. Lutte contre les nuisibles.....	77
4.4. Représentations de la nature et préservation de la biodiversité.....	79
4.5. Bilan et pistes de réflexion.....	82
Conclusion.....	85
Bibliographie.....	89
Sources littéraires :.....	89
Sources web.....	90
Sources orales.....	91
Sources cartographiques.....	91
Annexes.....	92

Table des figures

Figure 1 : Répartition des différents sites potagers en Région de Bruxelles Capitale	17
Figure 2 : Potagers gérés par Bruxelles Environnement, août 2009	19
Figure 3 : Potagers communaux, août 2009	22
Figure 4 : Localisation du quadrilatère de Bruxelles-Nord	36
Figure 5 : Localisation des parties haute et basse ainsi que des entrées du jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord	38
Figure 6 : Répartition des jardiniers dans les groupes stratégiques « en haut - en bas » et « actifs - plaisanciers »	43
Figure 7 : Répartition des parcelles des jardiniers de la partie basse	44
Figure 8 : Répartition des parcelles des jardiniers de la partie haute	45
Figure 9 : Relation entre les activités professionnelles des jardiniers, les superficies cultivées et les modes d'exploitation du sol	48
Figure 10 : Système de récupération de l'eau de pluie d'une cabane située dans la partie basse du jardin (photographie personnelle, juillet 2009)	51
Figure 11 : Matériaux divers stockés sur une parcelle située dans la partie haute du jardin (photographie M. Vergaelen, décembre 2008)	65
Figure 12 : Puits situés sur la parcelle de Joseph, dans la partie haute du jardin (photographie personnelle, juillet 2009)	76

Introduction

Depuis quelques années, les jardins potagers urbains, qu'ils soient ouvriers, familiaux, collectifs ou didactiques, font l'objet d'un engouement sans précédent. De nombreuses études et publications y sont consacrées, abordant les espaces potagers sous divers angles : histoire, sociologie, droit, écologie, santé, aménagement du territoire¹. Ils attestent de la curiosité des chercheurs et des décideurs politiques face au phénomène contemporain de la multiplication des jardins potagers dans les espaces urbains, tant dans les villes du Nord que dans celles du Sud. Une étude récente rapporte que 200 millions au moins de citoyens de par le monde sont engagés dans des activités d'agriculture urbaine².

Dans le Sud, les jardins urbains correspondent surtout à la nécessité des populations pauvres d'assurer leur sécurité alimentaire, tandis que dans les pays occidentaux, le potager répond davantage à d'autres aspirations, telles que la lutte contre l'exclusion, la « malbouffe », ou la dégradation de la qualité de vie³. Les jardiniers s'installent sur les espaces résiduels urbains privés ou publics, un peu partout dans le monde. A New York, le mouvement « Green Guérillas » a créé depuis 1973 une quarantaine de jardins communautaires. Ce groupe, qui compte aujourd'hui des milliers de membres, est devenu une référence mondiale dans la gestion communautaire, écologique et pédagogique de jardins urbains. A Londres, les « Community Gardens » associent cultures potagères, centres de recyclage, activités pédagogiques et récréatives pour les enfants et les handicapés. A Paris, les « Jardins partagés » mènent des expériences similaires, qui répondent à une fortement demande de nouveaux lieux de sociabilité et d'échange⁴. Le grand potentiel que représente cette ville en matière de jardins potagers a d'ailleurs été mis en évidence dans une étude récente réalisée par J.-B. Vaquin. S'étant beaucoup intéressé à la place la nature dans les espaces urbains, cet auteur prône la réappropriation de l'ensemble de l'espace public, notamment par la recherche de nouveaux supports propices à l'installation de jardins potagers, en créant des jardins hors sol et en utilisant la verticalité de la ville⁵.

Bruxelles n'échappe pas au phénomène récent du développement de l'intérêt du public pour les jardins potagers. Un survol rapide du territoire de la Région permet de repérer pas moins de cinquante sites potagers installés à proximité d'espaces verts ou sur des parcelles en attente d'affectation. Pourtant, leur existence reste mal connue, et les études qui leur sont consacrées sont rares. Deux mémoires de fin d'études se sont penchés récemment sur la question, l'un sous l'angle de la géographie sociale⁶, l'autre relatif aux dimensions socio-

¹ Une bibliographie critique et très complète sur l'agriculture urbaine est consultable en ligne sur RUAF Foundation, Resource centres on urban agriculture and food security - Highlighted Publications - Annotated Bibliography on Urban Agriculture, <http://www.ruaf.org/node/692>, consulté le 2 mars 2009.

² M. ARMAR-KLEMSU, *Urban agriculture and food security, nutrition, health*, in N. BAKKER (sous la dir.), *Growing cities, growing food. Urban agriculture on the policy agenda*, Feldafing, 2000, p. 101.

³ Ph. DELWICHE, *Du potager de survie au jardin solidaire. Approche sociologique et historique*, éd. Nature et Progrès, Namur, 2006, p. 13.

⁴ VAQUIN, J.-B. (sous la dir.), *Atlas de la Nature à Paris*, Paris, 2006, p. 249.

⁵ *Idem*, p. 251-254.

⁶ E. DONDERS, *Een sociale geografie van de Brusselse volkstuinten*, mémoire de fin d'études, Katholike

politiques⁷. Ils donnent une vue d'ensemble de la situation des jardins potagers sur le territoire bruxellois. Toutefois, ils accordent peu de place aux jardiniers et à leur histoire, alors qu'ils sont les défricheurs et les aménageurs de ces espaces agricoles marginaux. C'est de ce constat qu'est né le sujet de la présente recherche.

Celle-ci a pour objet les dynamiques d'exploitation d'un jardin potager bruxellois. Qui sont ces citoyens qui décident de s'armer de bûches et de râtaux pour cultiver les « délaissés » bruxellois ? Que cherchent-ils dans la pratique du jardinage ? Comment s'approprient-ils les lieux ? Quels sont les impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs pratiques ? Quels types de liens tissent-ils entre eux, et avec la nature ? Autant de questions qui supposent une approche empirique, une démarche vers les jardiniers et leurs réalités.

C'est donc l'analyse socio-anthropologique qui guide ce mémoire. Elle s'applique au « jardin potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord », un ensemble potager de plus de 2 hectares situé à deux pas de la gare du Nord. Ce site a été choisi pour deux raisons principales. Tout d'abord, il est implanté en plein cœur du tissu urbain, à proximité de quartiers populaires, offrant ainsi une grande diversité culturelle. Notre désir était en effet de rencontrer non pas des populations aisées, qui pratiqueraient un jardinage intellectuel ou « distingué », mais bien des populations aux conditions modestes susceptibles d'entretenir un lien plus « brut » avec la terre. Ensuite, il s'agit d'une zone ferroviaire résiduelle, sur laquelle les jardiniers se sont installés de manière sauvage depuis plusieurs décennies. Le jardin n'a donc pas été pensé au préalable, mais s'est modelé au fil du temps selon les modes d'exploitation du sol, les besoins et les habitudes des jardiniers. En d'autres mots, le jardin du quadrilatère a été choisi pour ses caractères populaires et authentiques.

C'est là que s'est déroulée l'enquête de terrain, entre les mois de mai et d'août 2009. Une dizaine de jardiniers ont été rencontrés par le biais d'entretiens semi-directifs. Un représentant du gestionnaire du jardin, à savoir M. Vergaelen de la Société Anonyme de droit public Infrabel, a également été rencontré afin de varier les points de vues et d'enrichir les données récoltées.

Parallèlement à cette dimension pratique, une démarche de recherche « institutionnelle » a permis de confronter le terrain à la politique menée par la Région de Bruxelles-Capitale en matière de jardins potagers urbains. Diverses sources ont été analysées à cette fin, tant orales qu'écrites : des entretiens avec des personnes impliquées dans la gestion de potagers, les mémoires de fin d'études signalés ci-dessus, la littérature officielle, des coupures de presse, des comptes-rendus d'associations, etc.

Une troisième dimension environnementaliste a également été mise en œuvre dans ce mémoire, afin de prendre en compte les aspects écologiques liés aux jardins potagers. Cette troisième dimension est appliquée d'une part à l'enquête pratique, afin de mettre en évidence les impacts environnementaux des pratiques des jardiniers sur le milieu qu'ils exploitent, et d'autre part à l'analyse institutionnelle, afin de soulever la question de la pollution des sols sur lesquels sont implantés les sites potagers.

Ces trois approches complémentaires ont permis de cerner toute la complexité du sujet, et ont donné chacune un éclairage particulier à la problématique.

Universiteit Leuven, 2001.

⁷ J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois : intérêt régional et analyse de la situation*, mémoire de fin d'études, Université Libre de Bruxelles, 2005.

Les résultats de cette étude sont articulés en trois parties. La première présente la méthodologie adoptée pour mener l'enquête de terrain et interpréter les données récoltées. La seconde brosse l'état des lieux des jardins potagers bruxellois et leur évolution récente. Elle permet de placer le jardin du quadrilatère dans le contexte bruxellois des potagers urbains, tant en matière de types de propriétaires que de modes de gestion. Cette seconde partie soulève également la question épineuse de la pollution des sols bruxellois et des risques qu'encourent les jardiniers. Enfin, la troisième partie est consacrée à l'étude de terrain proprement dite. Elle met en évidence les dimensions économiques, sociales et environnementales qui sont présentes au quadrilatère. La parole est donnée aux jardiniers, à leur histoire et à leurs représentations. Une attention particulière sera accordée aux conflits observés sur le terrain, car ils sont révélateurs des stratégies adoptées par les acteurs face à divers problèmes qui surviennent dans le potager. Sur cette base, quelques pistes de réflexion seront proposées afin d'améliorer les contraintes et les difficultés auxquelles sont confrontés les jardiniers, notamment au niveau de la pérennité du terrain, car le site sera prochainement fermé pour une période indéterminée pour assurer les besoins du chantier de construction du futur RER.

Chapitre 1 / Méthodologie de recherche

Dans un souci d'aborder la problématique dans toute sa complexité, trois approches différentes et complémentaires ont été combinées : une enquête socio-anthropologique basée sur les représentations et les stratégies adoptées par les acteurs de terrain, à savoir les jardiniers, interprétée à la lumière d'une analyse institutionnelle, portant sur la situation des sites potagers urbains bruxellois, et critiquée dans une optique environnementale, afin de dégager à la fois les potentialités du milieu exploité et les impacts des pratiques des jardiniers sur ce milieu.

1. Approche socio-anthropologique

1.1. ECRIS : Enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques

Les résultats présentés dans ce mémoire s'inspirent de la méthode d'enquête socio-anthropologique « ECRIS » développée par J.-P. Olivier de Sardan et Th. Bierschenk⁸. Il s'agit d'un canevas d'enquête préliminaire élaboré dans le but d'initier et de coordonner des recherches socio-anthropologiques ultérieures. Cette méthode a également été conçue comme outil d'insertion et d'évaluation de projets de développement dans des sociétés locales. En effet, il permet d'aborder des problématiques aussi variées que la démocratisation de pouvoirs locaux, la gestion de l'eau en milieu rural ou la vie associative. La plus-value de cette méthode est de permettre une analyse rapide d'un groupe social et de ses rapports à une problématique grâce à l'identification des conflits et des groupes stratégiques⁹.

La procédure¹⁰ élaborée par J.-P. Olivier de Sardan et Th. Bierschenk dans le but d'opérationnaliser cette méthode n'a toutefois pas été suivie à la lettre. En effet, il s'agit d'une procédure destinée à des équipes de chercheurs sur le terrain qui sont invités à suivre six phases distinctes d'enquêtes collectives et individuelles et de moments collectifs de concertation et de mise au point. Puisqu'il s'agit d'un travail individuel, cette procédure a été adaptée en fonction des contraintes de l'enquête. Cette adaptation a été réalisée

⁸ BIERSCHENK, Th., OLIVIER de SARDAN, J.-P., *ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques*, dans *Le bulletin de l'APAD*, n° 7, juillet 1994, <http://apad.revues.org/document2173.html>, consulté le 4 août 2009.

⁹ Un groupe stratégique rassemble des individus ayant globalement une même attitude face à un même problème. Cette attitude est déterminée par un rapport social similaire à ce problème. Les groupes stratégiques ne sont pas constitués une fois pour toutes, ni pertinents pour tous les problèmes rencontrés. Ils varient en fonction du problème considéré, du contexte, des enjeux (OLIVIER de SARDAN, J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, 2008, p. 76-87).

¹⁰ Th. BIERSCHENK et J.-P. OLIVIER de SARDAN, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, 1998, p. 253-272.

notamment sur base d'un travail réalisé par des étudiants en anthropologie dans le cadre d'une initiation à la recherche de terrain. Celle-ci portait justement sur les potagers de l'avenue Georges Benoît à Watermael-Boitsfort¹¹.

La méthode ainsi adaptée a consisté en l'identification des conflits entre les membres du groupe social analysé, afin d'élaborer des groupes stratégiques hypothétiques. Ces groupes hypothétiques représentent en quelque sorte une hypothèse de travail. Ils permettent au départ de l'enquête de penser les convergences de stratégies entre certains individus face à un problème donné. Ensuite, l'enquête approfondie tente de déterminer si le groupe stratégique de départ a ou non une existence réelle, c'est-à-dire si les individus partagent effectivement des normes communes, des formes d'actions collectives ou des procédures de concertation. L'enquête de terrain s'est donc articulée en plusieurs phases successives.

1.2. L'enquête de terrain

L'enquête de terrain s'est déroulée entre mi-mai et début août 2009. L'été est une saison idéale pour observer les utilisateurs d'un jardin potager : de longues journées ensoleillées, occupées par des travaux de désherbage, de plantation et surtout de récoltes. C'est une période d'abondance, pendant laquelle les fruits de la terre récompensent les jardiniers de leur travail et de leur patience. Leurs visites au potager sont donc régulières, voire quotidiennes.

Pendant cette période, la fréquence des visites de terrain a varié en fonction des deux phases distinctes de l'enquête, à savoir :

- de mi-mai à fin juin : une première phase de découverte du site. Celle-ci a consisté en cinq visites qui nous ont permis de rencontrer plusieurs jardiniers, d'observer la vie du jardin et de repérer les conflits. Ce premier moment d'insertion dans le milieu et de prise de contact avec les utilisateurs a fourni les premières données qui ont servi de base à l'élaboration, en concertation avec notre directrice de mémoire, des groupes stratégiques hypothétiques qui se côtoient dans le jardin.
- de fin juin à début août : une seconde phase d'enquête approfondie qui s'est focalisée sur les pratiques et représentations de neuf jardiniers, sélectionnés en fonction des groupes stratégiques retenus.

Lors de cette seconde phase d'enquête, la procédure qui a été privilégiée pour la production de l'information est l'entretien semi-directif avec les usagers. Pour ce faire, nous avons élaboré un canevas d'entretien reprenant les principales thématiques que nous souhaitions aborder, à savoir les motivations des jardiniers, la convention d'utilisation, les relations avec les autres utilisateurs et le gestionnaire, les techniques employées, les problèmes relatifs à l'environnement, et leur vision du terrain dans le passé et dans le futur. Toutefois, ce canevas d'entretien n'a pas vraiment été utilisé en tant que structure,

¹¹ CASALE, Th., COURTOIS, Q., GOSSUIN, T., HOUYOUX, Fl., THYS, J., *Initiation à la pratique de terrain. Le potager de l'avenue Georges Benoît à Watermael-Boitsfort*, travail réalisé dans le cadre du cours SOCA-D-316, Université Libre de Bruxelles, 2007.

mais plutôt comme un guide mental, un « pense-bête personnel »¹² qui nous permettait d'orienter la discussion ou de rebondir sur le discours des interlocuteurs. L'objectif était d'éviter les situations d'interrogatoire ou de « questions – réponses », et de favoriser au contraire l'interaction avec les jardiniers, le dialogue et l'écoute. Nous avons donc appris progressivement – puisqu'il s'agit d'une initiation à l'enquête socio-anthropologique – à laisser le plus de liberté possible à la personne interviewée, à nous adapter à elle et à la tournure de la conversation, pour que les questions que nous nous posions soient connectées avec ses centres d'intérêt, ses compétences, ses propres questionnements. Cette marge de liberté a ainsi permis de faire évoluer nos questionnements, de formuler de nouvelles questions ou d'en reformuler d'anciennes, et d'ouvrir de nouvelles pistes.

Cependant, nous avons été confronté au cours de cette enquête à une série de problèmes « pratiques », qui n'ont pas tous trouvé de solution.

Le tout premier concerne l'accès au terrain. Le site est divisé en deux parties qui ne communiquent pas entre elles, et dont les entrées sont séparées d'une cinquantaine de mètres, et fermées à clé. Comme nous n'avons jamais obtenu ces fameuses « clés », la seule manière d'accéder au site était d'attendre devant une des deux portes qu'un jardinier entre ou sorte, et accepte de nous laisser entrer. La plupart du temps, il y a assez bien de passage au jardin, du moins dans une des deux parties, mais certains jours, les jardiniers sont rares. Nous avons parfois passé plusieurs heures à attendre devant l'une des deux portes, ce qui demande une bonne dose de patience !

La deuxième difficulté était de « trouver » les jardiniers que nous avons sélectionnés à un moment où ils étaient disponibles pour discuter. En effet, nous avons vite compris que la plupart des utilisateurs refusent l'idée de rendez-vous. Le jardin est pour eux un espace de liberté, et ils ne veulent en rien être contraints par des horaires, ou par une étudiante qu'ils ne connaissent pas. Ils nous indiquaient plutôt les moments où ils prévoyaient de venir au jardin, tout en sachant que des imprévus tel que la pluie modifient souvent leurs horaires ! Après la dizaine de visites de terrain que nous avons réalisées dans la seconde phase d'enquête, certaines personnes que nous avons sélectionnées sur base des groupes stratégiques hypothétiques n'ont pas pu être rencontrées, soit parce qu'elles nous signifiaient clairement qu'elles n'avaient pas le temps pour discuter, soit parce qu'elles n'étaient tout simplement pas là.

Lorsque nous obtenions enfin un moment d'entretien, celui-ci était régulièrement perturbé par l'un ou l'autre jardinier s'arrêtant pour dire bonjour ou emprunter un outil, et profitant de cette halte pour se désaltérer et faire la causette. Dans ces cas-là, la fin de la discussion prenait une toute autre tournure, parfois tout aussi intéressante, mais qui nous obligeait à solliciter la personne rencontrée une seconde, voire une troisième fois pour compléter nos informations.

Enfin, la plupart des personnes rencontrées étant des immigrés de première génération, nous avons souvent été confronté à des difficultés de langage. S'ils parlent la plupart du temps le français, c'est avec leur propre accent. Leur discours n'est donc pas toujours compréhensible, surtout lorsqu'il s'agit de sujets sensibles. Les jardiniers italiens, par

¹² J.-P. OLIVIER de SARDAN, *La rigueur du qualitatif...*, p. 60.

exemple, on a une forte tendance à commencer la conversation en français, puis à la poursuivre en italien avant de repasser au français. Il y a donc parfois certaines parts de leur histoire qui nous ont échappé, ou que nous n'avons compris que partiellement.

Faire une enquête socio-anthropologique sur le terrain est donc une démarche qui demande de l'expérience, du temps et de la souplesse. Nous aimerions toutefois souligner qu'en dehors de ces difficultés pratiques, la rencontre des jardiniers du quadrilatère a surtout été une démarche agréable, pleine d'apprentissages et de découvertes. Nous avons été accueillis par les plus anciens avec une sorte de bienveillance, comme si nous étions parents, et par les plus jeunes avec une franchise et une gaieté sans pareille. Chaque visite au jardin était un réel moment de plaisir.

Au total, une quinzaine de descentes sur le terrain ont été réalisées¹³, et neuf jardiniers ont été rencontrés lors d'entretiens semi-directifs. Les données récoltées ont été compilées, puis interprétées en fonction de la problématique de départ. Dans le souci d'effectuer une analyse fidèle et dynamique des acteurs et des logiques observés au jardin potager, nous avons recherché des discours contrastés, des variations, des différences significatives dans les stratégies d'acteurs face à la problématique traitée. Nous avons volontairement gardé leurs propres mots, pour mettre en lumière la diversité des acteurs et des représentations.

2. Approches parallèles

2.1. Approche « institutionnelle »

Afin de confronter les données du terrain au contexte global des sites potagers bruxellois, une approche « institutionnelle » a été mise en œuvre. Celle-ci a consisté en la confrontation de sources diverses.

Nous avons tout d'abord consulté une série de documents officiels, à savoir les textes de lois, les prescriptions relatives à l'aménagement du territoire, les séries statistiques, etc. Ces documents nous ont permis d'avoir une vue d'ensemble des dispositions légales en matière de jardins potagers, et de mettre en évidence certaines lacunes de la politique régionale en la matière, notamment au niveau de la protection des sites à long terme.

Nous avons aussi consulté les communes bruxelloises, car celles-ci sont également impliquées dans la gestion de sites potagers collectifs. Les administrations communales ont été interrogées par téléphone sur la présence de potagers sur leur territoire communal. Nous avons relevé deux éléments : les superficies concernées et le nombre de parcelles exploitées. Ces informations ont permis de mettre à jour les données récoltées par E. Donders en 2001 et par J. Bingen en 2004, selon le même procédé. Elles permettront donc de caractériser l'évolution actuelle des sites potagers. Certaines communes nous ont également transmis des informations relatives au type de gestion appliquée à leurs potagers, ou à des projets élaborés récemment.

Deux autres acteurs importants en matière de potagers ont complété nos informations : la Division Espaces Verts de Bruxelles Environnement, et la Société Anonyme de droit public Infrabel. Le premier gère plusieurs sites appartenant à la Région et à certaines communes

¹³ Voir le calendrier des visites au jardin potager, en annexe 1.

bruxelloises. L'entretien que nous a accordé C. Venti était très enrichissant, car elle nous a présenté une manière globale d'appréhender la place des espaces potagers dans la ville, la question de la pollution ou encore le type de gestion écologique appliquée aux jardins.

Le second est responsable des infrastructures du Groupe SNCB, et donc aussi des jardins potagers qui se trouvent sur les terrains ferroviaires. M. Vergaelen nous a présenté la politique adoptée par Infrabel par rapport aux jardins potagers, qui est sensiblement différente de celle de Bruxelles Environnement, car ses vocations sont très différentes.

Enfin, nous avons rencontré deux membres d'associations engagées dans la protection de l'environnement et l'animation de sites potagers collectifs : J. Praat de l'asbl « Le début des Haricots », et K. Berghmans de l'association « Jeugdbond voor Natuur en Milieu ». Ces bénévoles ont permis d'enrichir la réflexion, notamment au niveau de la participation des citoyens dans des projets d'agriculture urbaine et de protection de l'environnement.

2.2. Approche environnementaliste

Cette troisième approche vise à mettre en évidence les dimensions écologiques liées à l'ensemble des sites potagers bruxellois. La problématique majeure est celle de la pollution des sols, car certains potagers sont situés sur des anciens sites industriels pollués. Pour aborder cette question, les mêmes sources ont été consultées que dans la démarche institutionnelle. L'entretien avec C. Venti a notamment permis d'éclairer cette question, en plus des documents officiels.

L'approche environnementaliste s'est aussi penchée plus spécifiquement aux aspects écologiques présents au jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord. Les recherches ont consisté en deux volets distincts. D'une part, nous avons réalisé un inventaire des espèces cultivées par chaque jardinier sur sa parcelle. Pour cela, nous avons adapté la méthodologie des inventaires botaniques, en récoltant les données sur le terrain et en établissant une fiche par parcelle. Ces relevés nous ont permis d'établir une liste précise des espèces cultivées par les jardiniers.

D'autre part, nous avons rencontré J. Saintenoy-Simon, de l'« Association pour l'Etude de la Floristique ». Celle botaniste réalise depuis de nombreuses années des inventaires botaniques dans la Région de Bruxelles Capitale, et un peu partout en Belgique. Elle nous a transmis les données d'un recensement réalisé sur le site du jardin potager en 1998. Ces données nous ont ainsi permis d'estimer le potentiel du jardin en matière de biodiversité. J. Saintenoy-Simon a également partagé son point de vue quant à l'intérêt des espaces potagers et des friches urbaines pour la préservation de la biodiversité en bruxelloise.

Chapitre 2 / Les sites potagers bruxellois : état des lieux et évolution de la situation

Il n'existe pas, à ce jour, d'inventaire systématique des sites potagers bruxellois. Nous nous baserons sur les mémoires d'E. Donders¹⁴ et de J. Bingen¹⁵ pour situer le potager du quadrilatère dans le contexte global des sites potagers bruxellois. Dans un souci d'actualisation de ces travaux, nous avons interrogé par téléphone les administrations des dix-neuf communes de la Région pour connaître la situation des sites potagers sur leurs territoires, ainsi que Mme C. Vanti de la Division Espaces Verts de Bruxelles Environnement et M. Vergaelen d'Infrabel, qui nous ont expliqué les politiques et réalisations actuelles respectivement de la Région Bruxelles-Capitale et du Groupe SNCB en matière de potagers.

1. Situation de fait contre situation de droit

Comme nous venons de le dire, il n'existe pas à ce jour de recensement systématique des sites potagers bruxellois. Les recherches menées par E. Donders en 2001 lui ont permis d'élaborer la carte reproduite ici. Elle représente la répartition des sites potagers sur le territoire de la Région. Même si elle date déjà de quelques années, cette carte montre les grandes tendances au niveau de la localisation des potagers répertoriés, de leur ordre de grandeur et, en fonction de la couleur, du type de propriétaire du terrain.

¹⁴ E. DONDERS, *Een sociale geografie...*

¹⁵ J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois...*

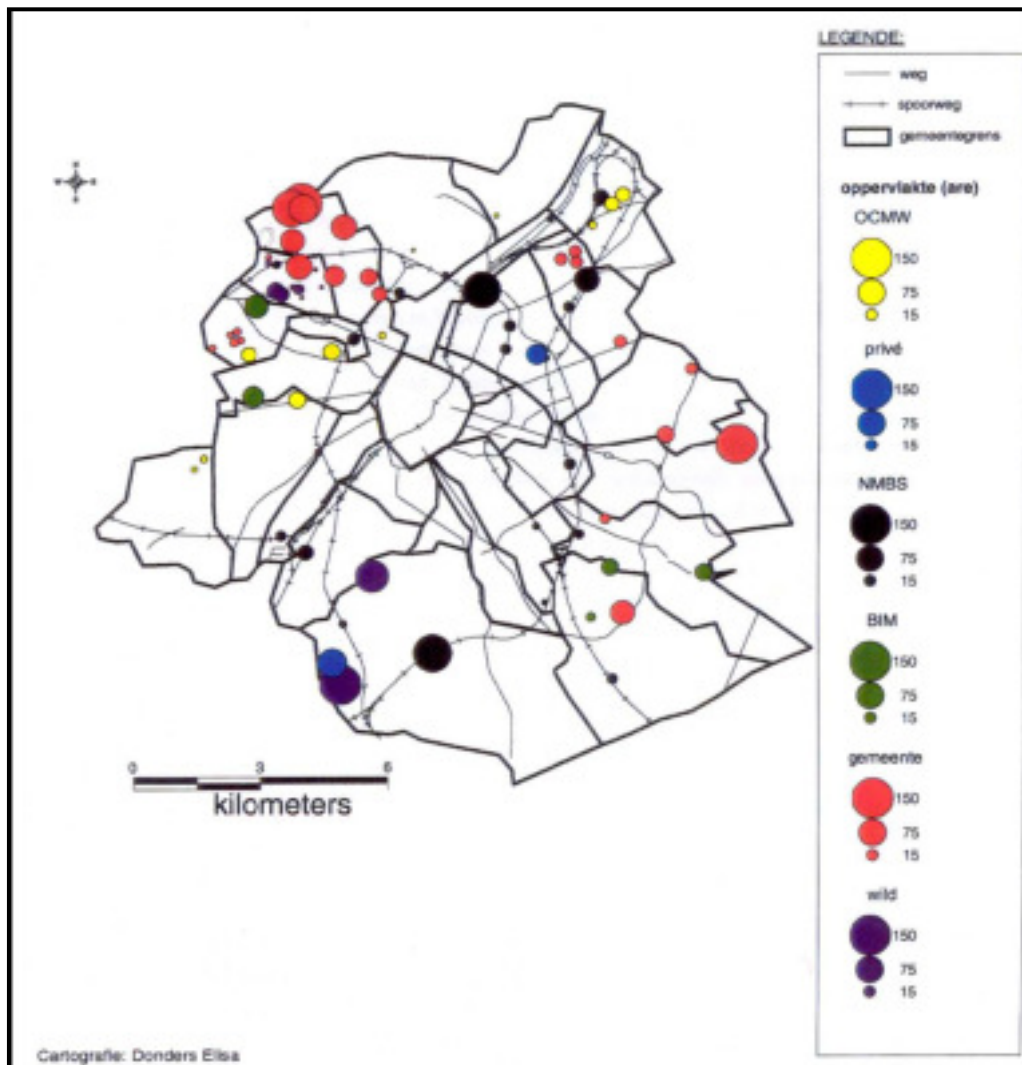


Figure 1 : Répartition des différents sites potagers en Région de Bruxelles Capitale, 2001¹⁶.

A la lecture de cette carte, il apparaît tout de suite que les sites potagers sont implantés en périphérie de la région. Ils sont tous situés à l'extérieur du pentagone, en dehors du centre historique de la ville. Celui-ci est formé d'un tissu urbain plus ou moins ancien, densément bâti et constitué de zones de bureaux et de logements populaires. Les zones non-baties ou les espaces verts sur lesquels pourraient s'implanter des jardins potagers y sont rares. Excepté quelques sites situés dans la première couronne en bordure des voies de chemin de fer, les potagers sont tous implantés dans la seconde couronne, entre la « grande ceinture » et les limites régionales. C'est une zone qui a été progressivement bâtie à partir du début du XXe siècle, et qui a conservé de nombreux espaces verts¹⁷, dont la forêt de Soignes qui s'étend au sud-est de la région. A l'intérieur de cette seconde couronne, la répartition des

¹⁶ Source : E. DONDERS, *Een sociale geografie ...*, p. 49. Légende : OCMW = CPAS ; NMBS = SNCB ; BIM = BE ; gemeente = commune ; wild = sauvage.

¹⁷ En 2007, les espaces verts « de fait », c'est-à-dire les terrains non bâtis, représentaient 43% de la superficie régionale. Les statistiques montrent une légère tendance à la diminution de ces espaces, signe de la poursuite de l'urbanisation de la région (Région de Bruxelles-Capitale - Données statistiques thématiques - Aménagement du territoire et immobilier, http://www.bruxelles.irisnet.be/cmsmedia/fr/is_2008_aménagement_du_territoire_et_immobilier.pdf, consulté le 1^{er} août 2009).

potagers montre une tendance à la concentration spatiale, avec trois noyaux principaux situés au nord-ouest, au nord-est et au sud-ouest, auxquels s'ajoutent des sites épars, surtout à l'est de la région.

L'existence attestée par cette carte de jardins potagers sur le sol bruxellois n'est cependant pas reconnue par le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) entré en vigueur le 29 juin 2001. Celui-ci définit la destination de chaque portion de territoire de Bruxelles-Capitale. Il indique les zones d'habitat, les différentes zones d'activités, les zones vertes et des zones particulières. C'est donc le plan de référence pour l'aménagement du territoire régional, situé « au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires »¹⁸. Les zones d'espaces verts sont réparties en différentes zones spécifiques selon les finalités qui leur ont été attribuées. Ainsi, les zones vertes et les zones vertes de haute valeur biologique sont destinées à la conservation et la régénération du milieu naturel, tandis que les zones de parc par exemple sont destinées à « remplir leur rôle social, récréatif, pédagogique, paysager ou écologique »¹⁹. Les potagers par contre n'ont pas fait l'objet d'une zone propre, qui aurait reconnu leurs spécificités sur le plan économique, social ou environnemental. Ils peuvent bien sûr être intégrés dans une zone parc ou même une zone agricole, mais ne font pas l'objet d'une législation ou d'une protection particulière. A l'exception des zones de chemin de fer qui peuvent être affectées « aux activités de loisirs maraîchers ou horticoles »²⁰, les prescriptions du PRAS sont silencieuses à ce sujet. Dès lors, et puisqu'ils ne bénéficient d'aucune existence légale dans les plans d'aménagement du territoire, les sites potagers implantés sur le territoire de la Région sont des sites fragiles et souvent menacés. Leur pérennité dépend donc des intentions du propriétaire foncier vis-à-vis du terrain.

2. Diversité des propriétaires et des modes de gestion

Cinq grands types de propriétaires fonciers hébergent des potagers populaires à Bruxelles, à savoir la Région, les communes, le CPAS de Bruxelles, le Groupe SNCB (Société Nationale des Chemins de fer Belges), et les propriétaires privés. Ces différents propriétaires appliquent bien entendu des modes de gestion différents.

2.1. Les potagers régionaux

Les potagers implantés sur le territoire régional sont peu nombreux comparativement à ceux des autres propriétaires. Ils sont gérés par la division « Espaces Verts » de Bruxelles Environnement. Celle-ci a pour objectif de « préserver et de développer les espaces verts en milieu urbain ». Elle applique dans ces espaces une gestion « environnementale » qui tente de combiner les différentes fonctions des espaces verts – écologique, récréative, paysagère,

¹⁸ Région de Bruxelles-Capitale - Plan Régional d'Affectation du Sol, <http://www.pras.irisnet.be/PRAS/FR/Frame-menufr.htm>, consulté le 11 août 2009).

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ *Ibidem*.

urbanistique – tout en améliorant la qualité de vie des citoyens²¹. Puisqu'ils remplissent potentiellement toutes ces fonctions, les jardins potagers entrent naturellement dans les attributions de cette division, et sont même considérés comme un secteur d'action privilégié.

Six sites comptabilisant au total 157 parcelles réparties sur environ 143 ares sont mis à la disposition des jardiniers par Bruxelles Environnement, auxquels il faut ajouter les deux sites du Wilder et du Scheutbos, où la présence des jardiniers est tolérée, mais où plus aucune nouvelle convention d'utilisation n'est signée, en raison d'une pollution avérée du sol²².

Nom du site	Adresse	Nombre de parcelles	Superficie
Rouge Cloître	Chée de Wavre, Auderghem	50 parcelles	Environ 35 ares
Héronnière	Av. de la Héronnière, Watermael-Boitsfort	26 parcelles	Environ 32 ares
Tournay-Solvay	Chée de la Hulpe – Av. des 2 Montagnes Watermael-Boitsfort	15 parcelles	Environ 8 ares
La Woluwe	Bld de la Woluwe, entre la rue Voot et la rue Fabry,	6 parcelles	Environ 6 ares
Zavelenberg	Clos du Zavelenberg, Berchem-Ste-Agathe	3 parcelles	Environ 3 ares
Keyembempt	Chée de Drogenbos – rue du Keyembempt Uccle	57 parcelles	Environ 59 ares
Wilder	Rue du Wilder Berchem-Ste-Agathe	40 parcelles	Environ 56 ares
Scheutbos	Bvd Mettwie – rue du Scheutbos Molenbeek-St-Jean	25 parcelles	Environ 50 ares

Figure 2 : Potagers gérés par Bruxelles Environnement, août 2009²³

²¹ Bruxelles-Environnement – Centre de documentation - *Rapport sur l'état de l'environnement bruxellois 2006 : environnement semi-naturel et espaces verts publics*, http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/EE2006FR_volet2_nature_EV.PDF, consulté le 27 mars 2009).

²² Il faut également y ajouter les parcelles du Carré Tillens (voir plus loin), qui ne sont pas encore intégrées dans les données de Bruxelles Environnement, car la réouverture du site est très récente.

²³ C. Venti, Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.

Les parcelles proposées, d'une superficie comprise entre 60 et 200 m², font l'objet d'une convention d'utilisation entre Bruxelles Environnement et l'« occupant ». Celui-ci peut disposer du terrain « dans un but social et culturel à l'exclusion de tout but lucratif », contre paiement d'une redevance annuelle dont le montant s'élève à 0,20€ /m². Les conventions sont établies pour une durée de 3 ans, et renouvelées automatiquement.

Afin de s'assurer que les parcelles sont utilisées dans le respect de l'environnement, Bruxelles Environnement impose une série de règles à respecter impérativement :

- interdiction de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques ;
- interdiction d'abris de rangement construits avec des matériaux nuisibles pour l'environnement, la santé publique ou simplement dangereux ;
- interdiction de poser un revêtement composé de substances nuisibles pour l'environnement ou la santé publique ;
- interdiction de captage d'eau dans le sol, de détournement de ruisseau ou de pièce d'eau ;
- interdiction de faire du feu, à l'exception des feux de barbecue ;
- obligation d'entretien minimum du terrain pour limiter le développement de la végétation adventice ;
- obligation de propreté de la parcelle, c'est-à-dire qu'aucun débris, récipient ou outil ne peut traîner sur le terrain.

En contre-partie, Bruxelles Environnement entretient à ses frais les équipements éventuels communs (cabanes), pelouses, haies, clôtures, mobilier et chemins d'accès éventuels. Dans certains potagers, l'institut met également l'eau courante à disposition des usagers. Les contrôles sont réguliers, et en cas de non-respect de la convention, et après plusieurs avertissements, l'occupant de la parcelle est expulsé. Selon C. Venti, cette situation n'est pas fréquente, mais survient quelque fois.

La spécificité des sites gérés par Bruxelles Environnement est qu'ils sont tous attenants à des zones vertes. L'idée est de mettre un prorata de la superficie de la zone verte à disposition des riverains pour qu'ils y cultivent des jardins potagers. Ainsi, les jardiniers bénéficient d'une garantie à long terme du maintien de leur parcelle. Toutefois, cette garantie de durabilité reste relativement précaire, comme le signale la convention d'utilisation, car les potagers ne font pas l'objet d'une protection spécifique dans les plans d'aménagement.

Une autre caractéristique de la gestion appliquée par Bruxelles Environnement est l'analyse systématique de la qualité du sol. Les risques pour les jardiniers d'intoxication suite à l'ingestion de légumes contenant des substances toxiques sont grands, car la ville a un long passé industriel derrière elle. Chaque site potager géré par Bruxelles Environnement a fait l'objet d'analyses de sols et de légumes. Aux endroits où des pollutions ont été constatées, les riverains ont été priés de quitter les lieux. Cependant, la plupart d'entre eux sont très attachés à leur terrain²⁴, et dans certains cas, l'assainissement du sol est envisagé.

²⁴ Nous reviendrons sur la problématique de la pollution des sols dans le point 3 du chapitre 2.

Exemple du Carré Tillens, inauguré en avril 09²⁵

Le Carré Tillens est un espace vert en intérieur d'îlot, caché derrière la Chaussée d'Alseberg, au nord d'Uccle, à la limite de la commune de Forest. C'est une ancienne friche qui a été colonisée par des jardiniers dans la seconde moitié du XXe siècle. A la suite de la découverte de pollutions du sol, lors de la reprise en gestion du site par Bruxelles Environnement en 2003, le site a été soustrait à la culture pour des raisons de sécurité et de santé publique évidentes.

Compte tenu de l'histoire du site et du dynamisme des anciens cultivateurs qui se sont investis pour la protection de cet espace, Bruxelles Environnement a décidé de le réaménager en un espace vert de quartier. Un projet d'aménagement a alors été élaboré, intégrant les composantes sociales et environnementales. Des travaux d'assainissement du sol ont permis la réinstallation de cultures potagères sur une partie du site. Vingt parcelles ont ainsi été aménagées et concédées à des habitants du quartier proche. L'une d'entre elles est dédiée à un projet intergénérationnel d'initiation au jardinage regroupant les enfants de l'école des 7 Bonniers toute proche et un groupe de résidents de la maison de repos du CPAS de Forest, attenante au parc. La création d'une rampe alternative aux escaliers et la remise en état des sentiers améliore l'accessibilité du site. Une expérience pilote de compostage est développée par le comité de quartier, à destination des jardiniers et des riverains. Certains espaces sont volontairement restés libres d'affectation pour le développement d'habitats refuges pour la biodiversité.

Inauguré en avril 2009, le Carré Tillens est un bel exemple d'aménagement permettant de redynamiser un site potager sur base d'un partenariat entre une administration communale et les habitants d'un quartier.

2.2. Les potagers communaux

Du côté des communes, la situation est très contrastée. La présence de potagers sur leurs terrains dépend de l'espace disponible, du bon vouloir et du dynamisme de l'administration. Voici un tableau reprenant l'évolution des sites potagers communaux depuis 2001. Il s'agit d'estimations fournies par le personnel communal, et non de chiffres officiels.

²⁵ C. Venti, Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.

	2001	2004	2009	Evolution par rapport à 2004
Anderlecht	Néant	Néant	3 sites	+ 3 sites
Auderghem	12 parcelles	Environ 13 ares, en 13 parcelles	20 ares, en 20 parcelles	+ 7 parcelles
Berchem-Sainte-Agathe	76 ares, en 37 parcelles réparties en 6 sites	76 ares, en 60 parcelles réparties en 6 sites	56 ares, en 37 parcelles réparties en 6 sites	- 20 ares (-23 parcelles)
Bruxelles	Néant	Néant	Néant	
Etterbeek	Néant	Néant (1 projet)	20 ares de jardin collectif, avec deux parcelles potagères collectives	+ 20 ares
Evere	40 parcelles	41 parcelles	30 ares environ, en 30 parcelles, sur plusieurs sites	- 11 parcelles
Forest	Néant	Néant	Néant	
Ganshoren	70 parcelles	1,22 ha environ, en 65 parcelles	52 ares, en 60 parcelles	- 5 parcelles (car terrain trop humide)
Ixelles	Néant	Néant	Néant	
Jette	258 parcelles	6 hectares en 300 parcelles	213,25 ares, en 101 parcelles réparties sur 5 sites	- 386,75 ares (-199 parcelles)
Koekelberg	Néant	Néant	Néant	
Molenbeek-Saint-Jean	Néant	Néant	Néant	
Saint-Gilles	Néant	Néant	Néant	
Saint-Josse-Ten-Noode	Néant	Néant	Néant	
Schaerbeek	Néant	Néant	Néant	
Uccle	Néant	89 parcelles	273,50 ares, en 121 parcelles réparties sur 3 sites	+ 32 parcelles
Watermael-Boitsfort	59 ares, en 20 parcelles	59 ares, en 20 parcelles	59 ares, en 20 parcelles	
Woluwé-Saint-Lambert	46 parcelles	39 parcelles sur 2 sites	39 parcelles biologiques en 2 sites	
Woluwé-Saint-Pierre	150 ares	Néant	Néant	
Total	Min. 282 ares Min. 483 parcelles	Min. 870 ares Min. 357 parcelles	Min. 723,75 ares Min. 430 parcelles + 3 sites (dimensions inconnues)	

Figure 3 : Potagers communaux, juillet 2009²⁶

²⁶ Recensement réalisé par téléphone auprès de chaque commune bruxelloise en juillet 2009.

L'absence de certaines données, notamment au niveau des superficies, rend l'interprétation de ces chiffres délicate. Toutefois, des tendances générales se dessinent.

De manière générale, les superficies et le nombre de parcelles ont tendance à diminuer. Les pertes les plus importantes se situent sur la commune de Jette, qui a perdu 386,75 ares, ce qui est une superficie considérable. Par contre, trois nouveaux sites ont été ouverts à Anderlecht, mais nous en ignorons la superficie. La moitié des communes bruxelloises possède des potagers populaires sur leur territoire. Certaines sont mieux dotées que d'autres : 273,5 ares à Uccle, contre 20 ares à Etterbeek. D'autres n'en possèdent aucun. La grande différence tient dans la localisation des communes. En effet, on remarque que ce sont essentiellement les communes centrales, peu dotées en terrains non-bâti, qui font défaut : Bruxelles, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek et Saint-Gilles. Tandis que les communes périphériques, où la pression immobilière n'a pas encore englouti la totalité de l'espace, disposent de plus nombreuses possibilités pour allouer certaines zones à des cultures maraîchères. Toutefois, même dans les communes situées au centre de la Région et disposant de peu de terrains disponibles, l'aménagement de potagers hors sols est possible, notamment grâce à la technique du potager en carré. Mais encore faut-il que les communes fassent preuve d'une réelle volonté politique en la matière. C'est le cas notamment de la commune d'Etterbeek, qui a créé cette année un nouvel espace dédié à la promotion de la nature en ville, et intégrant des jardins potagers.

Exemple des jardins participatifs d'Etterbeek²⁷

Les jardins participatifs d'Etterbeek (2700 m²) se situent le long de la voie ferrée à l'arrière de l'avenue Nouvelle, entre le 173 de l'avenue Nouvelle et le pont du boulevard Général Jacques. Ces jardins sont nés d'un projet construit par la commune d'Etterbeek, en étroite collaboration avec une dizaine d'associations aux finalités sociales ou environnementales. L'objectif initial était de créer un site de démonstration de tout ce qui peut être réalisé dans un jardin urbain, et d'en faire un lieu de rencontre, d'échange et de détente pour les habitants du quartier. Ne disposant pas de terrain approprié, la commune d'Etterbeek a fait appel au Groupe SNCB, avec qui elle a conclu un bail emphytéotique de location d'une longue bande de terre située en bordure de voies. Les jardins ont été aménagés en différentes zones :

- la zone de détente, lieu de flânerie, de repos, de rencontre, de convivialité ;
- la zone de compostage collectif, créée par la Maison médicale du Maelbeek dans le but d'accueillir les déchets organiques des habitants du quartier. Le compost est utilisé dans les parties cultivées du jardin ;
- les potagers collectifs, où deux parcelles sont gérées respectivement par le Réseau Echange de Savoirs et le Foyer Etterbeekois et mises à la disposition des habitants du quartier, dans un but pédagogique et didactique ;
- le verger, composé d'anciennes variétés locales, où le public peut découvrir les techniques d'entretien comme le palissage et les greffes ;
- la mare, créée par Natagora, qui y propose des animations de sensibilisation et d'éducation aux problèmes de l'eau et de la biodiversité des zones humides ;

²⁷ Etterbeek - La commune en détails - Environnement - Les jardins participatifs d'Etterbeek, http://www.etterbeek.irisnet.be/site/fr/demarches_administratives/environnement/jardins_htm, consulté le 19 juin 2009.

- la friche, gérée par le Centre Paul Duvigneaud pour favoriser la biodiversité ;
- le rucher, où la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs fait découvrir et permet d'apprendre l'apiculture, depuis l'installation des ruches jusqu'à la récolte du miel.

Par ailleurs, le projet des jardins participatifs est également porté par des partenaires sociaux de la commune, dont le Centre de jour Le Grain, qui propose à ses membres de participer aux activités du jardin, ou le Service Prévention qui a pris en charge la décoration du mur avec les jeunes du quartier. Les jardins d'Etterbeek sont donc un espace participatif réunissant habitants et associations. Cette mixité permet au projet de s'enrichir des expertises de chacun et d'impliquer les habitants dans l'amélioration de la qualité de vie de leur quartier.

2.3. Les potagers du CPAS

Le CPAS de Bruxelles²⁸, dont l'objectif est de travailler à l'émancipation sociale des publics défavorisés, met également quelques terrains à disposition de la population, dans des jardins dits « d'économie sociale et d'insertion » avec encadrement technique. La production est autoconsommée ou vendue en circuit court. En 2001, 36 parcelles étaient réparties sur Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles et Molenbeek-Saint-Jean²⁹.

Exemple des jardins et potagers de Bruyn Nord

En 2008, un nouveau projet a été mis en route par le CPAS de Neder-over-Hembeek autour des jardins et potagers de Bruyn Nord. Lauréat en 2009 du second appel à projets « Agenda Iris 21 », c'est un projet d'animation participative réunissant les usagers du CPAS, les habitants du quartier, les associations, les entreprises et les particuliers. L'objectif est de développer, dans le cadre d'un projet de quartier durable, des potagers et des jardins biodiversifiés. Le projet s'articule autour de différents espaces, dont un champ de production maraîchère entretenu par les usagers du CPAS et aménagé pour la culture de légumes, et plus particulièrement de légumes oubliés ou peu connus. D'autres espaces « à animer » seront mis à la libre disposition des habitants pour organiser des activités fédératrices et tisser un lien solidaire et durable³⁰.

2.4. Les potagers du Groupe SNCB

Le Groupe SNCB³¹ est un important propriétaire de terrains occupés par des potagers. Cela

²⁸ Le CPAS de Bruxelles regroupe les 19 CPAS de la région bruxelloise (Centre Public d'Action Sociale de Bruxelles, <http://www.ocmwbru.irisnet.be/?fr>, consulté le 12 août 2009).

²⁹ E. DONDERS, *Een sociale geografie...*, p. 64.

³⁰ Bruxelles Environnement - Professionnels - Secteur public - les agendas 21 locaux - Projet de catégorie 2 - Lauréat en 2008 : CPAS de Bruxelles, Animation participative des jardins et potagers de Bruyn Nord, http://www.bruxellesenvironnement.be/uploadedFiles/Contenu_du_site/Professionnels/Secteurs/Sec_teur_public/Agendas_21_locaux/AG21_22_CAT2_2008_CPASBruxe_FR.pdf, consulté le 2 août 2009.

³¹ Créé le 1^{er} janvier 2005, le Groupe SNCB résulte de la scission de la SNCB en deux filiales différentes, à savoir la SNCB, exploitant du réseau, et Infrabel, gestionnaire des infrastructures (Le Groupe SNCB - la structure du groupe, <http://www.b-rail.be/corp/F/group/structure/index.php>, consulté le 1^{er} août 2009).

s'explique aisément par le simple fait que de grandes superficies du territoire urbain sont affectées au transport ferroviaire, sans que la totalité de l'espace soit effectivement occupé par les infrastructures. Dès lors, les espaces résiduels attenants aux voies ferrées sont bien souvent colonisées par des habitants qui y voient l'opportunité d'y cultiver quelques légumes. En 2001, 367 parcelles potagères étaient installées sur les terrains appartenant à la SNCB, sur une superficie de 7,62 hectares³². Face à ce phénomène, la SNCB a généralement toléré la présence des jardiniers, sans pour autant protéger les terrains qu'ils occupaient. Cela se comprend aisément lorsque l'on considère la vocation première de cette société publique, qui est d'assurer de la manière la plus efficace possible le transport ferroviaire sur le réseau belge. Etant donné le prix très élevé du terrain à bâtir en Région de Bruxelles-Capitale, on peut difficilement condamner la SNCB de causer ou de permettre la réalisation de projets immobiliers sur ces terrains.

On peut même constater que les directions données par le nouveau Groupe SNCB en faveur d'un développement davantage durable sont prometteuses. D'après le « Rapport sur l'environnement 2007 », le groupe a inscrit ses activités dans une démarche de développement durable, parce qu'il assure l'organisation d'un transport public et collectif, mais surtout parce que la société en tant que telle s'est engagée « sur la voie de la durabilité tant sur le plan économique, sociétal qu'écologique »³³. S'agit-il d'une simple image de marque, ou la SNCB aurait-elle vraiment choisi de ne plus seulement prendre en compte les seuls critères d'efficacité, mais aussi les autres dimensions liées à la gestion de ses infrastructures ? A la lecture du rapport, nous découvrons la réalisation de « projets pilotes » en matière d'aménagement et d'entretien des talus, réalisés en collaboration avec l'association Natuurpunt, ainsi qu'une forte réduction et une utilisation raisonnée des produits herbicides. Espérons que ces réalisations locales seront généralisées à l'ensemble du réseau...

En ce qui concerne les jardins potagers, aucun chapitre de ce rapport n'y fait référence. Il faut donc s'adresser à Infrabel, la société chargée de la gestion de l'infrastructure ferroviaire, pour obtenir des informations à ce sujet. D'emblée, le responsable de ces matières, M. Vergaelen, précise que la vocation d'Infrabel n'est certainement pas de s'occuper de jardins potagers, mais que leur présence est néanmoins autorisée pour satisfaire les besoins du public. Les avantages qu'Infrabel en retire ne sont pas non plus négligeables, à savoir la diminution des frais d'entretien des terrains, puisque ce sont les jardiniers qui les prennent à leur charge. Dès lors, Infrabel prête les terrains aux jardiniers, en échange d'une « redevance d'occupation ».

Infrabel ayant récupéré la gestion des potagers de l'ancienne SNCB il y a un peu plus d'un an, la situation est en phase de régularisation. De nouveaux contrats d'occupations ont été élaborés, et la rigueur et la discipline ont remplacé le « laisser aller » qui était anciennement de mise. Dès lors, certains changements ont été imposés aux utilisateurs³⁴ :

- augmentation du prix du loyer, de 0,15€ à 0,40€ /m², pour un minimum de 45€ /an, afin d'éviter toute perte d'argent liée à la gestion du dossier. Cette augmentation du

³² E. DONDERS, *Een sociale geografie...*, p. 61.

³³ SNCB - A propos du Groupe SNCB - Rapport sur l'environnement 2007, (http://www.b-rail.be/corp/F/assets/pdf/company/environment_2007_fr_web.pdf), consulté le 1^{er} août 2009.

³⁴ M. Vergaelen, Infrabel, Affaires générales, le 31 juillet 2009.

- prix est justifiée comme une « adaptation à la hausse du prix de la vie » et une couverture des frais inhérents à la gestion du terrain ;
- interdiction de construire toute installation dangereuse, insalubre ou incommode ;
 - interdiction de construire des clôtures en matériaux autres que destinés à cette fonction, c'est-à-dire des objets tels que des portes, volets, plaques métalliques ou autres ;
 - obligation de maintenir la végétation présente sur le site en dessous des limites imposées par la loi du 25 juillet 1891 sur la police des chemins de fer.

Excepté la hausse du prix de location, ces mesures ont été adoptées dans un but esthétique et écologique, afin d'assainir les potagers qui ressemblaient pour la plupart à des « bidonvilles ». En effet, il est fréquent que les jardiniers utilisent du matériel de récupération pour construire leurs cabanes, leurs serres, délimiter les parcelles, mais en oubliant tout sens de l'esthétique. Dans un premier temps, Infrabel a accordé des contrats d'un an à titre provisoire, qui n'ont été renouvelés pour 9 ans que si et seulement si les conditions d'occupation étaient respectées. Ce nouveau règlement a globalement porté ses fruits, et la plupart des terrains ont été débarrassés des matériaux de récupération qui s'y amoncelaient. Toutefois, certains jardiniers réticents au changement ont refusé de modifier leurs installations et de remettre leur terrain dans un état convenable. Leurs dossiers sont alors pris en charge par le service juridique d'Infrabel, et les travaux de déblayage sont réalisés par Infrabel, mais aux frais de l'occupant du terrain.

Même si les conventions d'utilisation sont établies pour des périodes de 9 ans, les jardins potagers installés sur les terrains du Groupe SNCB ne sont pas pour autant assurés de leur avenir. En effet, l'« autorisation d'occupation précaire » prévoit qu'« Infrabel se réserve le droit de mettre fin prématurément à l'occupation moyennant un préavis de trois mois ». De plus, la construction prochaine du RER, qui suppose l'élargissement de certains tronçons de 2 à 4 voies ferrées, va certainement englober certains sites potagers, comme c'est le cas pour la moitié du potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord.

Une fois les travaux terminés, normalement fin 2014, les terrains encore disponibles seront restitués aux jardiniers. Infrabel saisira probablement cette opportunité pour associer les communes et les associations sociales et environnementales dans la gestion des sites. En effet, les problèmes rencontrés récemment par Infrabel dans les potagers, tant en matière de vols que de dépôts d'immondices, l'ont poussé à envisager d'en confier la gestion à des organismes compétents, dont c'est la vocation première. Le projet mis en place avec la commune d'Etterbeek, s'il s'avère positif, donnera sûrement des impulsions dans ce sens.

2.5. Les propriétaires privés

Il existe également des propriétaires privés qui mettent des parcelles à la disposition des jardiniers, comme à Schaerbeek (une quinzaine de parcelles rue des Chardons) et à Uccle (environ 85 ares à proximité du Keyenbempt). Mais ces propriétaires sont plus difficiles à identifier, et donc les superficies concernées sont mal connues. En l'absence de projet immobilier, la présence de potagers sur des terrains privés est généralement tolérée par les propriétaires. Ils ne demandent pas nécessairement de loyer, mais offrent peu de sécurité. En effet, un terrain se trouvant dans une zone d'habitat, d'industries ou d'autres activités

n'est pas protégé d'une construction éventuelle, qui entraînerait l'expulsion des colons³⁵.

Exemple des jardins potagers « Clos des Moutons » à Jette

Le jardin potager du chemin des moutons, à proximité du Bois du Laerbeek, a été créé pendant la deuxième guerre mondiale. Actuellement, il comprend 130 parcelles qui fournissent des légumes à près de 150 familles. Installé sur un terrain appartenant à la Vrij Universiteit van Brussel, le jardin potager et le verger sont gérés par un collectif de jardiniers et d'organisations locales réunis au sein de la plate-forme « Laerbeek aux abos / LaarbeekbOOs ». Ils militent notamment contre les dépôts clandestins de débris qui envahissent les abords du jardin et du verger. Mais depuis 2008, ils luttent surtout contre un projet élaboré par la V.U.B. et appelé « Voetbalcentrum Jette ». Il consiste en l'implantation d'un centre de football près du Bois du Laerbeek, en partie sur les parcelles potagères. Selon les porteurs du projet, cet aménagement sportif devrait aller de pair avec le caractère historique, écologique et social du site. Mais les riverains, inquiets du devenir du site, ont rassemblé leurs forces et leurs connaissances pour proposer leur propre projet, dont l'objectif premier est une gestion plus écologique des potagers, en y intégrant un volet éducatif afin d'informer un large public sur les avantages d'une production locale de nourriture, ainsi qu'une promenade éducative qui relierait le verger, les potagers et le Bois du Laerbeek. Le collectif entend ainsi ouvrir le site au public et accorder une place centrale à la nature³⁶.

Aujourd'hui, le projet de terrain de football semble avoir été mis de côté par la VUB, ce qui représente une belle victoire pour les jardiniers. Mais d'après K. Berghmans, ce dossier reste compliqué, et le terrain n'est pas à l'abri d'un autre projet ultérieur³⁷.

2.6. Le dynamisme des associations

Pour terminer ce panorama des différents propriétaires et modes de gestion des sites potagers bruxellois, soulignons le caractère dynamique de certaines associations, qui portent actuellement de nouveaux et nombreux projets de jardins urbains. Ce sont souvent des jardins collectifs conçus pour des finalités éducatives, didactiques et sociales. Leur gestion n'est donc pas comparable à celle des sites potagers traditionnels, mais ils portent des initiatives originales qui méritent d'être présentées.

Le « Jardin des Déracinés »

Créé grâce à l'asbl Convivial, le jardin des Déracinés est une initiative d'un groupe de « mamas » africaines qui ont émis le souhait de développer un jardin potager et de faire renaître les liens qu'elles avaient perdus avec la terre lors de leur arrivée en Belgique. Après plusieurs tentatives infructueuses pour trouver un terrain approprié, elles ont décidé d'installer leurs cultures sur l'espace disponible, à savoir l'asphalte d'un ancien parking qui longe le bâtiment de l'association, rue du Charroi à Bruxelles.

³⁵ J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois...*, p. 33.

³⁶ Le début des Haricots - Actualités - Plate-forme Laerbeek aux abois : les potagers familiaux du Laerbeek (Jette) en danger (4 février 2008), <http://www.haricots.org/actu/laarbeek040208>, consulté le 24 juillet 2009.

³⁷ K. BERGHMANS, Jeugdbond voor Natuur en Milieu, le 20 juillet 2009.

Avec l'aide de bénévoles ingénieux, 80 bacs en bois ont été construits et remplis de terre au printemps 2004. Ils accueillent aujourd'hui les légumes de ce groupe de femmes, mais aussi ceux de toute personne de l'association ou du quartier intéressée. En 2007, la dynamique a encore été renforcée par deux impulsions supplémentaires :

- ouverture du jardin vers la rue, afin d'améliorer la visibilité et de promouvoir le projet ;
- animations mensuelles de l'asbl « Réseau des jardins solidaires Bruxelles-Wallonie », afin de fournir des conseils aux jardiniers.

Ce projet montre bien comment un potager, même hors sol, peut être un moyen de réappropriation de l'espace public et d'enracinement de populations immigrées trop souvent précarisées. Le « Jardin des Déracines » est en outre biologique et à vocation interculturelle et intergénérationnelle³⁸.

Les jardins collectifs de l'asbl « Le début des Haricots »

« Le début des Haricots » est une asbl ayant pour but la protection de l'environnement. Créée en 2005, son objectif est de sensibiliser le citoyen à la problématique de la pollution et des dérives du système industriel. L'alimentation est une de ses priorités³⁹. Dès lors, ses actions passent notamment par l'animation de jardins collectifs où les habitants des quartiers peuvent s'investir. Deux jardins collectifs sont ainsi nés au début de l'année 2008 : celui d'Ixelles, rue Gray, et celui Laeken-Molenbeek, sur le site de Tours et Taxis, ainsi qu'un jardin pédagogique à destination des enfants, « le Jardin des couleurs ».

Ces jardins sont ouverts au public pendant des permanences, assurées par une équipe de jeunes bénévoles motivés. Julie Praat en fait partie.

« Les bénévoles sont là pour encadrer, mais ce sont les habitants qui portent le projet et prennent les initiatives. Ca peut être la culture d'un jardin potager, la construction d'une toilette sèche, l'aménagement de parterres fleuris et de sentiers. Actuellement, nous sommes sur le projet de construction d'un compost collectif pour le quartier. [...] Ce n'est pas toujours facile d'attirer les gens au jardin. Mais ceux qui ont poussé la porte, qui ont osé faire le pas vers le jardin, ont généralement envie de s'investir pour le jardin »⁴⁰.

Les jardins collectifs animés par « Le début des Haricots » sont donc des espaces conviviaux de rencontre et de participation, qui tendent à renforcer les liens sociaux dans les quartiers tout en éveillant à l'écologie et à l'alimentation durable.

Les projets en construction

D'autres projets se créent et évoluent un peu partout à Bruxelles, notamment grâce au soutien de l'asbl « Les Jardins solidaires »⁴¹ :

³⁸ Convivial ASBL, Mouvement d'insertion des réfugiés - Rapport d'activités 2007 - http://www.convivial.be/fileadmin/CONTENT/pdf/Rapport_d_activite_2007_PDF.pdf, consulté le 23 février 2009.

³⁹ Le début des Haricots asbl - Présentation - <http://www.haricots.org/presentation>, consulté le 23 février 2009.

⁴⁰ J. PRAAT, Le début des Haricots asbl, le 16 mars 2009.

⁴¹ Les Jardins solidaires asbl - Exemples de jardins communautaires (en construction) - <http://rjsol.jimdo.com/exemples/>, consulté le 23 février 2009.

- Jardin du Resto du Cœur de Saint-Gilles : développement du jardin maraîcher au Keyempempt ;
- Jardin du Resto Social « Les uns et les autres » à Molenbeek : formation des participants, mise en place de soupes bio solidaires ;
- Mise en place de 2 nouveaux jardins dans la commune de Molenbeek dans le cadre du programme Agenda 21, l'un dans une maison de retraite, l'autre dans un centre d'accueil pour personnes en difficultés ;
- Académie flamande d'Etterbeek avec le Réseau d'Echange de Savoirs : essaimage du jardin de la gare d'Etterbeek ;
- Le Jardin des Déracinés et le Resto Social de Molenbeek : mise en réseau avec les primo arrivants.

Ces projets montrent que de plus en plus d'associations bruxelloises font preuve d'un réel dynamisme en matière de jardins potagers. Elles réagissent à une forte demande de la part du public bruxellois. En effet, les propriétaires et gestionnaires interrogés tiennent des listes d'attentes pour obtenir une parcelle souvent importantes. Le public bruxellois se positionne donc clairement en faveur du maintien et de la création de nouvelles zones potagères. Pourtant, les menaces qui pèsent sur celles-ci sont importantes, notamment en matière de pollution des sols.

3. Problématique de la pollution des sols

La plupart des sites potagers bruxellois ont été installés par les jardiniers sur des espaces résiduels, dont ils ignoraient complètement les origines, et donc les risques de pollution. Or, ces derniers sont réels et susceptibles d'entraîner des problèmes de santé publique par le biais de la consommation de légumes contaminés. En effet, les sources de pollution, à savoir les déchets de remblais⁴², les cendrées⁴³, les écoulements d'hydrocarbures, les anciennes décharges ou sites industriels, ne sont pas directement visibles, et leur détection demande des mesures scientifiques coûteuses.

Depuis 2005, une ordonnance « sols »⁴⁴ a été adoptée afin de remédier à l'absence de législation dans le domaine de la pollution des sols et de mettre des terrains sains et sûrs à disposition de nouvelles entreprises créatrices d'emplois et respectueuses de l'environnement⁴⁵. Cette ordonnance oblige les propriétaires bruxellois à faire des

⁴² Riches en métaux lourds et en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

⁴³ Résidus de charbons utilisés comme combustibles dans les locomotives à vapeur, et déversés généralement le long des voies. Les cendrées sont également riches en HAP (Bruxelles Environnement – Centre de documentation – Rapport sur l'état de l'environnement bruxellois 2006, http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/EE2006FR_volet2_sante.PDF, consulté le 27 mars 2009).

⁴⁴ Ordonnance du 13 mai 2004 relative à la gestion des sols pollués, révisée par l'ordonnance du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués. Ce texte n'est pas encore fait l'objet d'une circulaire d'application, mais il sera promulgué au plus tard le 1^{er} janvier 2010 (Moniteur belge – 5 mars 2009 – Ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm, consulté le 2 août 2009).

⁴⁵ Bruxelles Environnement – Particuliers – Que fait la Région bruxelloise pour protéger ses sols ?,

reconnaitances de sols dans un certain nombre de cas⁴⁶, dont la vente d'un terrain où s'est exercée une activité à risque, ou avant toute installation d'une activité à risque. Par « activité à risque », il faut entendre toute « installation classée identifiée comme susceptible de causer une pollution du sol »⁴⁷, tels les ateliers, dépôts, décharges, installations industrielles et chimiques, etc. Le sol d'un site potager pourrait donc être analysé dans certaines situations particulières, mais cette ordonnance ne prévoit aucune analyse préventive. Dans la plupart des cas, la présence de polluants est donc complètement inconnue, d'autant plus que les intoxications peuvent passer inaperçues. En effet, bon nombre d'entre elles, comme le saturnisme, sont du type chronique et apparaissent après de longues années.

Ce problème, qui a longtemps été sous-estimé, a tout de même fini par inquiéter les autorités, qui ont chargé Bruxelles Environnement de réaliser des analyses de sols et de légumes afin d'évaluer la gravité du problème⁴⁸. Prélevés sur une dizaine de sites bruxellois, les échantillons ont montré la présence effective de polluants sur plusieurs sites potagers et dans plusieurs légumes analysés⁴⁹. Les dépassements des normes, même s'ils sont peu importants, indiquent la présence d'un danger potentiel pour les consommateurs. Communiqués par Bruxelles Environnement aux différents gestionnaires et utilisateurs de potagers bruxellois, ces résultats ont pourtant reçu peu d'écho auprès des jardiniers. Sur les sites où des traces de pollution ont été détectées, deux tiers d'entre eux ont continué à cultiver leur parcelle, sans se poser trop de questions⁵⁰. Il faut dire qu'ils sont tellement attachés à leur coin de potager qu'ils préfèrent discréditer l'étude plutôt que de remettre leurs activités de jardinage en question. C'est un problème de perception du risque. Les jardiniers rétorquent que les dépassements de normes sont très légers, que les sondages n'ont pas été réalisés sur leur parcelle mais sur celle du voisin, que les analyses ne sont pas fiables, ou encore que les produits vendus dans le commerce ne sont certainement pas de meilleure qualité ! On se laisse d'ailleurs facilement convaincre par ce dernier argument lorsqu'on a goûté les tomates ou les pommes de terres produites dans le jardin potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord... Et on comprend aussi que les jardiniers refusent de lâcher leur parcelle, quand on connaît les difficultés, et souvent les mois d'attente voir les années pour en obtenir une autre. Il sera donc intéressant de voir quelle est la position des jardiniers du quadrilatère par rapport au risque de pollution.

Du côté des propriétaires et gestionnaires de terrains, les réactions à ce constat ont été diverses. Bruxelles Environnement a pris très au sérieux les risques de pollution, et a mis en place une cellule de crise joignable par téléphone pour répondre aux questions

<http://www.ibgebim.be/Templates/Particuliers/ Informer.aspx?id=1640&langtype=2060&detail=tab1>, consulté le 31 juillet 2009.

⁴⁶ Agence bruxelloise pour l'entreprise, *Le sol est-il pollué ? Quelles sont les normes applicables en cas de pollution ?*, <http://www.abe-bao.be>, consulté le 2 août 2009.

⁴⁷ Moniteur belge – 5 mars 2009 - Ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm, consulté le 2 août 2009.

⁴⁸ Cette prise de conscience est née à l'occasion du réaménagement de la zone verte du Keyenbempt, à Uccle. Lors du curage du ruisseau du Geleytsbeek, les analyses de l'eau et de la vase ont mis la puce à l'oreille de Bruxelles Environnement, qui a ensuite fait procéder à des analyses de sol et de légumes sur une dizaine de sites potagers bruxellois (J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois...*, p. 60).

⁴⁹ Sur les sites du Moeraske, du Scheutbos, du Carré Tillens, de la zone est du Keyenbempt et du Wilder, au moins un légume analysé présentait des concentrations en polluants supérieures aux normes acceptées dans les denrées alimentaires commercialisables (J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois*, p. 61)

⁵⁰ C. Venti, Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.

supplémentaires. Sans obliger les colons à partir de force, l'institut leur a fortement conseillé de ne plus cultiver les parcelles situées sur des sites pollués, à savoir le Scheutbos et le Wilder. Dorénavant, plus aucune nouvelle parcelle n'y est attribuée. Suites à la mobilisation des riverains, des investissements ont également été réalisés pour assainir et réhabiliter le Carré Tillens où des polluants avaient également été détectés⁵¹.

En dehors des sites gérés par Bruxelles Environnement, les risques en matière de pollution sont souvent mal connus. En 2002, Bruxelles Environnement a réalisé un inventaire des sites potentiellement dangereux, sur base des activités qui y ont été exercées dans le passé. Cet inventaire contient 6 300 sites pollués ou potentiellement contaminés, représentant 7,9% de la superficie de la région de Bruxelles-Capitale. Ces sites sont principalement situés le long de l'axe industriel Sud-Ouest - Nord-Est, c'est-à-dire à proximité du canal de Willebroek et de la jonction ferroviaire Nord-Midi. Selon l'ordonnance « sols » du 13 mai 2004, les propriétaires de ces terrains doivent réaliser des études pour valider ou infirmer la présence de polluants⁵². Cette vérification des données est actuellement en cours. En mai 2009, 2 850 dossiers avaient été ouverts à Bruxelles Environnement. La moitié de ces dossiers ont été refermés car la reconnaissance de l'état du sol a montré qu'ils n'étaient pas pollués, tandis que l'autre moitié a fait l'objet d'études de risques. Celles-ci ont révélé que deux sites sur cinq, soit 20% de la totalité des dossiers traités, nécessitaient une gestion de la pollution, causée huit fois sur dix par des hydrocarbures⁵³.

Ces premiers résultats prouvent donc que les utilisateurs de jardins potagers bruxellois sont exposés, et que la question de la pollution des sols et des eaux doit être prise en charge par les propriétaires, mais surtout par les autorités régionales. Une simple extension de l'ordonnance « sols » aux sites potagers n'est pas envisageable car elle causerait automatiquement leur disparition. En effet, étant donné l'absence de reconnaissance des ensembles potagers tant au niveau juridique qu'urbanistique⁵⁴, comment obliger les propriétaires à réaliser des études de risques ou des travaux d'assainissement coûteux sans que ceux-ci décident tout simplement d'expulser les exploitants ? Un bon nombre d'entre eux, comme c'est le cas pour le Groupe SNCB et les propriétaires privés, ont toléré l'installation de jardins potagers sur leurs terrains parce qu'ils n'étaient pas préjudiciables à leurs activités. A partir du moment où la présence de ces jardins leur coûte de l'argent, ils n'ont plus aucun intérêt à les maintenir.

Notons que dans le cas du Groupe SNCB, la situation n'est pas si tranchée. En effet, le Plan Régional d'Affectation des Sols (PRAS) prévoit que les zones de chemin de fer peuvent être affectées aux activités de loisirs maraîchers et horticoles « lorsque la qualité des sols et la topographie des lieux le permettent »⁵⁵. Cela suppose-t-il que le Groupe SNCB est tenu de réaliser des analyses systématiques des sols concernés, et que seules les zones saines

⁵¹ C. Venti, Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.

⁵² Bruxelles Environnement, Inventaire des sols contaminés, <http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Professionnels/informer.aspx?id=2438&detail=tab1>, mis à jour le 29/10/2008, consulté le 12 août 2009.

⁵³ Agence Bruxelloise des Entreprises, Ordonnance sols 2004 : bilan, <http://www.6minutes.be/FR/Artikel.aspx?ArtikelID=15043&RubriekID=84>, mis à jour le 26 mai 2009, consulté le 12 août 2009.

⁵⁴ Voir chapitre 2 point 4 : Le réveil du monde politique.

⁵⁵ Prescriptions particulières relatives aux zones de chemin de fer, <http://www.pras.irisnet.be/PRAS/FR/Frame-menufr.htm>, consulté le 18 juillet 2009.

peuvent être ouvertes aux maraîchers ? Selon les informations que nous avons obtenues chez Infrabel et dans le « Rapport sur l'environnement 2007 », de telles analyses n'ont manifestement jamais été réalisées⁵⁶. La question mériterait d'être poussée plus loin, car cette prescription du PRAS est peut-être une piste à suivre pour contraindre Infrabel à s'assurer des risques réels encourus par les utilisateurs de ses terrains.

Quoi qu'il en soit, ce sont avant tout les pouvoirs publics qui doivent prendre leurs responsabilités et s'attaquer à ce problème. Pour remédier à la situation, J. Bingen a proposé deux pistes d'actions inspirées par les mesures adoptées en Allemagne : procéder à des analyses multiples sur les parcelles potagères où le soupçon de pollution est important, et le cas échéant prévoir un réaménagement des parcelles, notamment à l'aide de bacs surélevés contenant de la terre saine ou chercher un site de remplacement⁵⁷. Pour le moment, aucune mesure de ce genre n'a été adoptée, mais l'actuelle prise de conscience du monde politique à l'égard des jardins potagers laisse espérer la mise en place d'un plan d'action en la matière.

4. Réveil du monde politique

Pendant longtemps, l'existence de jardins potagers sur le sol bruxellois n'a fait l'objet d'aucune attention particulière de la part des pouvoirs publics. Dès lors, les potagers sont des espaces fragiles. Voyons quelles sont les principales lacunes de la législation belge et régionale.

En premier lieu, il n'existe aucune définition juridique du jardinage familial en Belgique. Dès lors, il n'existe pas non plus de réglementation spécifique applicable aux lotissements de potagers, par exemple en matière de conventions d'occupation ou de préavis. La seule réglementation existante est celle des règlements intérieurs des ligues de jardiniers⁵⁸, régissant les activités de leurs membres. En dehors de ces règlements internes, la réalité des sites potagers n'est pas prise en compte par le droit belge⁵⁹.

En second lieu, le Plan régional de développement de 2002, qui fixe les objectifs et priorités de développement de la Région, ne fait pas non plus mention des sites potagers. Fortement axé sur la revalorisation de Bruxelles, notamment via la conservation et la création d'espaces verts, ce plan reconnaît tout de même que les « associations de potagistes » sont des acteurs susceptibles de contribuer à la gestion des friches et des sites semi-naturels. L'existence des jardins potagers est donc sous-entendue, mais pas véritablement reconnue. Par ailleurs, cette politique de renforcement de l'attractivité de Bruxelles, et par conséquent

⁵⁶ En 2007, 35 études d'orientation du sol et 12 études descriptives du sol ont été réalisées par le Groupe SNCB sur ses terrains, mais uniquement dans des cas de vente de terrains « ne présentant plus d'intérêt pour les chemins de fer » (Groupe SNCB, *Rapport sur l'environnement 2007*, http://www.b-rail.be/corp/F/assets/pdf/company/environment_20_07_fr_web.pdf, consulté le 1^{er} août 2009).

⁵⁷ J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois...*, p. 47.

⁵⁸ Notamment les ligues locales et régionales de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins familiaux.

⁵⁹ G. MONÉDIAIRE (sous la dir.), *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe*, Limoges, 1999, p. 50.

de sa population, est difficilement compatible avec la préservation des sites potagers, car elle suppose une augmentation de la pression immobilière sur les terrains non-bâties, et donc sur les jardins.

Cette antinomie pourrait être dépassée grâce à une planification adéquate en matière d'aménagement du territoire. Or, nous l'avons déjà souligné, le PRAS ne reconnaît pas non plus les spécificités des sites potagers, pas même au sein des zones vertes. Ils ne sont donc pas protégés de la pression immobilière, et ne bénéficient d'aucune garantie de pérennité.

Enfin, les problèmes de pollution que nous avons évoqués ci-dessus font planer sur les jardins potagers un risque de fermeture pure et simple des sites, en vertu d'une application radicale du principe de précaution.

Plusieurs menaces pèsent donc sur l'existence des sites potagers en Région de Bruxelles-Capitale. Mais la situation pourrait bien changer. En effet, depuis plusieurs années, l'augmentation des demandes de la part du public, la prise de conscience des intérêts que représentent les jardins pour le développement urbain ainsi que la mise en évidence de la problématique de la pollution des sols ont attiré l'attention des autorités régionales sur la nécessité d'agir. Pour le moment, aucune politique globale des jardins potagers n'a été adoptée. On observe cependant un intérêt de plus en plus prononcé de l'administration régionale pour les potagers. Ainsi, les architectes paysagistes de Bruxelles Environnement intègrent dorénavant des parcelles potagères dans le réaménagement des espaces verts régionaux, tout en cadrant les activités de jardinage par le biais d'un règlement et de conventions d'occupation des parcelles.

La Commission Régionale de Développement pousse également dans ce sens. Ainsi, l'avis consultatif qu'elle a rendu en 1999 par rapport au projet de Plan Communal de Développement d'Anderlecht insistait sur l'importance régionale de la zone rurale de Neerpede et le potentiel des jardins potagers : « Il s'agit de la dernière zone témoin du passé rural de la Région bruxelloise, à sauvegarder. Les activités agricoles maraîchères doivent être préservées, ainsi que le petit élevage et les activités de jardinage. La fonction jardinage-potager devrait être favorisée notamment en lui conférant un statut permanent, gage d'un aménagement de qualité, en divers endroits de la commune »⁶⁰. Neuf ans plus tard, cet avis a été pris en compte par la commune, qui a élaboré un « plan d'actions visant à préserver durablement le patrimoine de Neerpede et des zones naturelles proches pour les générations actuelles et futures ». Un des objectifs de ce plan est de permettre aux habitants de jouir d'un espace « propice à la détente, à la découverte de la nature et source de produits locaux issus de l'agriculture et du maraîchage »⁶¹. Détente, nature et agriculture, trois aspects qu'offrent précisément les jardins potagers ! Cet exemple montre que la préservation ou la création de certains sites potagers pourrait passer par les plans communaux, qui permettent aux communes d'élaborer un projet communal et de régler dans les détails l'aménagement de certaines portions de territoire au moyen de plans

⁶⁰ Commission Régionale de Développement – Documents – Les avis de la CRD – Anderlecht, dossier de base, avis du 1/07/2009, http://crd-goc.be/documents/Anderlecht%20_%20avis%20CRD_DB_PCD_1-07-99.pdf, consulté le 6 juillet 2009.

⁶¹ Anderlecht – Espace public – Environnement et propreté - Communiqué de presse du 16 décembre 2008 - *Un développement cohérent et durable pour la zone du Neerpede à Anderlecht*, http://www.anderlecht.be/pdf/D_Dcomptendu.pdf, consulté le 6 juillet 2009.

particuliers d'affectation des sols (PPAS).

Enfin, terminons ce deuxième chapitre par une note très positive adoptée dans l'Accord du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale 2009-2014 : « Le gouvernement mettra en place un réseau de potagers dans la Région Bruxelloise en collaboration avec les propriétaires fonciers publics et privés »⁶². Les potagers sont ainsi entrés dans le champ « officiel » des préoccupations gouvernementales, ce qui confirme les propos de C. Venti attachée à la division des espaces verts de Bruxelles Environnement : « Depuis quelques années, ça commence sérieusement à bouger ! »⁶³

⁶² Ecolo - Déclaration de politique régionale bruxelloise 2009-2014, http://web4.ecolo.be/IMG/pdf/texte_accord_12_juillet-2.pdf, consulté le 3 août 2009.

⁶³ C. Venti, Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.

Chapitre 3 / Le potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord : caractéristiques et impacts

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête socio-anthropologique proprement dite. Après avoir décrit le site étudié et les groupes stratégiques hypothétiques retenus pour l'enquête, nous analyserons les discours des jardiniers et du gestionnaire afin de cerner les différentes logiques qui sont à l'œuvre dans le potager et de dégager les différents impacts du jardin en termes économiques, sociaux et environnementaux.

1. Présentation du site, du jardin et de ses utilisateurs

1.1. À la croisée de quartiers populaires et de sites industriels

Le site sur lequel porte ce chapitre est situé au centre de la région de Bruxelles-Capitale, au sud-est de la commune de Bruxelles et à la frontière avec la commune de Schaerbeek. Il est appelé « quadrilatère de Bruxelles-Nord » par le Groupe SNCB car il est situé à proximité de la gare de Bruxelles-Nord, et implanté sur une zone de chemin de fer qui présente effectivement la forme d'un quadrilatère dont les quatre angles s'étirent en quatre lignes de chemin de fer. C'est un véritable carrefour de voies ferrées, où se croisent les lignes de Bruxelles - Luxembourg, Bruxelles - Malines, et Bruxelles - Dendermonde.

Ces lignes de chemin de fer suivent en parallèle l'axe sud-ouest - nord-est constitué par le canal de Willebroek et le canal de Charleroi. Développé dans la seconde moitié du XIXe siècle, notamment grâce aux possibilités de transport fluvial et ferroviaire, cet axe constitue la principale zone économique et industrielle de la capitale. Les communes qui le bordent ont donc un long passé industriel derrière elles, ce qui peut avoir des répercussions en matière de potagers : nous en reparlerons dans le point 4 consacré aux dimensions environnementales du jardin.

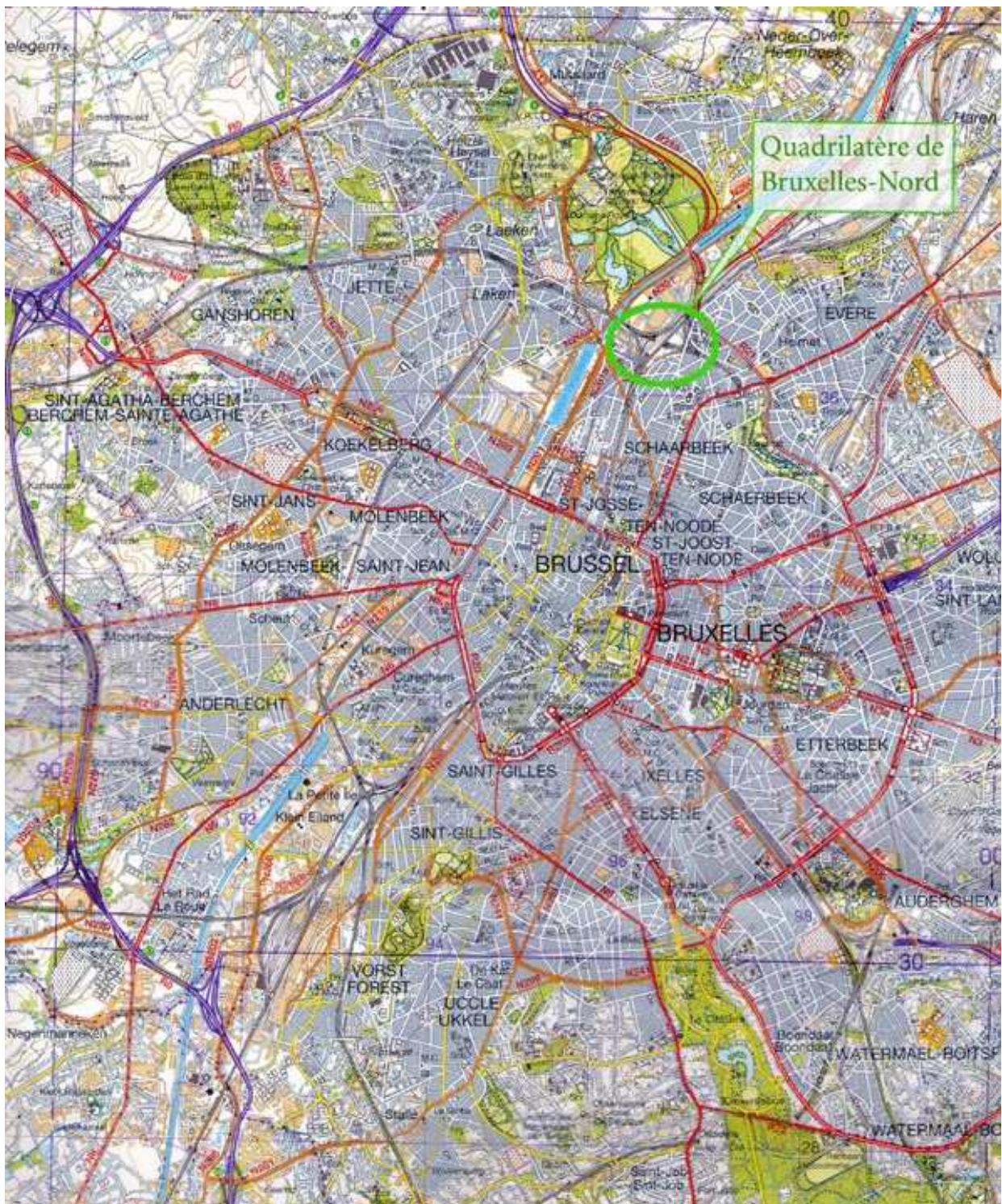


Figure 4 : Localisation du quadrilatère de Bruxelles-Nord⁶⁴

⁶⁴ Institut Géographique National, *Carte topographique de Belgique*, feuille 31 (Bruxelles), 1/50.000^e, 2^e édition, 2003.

La position centrale du site est également un élément explicatif de l'origine de la population qui fréquente le jardin potager. En effet, les rails du chemin de fer et le canal de Willebroek constituent une véritable barrière séparant le quadrilatère du reste de la commune de Bruxelles, ce qui explique que le potager soit essentiellement fréquenté par les habitants de la commune de Schaerbeek, qui y ont un accès beaucoup plus aisé.

Comme les autres communes du centre-ville, Schaerbeek a connu après la seconde guerre mondiale une période de déclin urbain. La croissance économique et la généralisation de la voiture individuelle dans les années 1960 ont permis aux populations aisées d'acquérir une nouvelle mobilité, et de quitter le centre pour s'installer en périphérie, où les logements et les terrains sont moins chers et les impôts moins élevés. De plus, le centre urbain est à cette époque défiguré par la construction de véritables autoroutes urbaines et d'importants quartiers de bureaux et par la destruction d'une partie du patrimoine urbain. Les populations qui en ont les moyens fuient donc vers la campagne proche pour y trouver une meilleure qualité de vie, tandis que les classes modestes demeurent au cœur de la ville et dans les zones Nord et Ouest⁶⁵. On case également dans ces quartiers peu prisés les populations immigrées, que le gouvernement attire en Belgique pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre de certains secteurs industriels comme la métallurgie, l'industrie du bâtiment et les houillères. Ces ouvriers sont d'abord originaires d'Italie, mais la catastrophe minière du charbonnage du Bois-du-Cazier en 1956 met un point final à l'émigration italienne vers la Belgique. Celle-ci prend alors contact avec d'autres pays fournisseurs de travailleurs bon marché : l'Espagne, la Grèce et bientôt la Tunisie, le Maroc et la Turquie. Ces populations immigrées sont considérées comme une main-d'œuvre d'appoint, et à partir des années 1970 comme un potentiel pour endiguer le recul démographique et le vieillissement de la population. Mais à cette date, la politique d'intégration des populations étrangères n'est pas encore élaborée, et les migrants se concentrent dans les quartiers délaissés par les Belges, où les propriétaires d'habitations vétustes sont heureux de louer des immeubles refusés par les nationaux⁶⁶. C'est le cas dans certains quartiers de Schaerbeek, où la population hétérogène qui y est actuellement établie reflète bien ce phénomène migratoire : 29% de population étrangère, originaire principalement de l'Union européenne (48,88%), du Maroc (20,2%) et de la Turquie (16,9%)⁶⁷. Ce sont ces mêmes populations qui exploitent les parcelles potagères du quadrilatère : Portugais, Espagnols, Italiens, Grecs, Turcs, Marocains, plus quelques Belges qui sont largement minoritaires. Les nouveaux arrivants issus de l'élargissement de la Communauté européenne, à savoir les Polonais et les Roumains, ne sont quant à eux pas présents parmi les jardiniers, ni aucun représentant de l'Afrique noire. Mais avant de nous intéresser aux jardiniers, faisons d'abord connaissance avec le jardin potager.

⁶⁵ Ch. VANDERMOTTEN, *Les dynamiques récentes du centre urbain historique*, dans BILLEN, Cl., DUVOSQUEL, J.-M., *Bruxelles* (Fonds Mercator, coll. *L'esprit des villes d'Europe*), Anvers, 2000, p. 164.

⁶⁶ O. de BIOLLEY, *La vie politique des communes bruxelloises et l'immigration. L'argument « immigrés » dans les campagnes communales (1970-1988)*, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 22.

⁶⁷ Commune de Schaerbeek – Schaerbeek en quartiers – Quelques statistiques – Rapport de la démographie
schaerbeekoise 2008,
http://www.schaerbeek.irisnet.be/site/fr/quartiers/Files/rapport_demographique_2008, consulté le 22 juillet 2009.

1.2. À la découverte du jardin : des légumes entre les rails

A l'intérieur du quadrilatère, le jardin potager proprement dit est enclavé entre les voies du chemin de fer au nord, à l'ouest et au sud-ouest, et les rues Joseph-Joseph Navez et Stephenson à l'est et au sud. Les potagers sont situés en contrebas du quartier, au niveau des rails. Un seul endroit de la rue Navez permet de les apercevoir sans y pénétrer : c'est le pont sous lequel passe la ligne qui relie la gare de Bruxelles-Schuman à celle de Bruxelles-Nord, et qui sépare le potager en deux parties. Les voyageurs de la SNCB sont donc presque plus au courant de la présence d'un potager à cet endroit que les gens du quartier. Et effectivement, à notre première visite de terrain, nous avons d'abord dû trouver comment entrer dans le jardin, ce qui n'a pas été facile malgré les indications demandées aux gens du quartier. Certains habitants de la rue Stephenson ignorent même qu'il y a un jardin potager à l'arrière de leur maison !



Figure 5 : localisation des parties haute et base ainsi que des entrées du jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord⁶⁸

1.2.1. Le potager de la rue Stephenson, ou « en bas »

Pour descendre « en bas », il faut emprunter une petite porte métallique soigneusement fermée à clé, située entre le n° 68 de la rue Navez et le pont du chemin de fer. Comme nous n'avons pas la clé, il faut attendre la venue d'un jardinier. Au bout d'un moment, un vieux monsieur sort du jardin, chargé de ses récoltes. Nous en profitons pour entrer, après lui avoir gentiment expliqué les raisons de notre visite. Nous descendons alors les trois volées d'escalier et empruntons le chemin qui mène aux potagers. Après avoir longé des bosquets

⁶⁸ Institut Géographique National, *Carte topographique de Belgique*, feuille 31/3 N (Bruxelles), 1/10.000^e, 1^{ère} édition, 1994.

de renouée du japon (*Fallopia japonica* ou *Reynoutria japonica* L.), cette plante invasive qui fait tant parler d'elle, et de très beaux cerisiers (*Prunus avium* L.), qui nous rappellent les cerisaies jadis réputées dans la commune pour leurs fameuses griottes (celles-là même qui ont fait la renommée de la Kriek lambic), nous découvrons sur la droite la première parcelle potagère. Elle est exploitée par un vieux monsieur d'origine grecque. Entourée d'un simple fil fixé à mi-jambe, la terre labourée au printemps porte des plants remplis de fleurs et de légumes : princesses, tomates (*Solanum lycopersicum* L.), maïs (*Zea mays* L.), potirons (*Cucurbita maxima* L.)... Certains légumes ont déjà été récoltés, comme les fèves des marais (*Vicia sativa* L.) et les pommes de terre (*Solanum tuberosum* L.), d'autres comme les oignons (*Allium cepa* L.) et les échalotes (*Allium ascalonicum* L.) le seront prochainement.

Quelques parcelles assez semblables se succèdent ainsi, bordées sur la gauche par des cabanes cadénassées dans lesquelles les jardiniers abritent leur matériel. Progressivement, le terrain s'élargit sur la droite, et le sentier s'éloigne du chemin de fer. Les parcelles sont plus larges, et les délimitations parfois floues. Le sentier se divise alors en deux. En prenant celui de droite, nous longeons les parcelles d'Aïcha et d'Jeannine, puis le chemin continue dans des plantations de haricots mangetout (*Phaseolus vulgaris* L.). Nous n'allons pas plus loin, car ces cultures (une véritable forêt de haricots) sont tellement denses qu'il semble difficile de les traverser sans risquer de faire tomber une perche ou l'autre. Nous rebroussons donc chemin, et empruntons le sentier de gauche, qui conduit au fond du jardin. Nous saluons Isabelle, occupée à récolter des courgettes (*Cucurbita pepo* L.) et des haricots (*Phaseolus vulgaris* L.). Son jardin est un peu différent des autres, car il est composé d'un damier de petits carrés d' 1,50 m de côté, « comme les moines au moyen âge », nous dit-elle.

Plus loin, le chemin est encadré sur la gauche par un fossé destiné à l'écoulement de l'eau de pluie, et sur la droite par un talus envahi de potirons et de courgettes. Ce talus est composé des pierres et des cailloux qui ont servi à la construction de la toute première ligne de chemin de fer Bruxelles-Malines. Elle passait quelque part sur le terrain, nous dit Jacques. Ce sont les jardiniers qui ont tout nettoyé, un peu à la manière des bergers dans les régions montagneuses. La parcelle d'Jacques se trouve un peu plus loin sur le côté gauche, dans « le talus ». Il le nomme ainsi car au moment où il est arrivé, c'était effectivement un talus, qu'il a progressivement aplani pour y installer ses légumes. De l'autre côté, il y a la parcelle d'Henri, son vieil ami, puis celle d'une dame turque, qui organise souvent des barbecues dans le jardin. Le sentier s'arrête là, à l'entrée de la dernière parcelle, qui a triste mine. Elle semble abandonnée ou presque. En plein milieu se tient debout une vieille cabane en matériaux de récupération, remplie de planches et de déchets en tout genre. Derrière cette construction de fortune, on aperçoit les quelques légumes chétifs qui parsèment le terrain, ainsi que les vieux plastiques qui servaient autrefois à la délimitation des parcelles, et qui suggèrent qu'il y avait encore une ou deux parcelles au fond du jardin. Nous n'irons pas jusque là, car la végétation commence déjà à reprendre le dessus. Nous jetons un coup d'œil aux grands peupliers (*Populus*) qui bordent les voies de chemin de fer tout au bout du terrain, avant de faire demi-tour pour aller visiter la deuxième partie du jardin, que l'on devine de l'autre côté des voies.

1.2.2. Le potager de la rue Navez, ou « en haut »

Il faut donc sortir de la partie basse pour pénétrer dans la partie haute, dont l'accès est également barré par une grille fermée à clé. Mais aujourd'hui nous avons de la chance : la grille est restée ouverte. Les ouvriers d'Infrabel travaillent probablement à l'entretien des infrastructures. Sans attendre, nous empruntons le chemin qui descend vers le jardin. Très vite, un petit sentier part sur la gauche, vers les potagers.

Il longe la première parcelle appartenant à Faissal, d'origine marocaine, puis deux parcelles exploitées par des italiens, puis celle de Roberto, l'espagnol. Ici, les jardins sont différents d'en bas, dans ce sens qu'ils sont soigneusement délimités et clôturés. Il serait d'ailleurs difficile d'y pénétrer sans la présence du jardinier, et c'est justement l'effet recherché. Les vols sont manifestement nombreux dans les jardins, et les jardiniers tentent de s'en prémunir du mieux qu'ils peuvent.

Le sentier tourne ensuite en angle droit, et descend vers les parcelles situées plus bas, au niveau des rails. Dans la descente, nous nous arrêtons un instant pour cueillir quelques mûres. Elles sont énormes et très sucrées, c'est un véritable régal ! Le sentier traverse ensuite des parcelles potagères réparties sur la gauche et sur la droite. Les clôtures ont disparu, sauf au bout du sentier, le long du chemin de fer, où les parcelles sont à nouveau de véritables forteresses.

Nous contournons un saule pleureur (*Salix babylonica*) puis nous poursuivons sur la droite, vers « la tour », vestige d'un projet de chemin de fer aérien qui n'a jamais abouti. Là, sous les grands peupliers, nous saluons trois jardiniers, des « habitués » comme on dirait dans un bistrot, car ils viennent tous les jours ou presque. Ils sont pensionnés, et ont tout le temps pour se rencontrer, discuter, partager un verre de vin ou un morceau de fromage, et refaire le monde ! Nous utilisons le terme « habitués », car à certains moments, on se croirait effectivement sur la terrasse d'un café méditerranéen, au bord de la mer, avec les anciens qui se chamaillent sur le temps qu'il fera demain, la jeunesse qui n'est plus, ou la politique qui déraile... En guise de vagues, ces vieux-ci ont le chemin de fer, seul bémol à la quiétude des lieux. Théo et ses amis grecs nous accueillent à bras ouverts, avec les yeux rieurs et un verre de vin. Le jardin est leur petit coin de paradis, un havre de paix en plein cœur de Bruxelles. Nous nous asseyons avec eux et acceptons le verre de vin qu'ils nous proposent. Sans toujours comprendre l'entièreté de leurs discours, nous écoutons avec beaucoup de plaisir leurs histoires, et rions en entendant leurs blagues. Une heure est vite passée en leur compagnie ! Comme le soleil tombe à l'horizon, les jardiniers quittent progressivement le jardin. Nous les suivons sur le chemin du retour. A la sortie, nous les saluons chaleureusement, en espérant les revoir bientôt...

1.3. À la rencontre de jardiniers aux origines souvent lointaines

Nos premières visites au jardin potager ressemblaient souvent à celle qui vient d'être décrite. Elles nous ont permis de rencontrer les jardiniers de manière spontanée et de nous imprégner des lieux et de l'ambiance. Sur cette base, nous avons ensuite déterminé les groupes stratégiques hypothétiques retenus pour l'enquête, c'est-à-dire des groupes de jardiniers supposés avoir globalement la même manière de réagir face à un problème donné. La constitution de ces groupes stratégiques découle d'hypothèses qui ont été posées

sur bases des conflits et des représentations observés. Ils ont ensuite été confrontés à la réalité du terrain, et ont donc évolué au fur et à mesure de l'enquête pour coller au mieux à cette réalité. Mais ils ne sont en aucun cas exhaustifs. Voyons quels sont les critères qui ont été retenus pour former ces groupes, avant de présenter les jardiniers qui, au sein de ces groupes, ont fait l'objet d'une enquête approfondie.

1.3.1. Les groupes stratégiques hypothétiques sélectionnés

Le premier groupe stratégique hypothétique est relatif à l'espace, et sera appelé « en haut – en bas », selon la terminologie adoptée par les jardiniers. C'est le groupe le plus « théorique », construit à priori sur base de la configuration spatiale du potager. Au début de l'enquête, les discours de certains jardiniers nous avaient poussé à diviser ce groupe en trois, car la partie haute du jardin est composée en réalité d'une partie haute et d'une partie basse. Sur cette base, nous avons décidé de choisir trois jardiniers dans chacun des trois espaces, soit neuf au total. En fin d'enquête, lorsque nous avons confronté les données les unes aux autres, il est toutefois apparu que la division du groupe de jardiniers en trois groupes stratégiques spatiaux ne correspondait en réalité à aucune stratégie réelle, et était purement théorique. Dès lors, le premier groupe stratégique a été ramené aux deux entités « en haut – en bas », qui décrivent mieux les différences qui existent entre les deux parties du jardin, notamment au niveau des relations qui s'établissent entre les jardiniers ou encore au niveau de la notion de propriété.

Le second groupe stratégique hypothétique est basé sur les oppositions « Infrabel – jardiniers ». C'est le groupe stratégique « officiel », qui a également été construit dès le départ et confirmé sur le terrain. Il reprend d'un côté le gestionnaire du terrain, représenté par M. Vergaelen, et de l'autre l'ensemble des jardiniers. Même s'ils se côtoient rarement, les relations au sein de ce groupe stratégique sont relatives à la gestion des parcelles, et principalement à l'accès, à la convention d'utilisation et au règlement. Nous verrons que ces relations sont souvent tendues voire conflictuelles, car les intérêts des uns et des autres ne se rencontrent pas forcément. Par exemple, la question des plastiques et des matériaux présents sur le terrain est envisagée par Infrabel sous l'angle de la sécurité et de l'esthétique, tandis qu'il s'agit pour les jardiniers d'une question pratique et de productivité.

Le troisième groupe est élaboré sur base de critères temporels, et oppose les « plaisanciers » aux « actifs ». Ces termes ne correspondent à aucun vocabulaire adopté par les jardiniers, mais ont été choisis en fonction de leurs activités professionnelles, car nous pensons que celles-ci déterminent des dynamiques d'exploitations différentes. En effet, ce groupe est basé sur l'observation de conflits de voisinage qui révèlent des manières différentes de concevoir l'activité potagère. Les premiers disposent de tout leur temps pour s'occuper de leur jardin, tandis que les seconds sont tenus par des activités professionnelles qui limitent le temps qu'ils consacrent aux soins de leurs légumes.

Un quatrième groupe basé sur les origines culturelles des jardiniers aurait probablement permis d'expliquer certains phénomènes observés sur le terrain. Ce groupe aurait distingué trois groupes : les jardiniers belges, les méditerranéens (y compris les marocains), et les turcs. En effet, il semble que ces trois groupes adoptent des manières différentes de cultiver et de s'approprier la terre. Malheureusement, aucun jardinier turc n'a pu être approché

pendant cette enquête. S'ils sont nombreux dans la partie basse du jardin, ils ont été peu présents pendant l'enquête, ou peu disponibles pour des entretiens prolongés. Sans avoir rencontré une partie du groupe, il était naturellement impossible de dégager des différences et des pistes d'interprétation basées sur des éléments culturels. Nous nous limiterons donc aux représentations des jardiniers vis-à-vis des autres nationalités, ainsi qu'à des observations personnelles, notamment des parcelles et des espèces cultivées par les jardiniers turcs.

1.3.2. Présentation des utilisateurs enquêtés

Sur base de ces groupes stratégiques hypothétiques, nous avons sélectionné, parmi la quarantaine d'exploitants du quadrilatère, neuf jardiniers qui ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie. Comme nous l'avons signalé, ces neuf exploitants correspondent aux trois divisions spatiales pensées au départ. Malgré le fait que cette division ne corresponde en réalité à aucun regroupement de jardiniers autour de représentations, de normes ou de valeurs communes, la sélection de départ a été maintenue car elle permet de garder un nombre de jardiniers suffisant pour mettre en avant des différences sensibles dans les modes d'appropriation et d'exploitation du sol. L'élargissement du groupe du « bas » à trois jardiniers supplémentaires aurait bien sûr été idéal, mais les contraintes temporelles de l'enquête ne l'ont pas permis. Les résultats de cette étude ne sont donc nullement exhaustifs, et les conclusions que nous en tirerons constitueront des pistes de réflexion, plutôt que des affirmations scientifiques.

Les oppositions « actifs – plaisanciers » et « belges – méditerranéens – turcs » ont servi de critères pour la sélection des jardiniers au sein de chaque groupe spatial. Toutefois, aucun jardinier turc n'a pu faire l'objet d'une enquête poussée, et nous nous sommes donc résignés à interroger uniquement les jardiniers belges et méditerranéens. Nous avons également souhaité que les deux sexes soient représentés dans cette enquête, mais l'absence de femme disponible dans la partie du haut a également limité nos investigations. Enfin, nous avons trouvé dans chaque partie du jardin une personne novice, c'est-à-dire qui n'exerce pas le jardinage selon un apprentissage particulier. Nous verrons qu'il en découle des techniques de culture et des rapports à l'environnement sensiblement différents. Voici le profil des jardiniers qui nous ont accordé du temps pour cette enquête.

Parmi les jardiniers qui nous ont accordé du temps pour cette enquête⁶⁹, ceux qui ont en dessous de 50 ans sont rares au jardin. Dans la partie haute, il n'y en aucun. En bas, le public est plus jeune. Nous avons croisé un homme turc qui avait une trentaine d'années, mais il nous a avoué qu'il n'avait vraiment pas assez de temps pour son jardin, et que les résultats n'étaient pas fameux ! La répartition des jardiniers dans les groupes stratégiques montre clairement que les personnes retraitées sont majoritaires. Tous les jardiniers nous l'ont dit, entretenir un jardin est une activité qui demande beaucoup d'investissement et de régularité au niveau du temps de travail. C'est probablement ce qui manque aux jeunes, qui sont souvent très sollicités par leurs obligations professionnelles et familiales. Ou peut-être n'en éprouvent-ils pas le besoin ? Nous verrons plus loin que tous les jardiniers rencontrés ont dans leur enfance un lien spécial avec la terre, et que le jardinage est pour eux un « retour aux sources ». Les jeunes gens qui ont toujours vécu en ville ont sans doute d'autres centres d'intérêt.

⁶⁹ Voir le profil des jardiniers en annexe 2.

	Actifs	Plaisanciers
En haut	Faïssal (±50 ans) Olivier (±50 ans)	Joseph (73 ans) Théo (74 ans) Roberto (±60 ans) Aldo (74 ans)
En bas	Jeannine (72 ans)	Jacques (76 ans) Aïcha (±50 ans)

Figure 6 : Répartition des jardiniers dans les groupes stratégiques « en haut - en bas » et « actifs - plaisanciers ».

Joseph, Théo et Jacques sont présents sur le jardin depuis près de 30 ans. Ils font partie de la vieille génération, et ont perdu beaucoup de leurs amis avec qui ils exploitaient le jardin. Les anciens sont plus nombreux dans la partie haute du jardin, tandis qu'il ne reste qu'Jacques et Henri dans la partie basse. Dès lors, le public qui fréquente le jardin d'en-bas est un public plus jeune et aux origines sociales différentes : les belges et les méditerranéens sont progressivement remplacés par des marocains et des turcs, qui sont les deux communautés étrangères les plus importantes à Schaerbeek. On peut donc supposer que les populations qui affluent aujourd'hui des pays d'Europe de l'Est, où le jardinage est une tradition familiale très implantée, participeront également à ce renouvellement des générations.

Le départ des anciens jardiniers, souvent pour cause de décès, est également un moment privilégié pour le remodelage et l'agrandissement des parcelles. Ce phénomène est illustré par les deux cartes ci-dessous, représentant l'implantation des jardiniers sur le terrain.

Prenons l'exemple d'Jacques. Quand il est arrivé au jardin en 1981, il n'y avait plus aucune parcelle de libre. Ayant repéré une bande de terrain de 2 ares qui lui semblait exploitable, il s'y est installé et a fait les travaux nécessaires pour aplanir et nettoyer la zone. Une dizaine d'années plus tard, il a profité du départ d'un vieil italien pour récupérer sa parcelle, et ainsi de suite jusqu'à obtenir une superficie de 6 ares. En 2009, le prix de location de la parcelle a fortement augmenté, et Jacques a décidé de laisser tomber les morceaux qu'il avait glanés à gauche à droite. Ceux-ci sont aujourd'hui exploités par des plus jeunes, qui ont « squatté » le terrain et attendent une régularisation de leur dossier chez Infrabel.



Figure 7 : Répartition des parcelles des jardiniers de la partie basse⁷⁰

⁷⁰ Aerodata International Surveys, Google Earth 2009, 8 juin 2004.

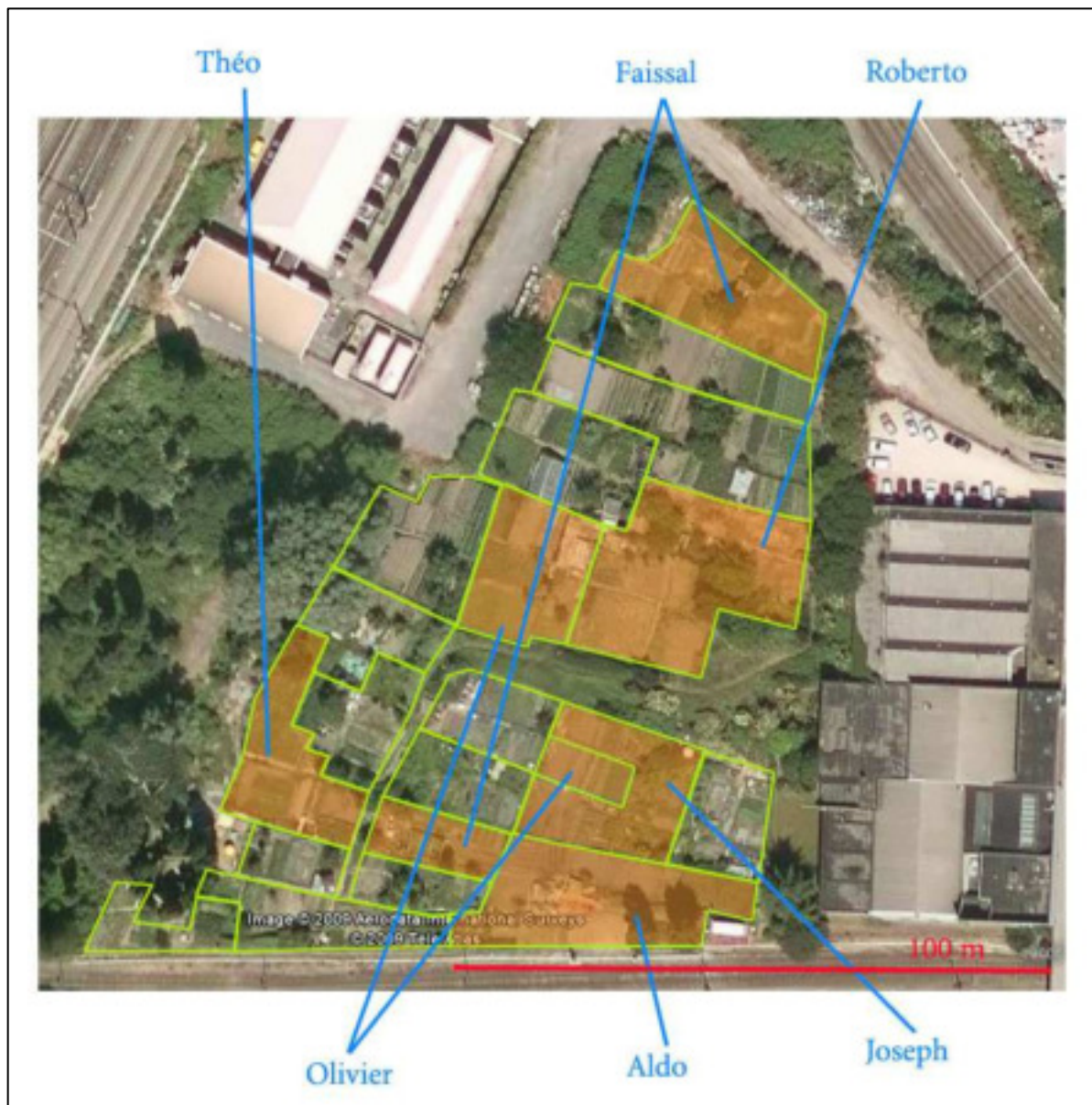


Figure 8 : Répartition des parcelles des jardiniers de la partie haute⁷¹

Joseph, Olivier, Théo et Faissal ont également agrandi leur superficie lors du départ d'anciens jardiniers. Ce mode de répartition interne des parcelles, s'il était monnaie courante, est aujourd'hui en passe de disparaître. Le nouveau gestionnaire du terrain entend dorénavant distribuer lui-même les parcelles qui se libèrent aux personnes inscrites sur la liste d'attente. La voie officielle remplace ainsi les arrangements officieux.

Les agrandissements de parcelle, comme l'a fait Jacques, signifient-ils que les jardiniers cherchent un maximum d'espace pour une production maximale ? Qu'espèrent-ils de l'exploitation de leur jardin en termes économiques ? Analysons le discours des jardiniers et la manière dont ils aménagent leur parcelle pour dégager des éléments de réponses à ces questions.

⁷¹ Aerodata International Surveys, Google Earth 2009, 8 juin 2004.

2. Les fonctions alimentaires et économiques

2.1. Bilan économique

A l'origine, la fonction d'économie domestique est la fonction première du jardin potager. En effet, la culture potagère vise « la production de végétaux comestibles en vue de satisfaire un besoin primaire, celui de manger »⁷². Mais dans nos pays occidentaux où la population dispose généralement des moyens d'acheter sa nourriture, la fonction économique du jardin potager tend à disparaître, au profit des fonctions sociales et environnementales. Ce constat s'applique-t-il au jardin urbain populaire qu'est le potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord ? S'agit-il pour certains usagers d'assurer leur « sécurité alimentaire » ? Que leur rapporte le potager en termes monétaires ?

Pour dégager des éléments de réponse à cette question, nous avons interrogé les jardiniers sur les motivations qui les poussent à cultiver leur jardin, sur les coûts que ça représente, sur les quantités produites et le nombre de personnes qui mangent les légumes du jardin, ainsi que sur le rapport entre les légumes produits et les légumes achetés. Au terme de cette enquête, force est de constater que la plupart de ces questions restent sans réponse. En fait, aucun jardinier rencontré ne sait exactement ce que lui coûte ni ce que lui rapporte sa parcelle. Il faut donc renoncer à faire un bilan économique précis du jardin. Seul un relevé systématique des frais réalisés et des récoltes obtenues sur plusieurs années permettrait d'obtenir de telles données. Les témoignages des personnes enquêtées permettent toutefois de mettre en évidence les principaux coûts et bénéfices induits par l'entretien d'une parcelle potagère.

2.1.2. Coûts

Les principales dépenses que réalisent les jardiniers pour leur jardin sont destinées à la location de la parcelle, à l'achat de semences, de plants, de produits fertilisants, d'outils et de matériel. Voyons ce que représente chacun de ces postes.

Loyer de la parcelle

La seule dépense dont les jardiniers sont certains est le prix de location de la parcelle, d'une part parce qu'il représente un coût fixe, mais surtout parce qu'il a augmenté au printemps 2009 suite au changement de gestionnaire. Jusqu'en 2008, le terrain était loué annuellement à 0,15€/m². A partir de cette année, Infrabel a fixé le prix à 0,40€/m², soit une augmentation de près de 300%. Infrabel justifie ce prix comme une adaptation à l'inflation. M. Vergaelen précise que « le prix est tout à fait démocratique », et que les recettes sont destinées à « couvrir au moins en partie les frais de gestion des dossiers ». Ce serait donc une faveur qui est faite aux jardiniers, car les autres terrains d'Infrabel destinés à des occupations industrielles sont loués 6,5€/m². Bien sûr, la présence des jardiniers est aussi une source de bénéfices pour le gestionnaire, nous y reviendrons plus loin.

⁷² F. WEBER, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XX^e siècle*, Paris, 1998, p. 207.

Du côté des jardiniers, le prix de location de la parcelle ne semble pas tellement négligeable. L'augmentation du prix a naturellement fâché la plupart des jardiniers, car ils n'ont pas été consultés au préalable et en ignorent les motifs. Le degré de contestation est cependant variable. Jean-Pierre, estimant que « c'est du vol », a décidé de ne pas renouveler son bail, et est parti. Jacques, qui cultivait 6 ares, a tenté de négocier avec M. Vergaelen. Jusque là, il jouissait d'un arrangement avec le précédent gestionnaire : en tant que « responsable » (plus ou moins autoproclamé) de la partie basse, il acceptait de surveiller le terrain et de régler les problèmes entre les jardiniers, en échange d'un loyer gratuit. Aucune négociation n'a été possible avec M. Vergaelen, qui suit les procédures officielles : « moi, je travaille de manière réglo, tout le monde à la même enseigne ». Passer de 0 à 240€ était difficilement acceptable pour Jacques, qui a donc décidé de réduire sa superficie à 2,5 ares.

Pour d'autres, la pilule a du mal à passer, mais ils ont décidé de continuer quand même. « Ca fait beaucoup en une fois », nous dit Olivier. « Mais comme on a construit le chalet l'année passée, on va pas partir maintenant ».

Seul Aldo n'a pas l'air embêté par la question du loyer :

« Les prix ont augmenté, mais franchement l'argent c'est pas de problème. On est pauvre, nous, mademoiselle, mais ce jardin ça me permet de manger des bons légumes tout l'hiver. Alors vous imaginez, la location c'est pas grand-chose. A la maison j'ai 6 congélateurs, que je remplis avec les légumes, les haricots, les choux, les brocolis, et avec la viande, l'agneau et la volaille. Et on mange bien, mademoiselle. J'ai l'habitude de manger les légumes qui viennent de la terre que j'ai travaillée. C'est comme ça ».

Il loue pourtant une des plus grandes parcelles de la partie haute, mais comme elle est exploitée de manière « intensive », la production couvre largement le prix du loyer. Avec une superficie de 700 m², le loyer lui coûte 280€. C'est la principale dépense qu'il réalise pour son jardin. Aldo estime qu'il produit au minimum 500kg de pommes de terre par an. Sa production lui permet de subvenir à tous les besoins de son ménage en pommes de terre (lui et sa femme), et en partie à ceux de sa fille. Au prix moyen de 0,90€/kg⁷³, il devrait déboursier 450€ pour acheter l'équivalent dans le commerce. En ne considérant que le prix de location de la parcelle, il fait donc une économie sur sa consommation de pommes de terre de 170€ par an. Il s'agit bien sûr d'une estimation qui ne prend pas en compte les autres frais réalisés dans le jardin, mais elle prouve que les propos de Aldo sont justifiés.

Toutefois, le gain que Aldo réalise n'est possible que parce qu'il dispose d'une grande parcelle, dans laquelle il n'a aménagé aucune zone de détente, c'est-à-dire un lieu destiné à accueillir par exemple une table et des chaises, afin de se reposer ou de passer du temps libre. Mais ce gain est surtout réalisable parce qu'il est pensionné. Si le temps de travail était intégré dans le calcul, les résultats seraient très différents, et Aldo perdrait fort probablement de l'argent. L'importance du loyer dans le bilan économique du jardin doit être considéré en fonction des activités professionnelles du jardinier. Le fait de louer la parcelle au m² induit une corrélation entre le temps dont dispose le jardinier, la superficie de la parcelle et le mode d'exploitation du sol.

⁷³ Banque nationale de Belgique - BelgoStat Online - Prix moyens à la consommation par produit: produits alimentaires - légumes, y compris pommes de terre et autres tubercules, <http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker? LinkID=796000011|910000082&Lang=F>, le 9 août 2009.

		Superficie	Mode d'exploitation
Plaisanciers	Aïcha	150 m ²	+
	Jacques	250 m ²	++
	Joseph	250 m ²	++
	Théo	370 m ²	++
	Roberto	500 m ²	++
	Aldo	700 m ²	+++
Actifs	Jeannine	170 m ²	++
	Faïssal	600 m ²	+
	Olivier	350 m ²	+

Figure 9 : Relation entre les activités professionnelles des jardiniers, les superficies cultivées et les modes d'exploitation du sol.

+ : terrain partiellement cultivé avec une zone « détente » ; ++ = terrain entièrement cultivé avec une zone « détente » ; +++ = terrain entièrement cultivé sans zone détente

Pourtant, Olivier et Faïssal, deux actifs, disposent de grandes parcelles. Mais celles-ci ne sont pas cultivées dans leur intégralité. De plus, Olivier cultive sa parcelle avec sa compagne. Le potager est un projet de couple, et ils viennent toujours ensemble au jardin. Si Olivier était tout seul, il ne pourrait pas assumer une si grande zone. Quant à Faïssal, il est indépendant, et travaille généralement un jour sur deux, pas plus. Il peut donc organiser ses horaires comme il le souhaite, et venir au jardin régulièrement. Reste Aïcha qui, à l'inverse, est sans emploi mais dispose du plus petit espace. Sa situation s'explique par le fait qu'elle vient au jardin dans le but de prendre soin de sa santé. D'ailleurs, la majorité des légumes qu'elle produit sont offerts à ses amis, et pas consommés personnellement. Elle n'a pas cherché à avoir une plus grande parcelle, la sienne lui suffit.

On peut donc considérer que de manière générale, plus le jardinier dispose de temps libre, plus sa parcelle est grande, et plus le mode de culture est intensif. Les grandes parcelles sont l'apanage des « plaisanciers » qui disposent du temps nécessaire pour obtenir une belle récolte, tandis que les « actifs » se contentent généralement de plus petits jardins, ou n'en cultivent pas la totalité.

Achat de semences et de plants

Les dépenses réalisées pour l'achat de semences et de plants varient très fort entre « actifs » et « plaisanciers ». Récupérer les semences d'une année à l'autre est une technique qui suppose des connaissances, de l'espace et du temps. Des connaissances d'abord, parce que la récolte des semences ne peut pas se faire de n'importe quelle manière. Certains légumes par exemple sont de type allogame, ce qui signifie qu'ils peuvent se croiser s'ils fleurissent au même moment. Or, la réussite d'un semis tient essentiellement « à la qualité de la semence qui doit être franche d'espèce, de pureté parfaite, de faculté germinative élevée et de grande vitalité »⁷⁴. Le jardinier doit donc connaître ces variétés s'il veut en conserver les graines. De l'espace ensuite parce qu'il faut réserver chaque année une partie de la production pour l'année suivante, production qui ne sera pas consommée. Du temps, enfin,

⁷⁴ L. CLAUSE, *Guide clause. Traité pratique du jardinage*, 27^e édition, Brétigny-sur-Orge, 1982, p. 73.

nécessaire pour la conservation et le tri des semences, afin de ne garder que les plus fécondes.

Parmi ces trois ingrédients, c'est généralement le temps qui fait le plus défaut aux « actifs ». Ils achètent donc la majeure partie des semences dans le commerce, et ne gardent que les graines les plus faciles à conserver. Pour Chantal, ce sont surtout les connaissances qui lui font défaut :

« On garde quelques graines, mais le reste on l'achète. Certaines choses sont faciles, comme les haricots, les courgettes. Mais les poireaux, les oignons, c'est trop compliqué. C'est beaucoup plus facile de passer une commande chez *Le jardinier du nord*⁷⁵, au printemps ».

Les « plaisanciers » par contre apportent généralement beaucoup de soin à la récolte des semences, et conservent leurs variétés parfois plus de quinze ans. Joseph par exemple a une variété de tomates de Californie qu'il a rapportée des Etats-Unis il y a dix-huit ans. « Mais elles commencent un peu à décliner. Au bout d'un moment, comme j'en ai pas beaucoup, elles s'affaiblissent », nous dit-il. Aldo aussi garde ses graines d'année en année.

« J'avais rapporté des tomates d'Italie, des oignons d'Italie. Là-bas ça vient bien, mais ici ça donne pas, ça reste tout petit. C'est parce qu'en Italie on a le soleil qui tape fort, et si ça manque d'eau, on arrose. Mais ici c'est l'inverse, sauf que pour le soleil on peut rien faire. Alors j'ai acheté des semences les premières années, puis maintenant je garde une partie de la récolte pour l'année d'après. Regardez les princesses, là, celles qui sont un peu jaunes. Et bien je les laisse en terre plus longtemps, ce sera pour l'année prochaine ».

La plupart des variétés cultivées par les « plaisanciers » le sont donc d'année en année. Seuls deux légumes échappent à cette règle : les pommes de terre (*Solanum tuberosum* L.) qui sont achetées chaque année pour des raisons du risque de maladies virales, et les salades (*Eruca lactuca sativa* L.) qui proviennent généralement du marché. Aïcha est la seule « plaisancière » qui ne réserve pas une partie de sa récolte pour l'année suivante. Elle a d'ailleurs paru très surprise lorsque nous avons abordé ce sujet, et n'a pas tout de suite compris ce que nous voulions dire. « Non, non, j'achète au marché ou au magasin ». Aïcha est la seule à n'avoir jamais appris le jardinage si ce n'est par sa propre pratique. Elle cultive à l'intuition, et a très peu de notions relatives à la biologie des plantes.

Les gains économiques tirés de la conservation des semences sont donc réalisés essentiellement par les jardiniers âgés qui disposent de temps et qui sont nés en milieu rural, où l'autoproduction était nécessaire et où l'on traitait la chaîne du début à la fin, de la semence à la récolte.

Produits fertilisants

Tous les jardiniers, Aïcha y compris, insistent sur l'importance de nourrir la terre. Les apports de fertilisants sont essentiellement extérieurs. Cinq d'entre eux compostent les matières organiques, mais le terreau récupéré ne suffit pas et les jardiniers complètent par d'autres produits fertilisants⁷⁶. A l'exception d'Jacques qui récupère les feuilles mortes de son jardin et de la fiente de pigeons (*Columba palumbus*) chez un ami colombophile, tous les

⁷⁵ *Le Jardinier du Nord* est un semencier établi à Gand et spécialisé dans la vente par correspondance.

⁷⁶ Les questions relatives à l'amélioration du sol et à l'utilisation de produits fertilisants et phytosanitaires seront traités dans le point 3 consacré aux intérêts environnementaux du potager.

jardiniers achètent en grande surface un mélange organique composé de bouse de vache et de fiente de poules. Le prix est très modeste, et un sac de 25 kg suffit généralement pour une année. Certains jardiniers font des achats groupés, ce qui leur permet de réduire les frais de transport, bien que l'intérêt premier soit surtout pratique, car la plupart d'entre eux ne possèdent pas de voiture. Seul Joseph complète ce mélange avec un peu de chaux agricole, qui est également un produit bon marché. Les dépenses liées à l'amélioration du sol sont donc relativement limitées.

Produits phytosanitaires

L'utilisation de produits phytosanitaires est variable, mais généralement parcimonieuse. Cependant, c'est un sujet assez tabou, et il est parfois difficile de connaître l'emploi réel de ces produits. En effet, la plupart des jardiniers tiennent un discours contre toute utilisation de produit chimique, mais Olivier affirme, en nous montrant l'insecticide qu'il emploie en prévention pour les poireaux (*Allium porrum* L.), que « tout le monde ici l'utilise. Ça coûte environ 15€ pour plus d'un an. Sinon vous avez des vers, puis c'est foutu ». Aïcha utilise également un « insecticide universel », mais n'a aucune idée de ce que ça lui coûte. La part des produits phytosanitaires dans les dépenses des jardiniers est donc difficile à estimer. Elle n'est en tout cas pas nulle, car tous les jardiniers utilisent au moins du sulfate de cuivre comme fongicide.

Outils et matériel

Tous les jardiniers du quadrilatère possèdent leur propre outillage de base : une bêche⁷⁷, un sarcloir, un plantoir, un râteau, un sécateur. Pour le reste, les prêts de matériel sont fréquents, et chacun investit en fonction de ses besoins et de ses moyens. La plupart des jardiniers cherchent les bons plans pour récupérer des outils et du matériel de seconde main. Par exemple, Faissal a récemment acquis un groupe électrogène « pour trois fois rien, alors qu'il est comme neuf » via un ami d'Antonio qui voulait s'en débarrasser rapidement.

Les jardiniers stockent leur matériel dans des petites cabanes, sauf les outils de valeur qui sont rapportés à domicile après leur utilisation, sinon « ça disparaît vite fait ». Les vols sont nombreux dans le jardin, et les cabanes sont parfois visitées plusieurs fois par an. Les toits sont généralement équipés de gouttières, qui permettent la récolte de l'eau de pluie, dans des tonneaux, des baignoires ou des citernes.

Jusqu'il y a peu, ces cabanes étaient construites en matériaux de récupération : plastiques, tôles, fenêtres, planches... qui ne coûtaient pas un franc aux jardiniers. Idem pour les clôtures, qui étaient composées de grandes tôles en plastique ondulé (éternit). Depuis la reprise du terrain par Infrabel, les choses ont changé. Les jardiniers ont été priés de débarrasser leurs parcelles de tous les matériaux et objets divers qui donnaient au terrain l'allure d'une décharge et posaient des problèmes de sécurité. Dorénavant, tout jardinier qui souhaite construire une cabane doit le faire proprement avec des planches en bois, ce qui représente un coût supplémentaire pour les jardiniers. Le même règlement vaut pour les clôtures, qui doivent être construites en matériaux « prévus à cet effet »⁷⁸.

⁷⁷ Une seule utilisatrice ne possède pas de bêche, mais un simple grattoir, car elle a aménagé son jardin en carrés d'un mètre de côté pour éviter de bêcher.

⁷⁸ Modèle d'Autorisation d'occupation précaire d'un bien du domaine public d'Infrabel, p. 4.



Figure 10 : Système de récupération de l'eau de pluie d'une cabane située dans la partie basse du jardin (photographie personnelle, juillet 2009).

2.1.2. Bénéfices

Autoconsommation

Les informations fournies par les jardiniers lors de notre enquête vont toutes dans le même sens : les produits du potager sont majoritairement destinés à la consommation domestique. Les légumes sont d'abord mangés frais, puis congelés si c'est possible. Les pommes de terre (*Solanum tuberosum* L.), qui ont leur place dans la majorité des jardins, sont stockées dans un endroit frais et sec, généralement à la cave. Certains fruits sont également mangés frais, mais la plus grande quantité est transformée en confitures, gelées ou glaces. Les jardiniers récoltent également des plantes condimentaires, comme le persil (*Petroselinum sativum* Hoffm.), le cerfeuil (*Anthriscus cerefolium* Hoffm.) ou l'origan (*Origanum vulgare* L.), qui agrémentent les plats et les potages. Souvent, les fleurs ornementales ont aussi leur place dans le jardin, et constituent d'agréables bouquets.

Le potager du quadrilatère procurerait donc une part appréciable de l'alimentation des jardiniers. Ces bénéfices sont toutefois très difficiles à évaluer en termes économiques, car aucun jardinier ne pèse systématiquement ses récoltes. En été et en automne, les légumes produits suffiraient amplement à la consommation de chaque ménage. D'après les entretiens, les jardiniers ont même souvent trop, et distribuent une part de la récolte à leur famille, amis ou voisins. En hiver et au printemps par contre, la part de légumes

autoproduits dans la consommation totale des ménages dépend de deux facteurs : la logique de production du jardinier et les capacités de stockage.

En effet, certains jardiniers ne poursuivent pas du tout l'objectif de se nourrir toute l'année. Jeannine par exemple est très claire à ce sujet :

« Je mange uniquement des légumes frais et de saison. Vous savez, je suis toute seule, alors je vais pas commencer à blanchir et à congeler mes légumes. Le jardin, c'est surtout un hobby. Mon mari est mort il y a quelques années. Et quand je me suis retrouvée seule, il restait pas grand-chose. Le travail, le ménage, la télé, on finit vite par s'emmerder. Tandis que le jardin c'est vivant, ça change sans arrêt, et y'a toujours des trucs à faire ».

Ce désir de se raccrocher à la dimension du « vivant » est également central dans la démarche d'Aïcha, pour qui le potager est une « thérapie » contre la dépression. Les autres au contraire sont dans une logique tournée davantage vers la production de légumes. Cela ne signifie pas qu'ils voient le jardinage comme un moyen de gagner de l'argent. Mais ils consacrent du temps à leur jardin, et souhaitent des résultats en termes de production. L'architecture des parcelles et l'affectation du sol sont très révélatrices de ces deux logiques différentes. La parcelle d'Jeannine est parsemée de bosquets de fleurs et de plantes ornementales, alors que la surface est assez réduite (170 m²). Celle d'Aïcha, qui est encore plus petite (150 m²), est très peu organisée et une partie de l'espace est inutilisé. Chez Aldo, par contre, tout l'espace (700 m²) est strictement compartimenté et rentabilisé. A l'exception de quelques rosiers, les légumes sont partout, même sous les arbres. Il ne cultive d'ailleurs que ce qui sera réellement mangé.

« En face, y'a pas mal de maïs. J'en avais mis, il y a quelques années. Mais ma femme elle a pris, elle a mangé un morceau, puis c'est parti à la poubelle. Hé, je cultive pas pour la poubelle moi. Alors je mets plus de maïs. Vous voyez, mademoiselle, le maïs il faut le griller au barbecue, c'est comme ça que c'est bon. Mais ça prend du temps. Il faut de la patience pour ça, c'est comme la vie. Mais ma femme elle a pas la patience. Alors je mets plus le maïs ».

Sa parcelle lui permet de manger des légumes tout l'hiver, qu'il stocke à la cave et dans des congélateurs. C'est également le cas de Roberto, Jacques et Joseph. Les hommes s'occupent du jardin, et les femmes du conditionnement et de l'organisation.

« Au début, j'avais un plus petit terrain », me dit Joseph, « mais après j'ai récupéré un morceau qui était à l'abandon. Maintenant j'ai plus qu'assez. J'en mange toute l'année. D'abord, on mange un maximum frais, puis on stocke le reste au congèl'. Les choux, les fèves à couper, le persil, les épinards, les endives, les blancs de poireaux, le céleri, les choux-fleur. Ma femme tient une liste de ce qu'il nous faut pour l'hiver. Ça sort impeccable du congélateur, et on cuit tout à la vapeur. Le reste on le donne. Surtout aux quatre voisins de pallier, qui sont très heureux ! Puis aussi à ma fille. Quand je vais chez elle, je mets les légumes dans des sachets qui tiennent froid, vous voyez ? Elle habite dans le sud de la France, je vais la voir deux fois par an. Alors quand j'y vais, je lui prépare un bon colis. Y'a mille kilomètres, donc ça va, quand j'arrive c'est encore bien froid ».

Les trois autres jardiniers, à savoir Faissal, Olivier et Théo sont à cheval sur les deux logiques. Les deux premiers viennent au jardin quand ils n'ont plus d'obligations professionnelles, ce qui ne leur laisse pas le temps de produire pour toute une année. D'ailleurs, ils n'ont pas l'espace de stockage nécessaire. Théo, lui, dispose de tout son temps pour s'occuper du jardin, mais ce qu'il aime avant tout, c'est bavarder à l'ombre des peupliers !

Filières commerciales

Vendre ses légumes n'est pas très répandu dans le potager, et ce principalement pour deux raisons.

D'abord, c'est une démarche qui n'intéresse pas la plupart des jardiniers, car ils éprouvent plus de plaisir à offrir leurs légumes et leurs fruits à ceux qu'ils aiment plutôt que les vendre à un inconnu. Ils ne fonctionnent donc pas dans une logique commerçante. Roberto, par exemple, distribue à ses amis :

« Je dis parfois, quand y'en a trop, maintenant je vais le vendre. Mais pour finir, je donne. Et je trouve toujours quelqu'un à qui ça fait plaisir. Demain je suis invité chez des amis pour un barbecue. Et bien comme je sais qu'ils n'ont pas de patates au jardin, ce soir je vais en arracher un peu pour leur donner. Et je sais que ça va faire plaisir. C'est pareil pour les prunes. J'ai quelques amis qui les adorent, alors chaque année ils me demandent si je peux leur garder une ou deux caisses. Moi j'en ai trop de toute façon, alors c'est bien comme ça ».

Le don de quelque chose qu'on a produit soit même est un acte très gratifiant⁷⁹, et manifestement plus attrayant qu'un quelconque gain en argent.

Ensuite, vendre ses légumes n'est pas nécessairement facile. En effet, les filières commerciales sont dépendantes de normes et de contrôles sanitaires stricts. De plus, les distributeurs exigent souvent des quantités importantes et régulières, ce qui est impossible pour les jardiniers. Seuls les particuliers et les établissements Horeca⁸⁰, dont les comptabilités sont généralement assez « floues » sont susceptibles d'être intéressés par des achats ponctuels de légumes frais.

Faissal a un jour eu l'intention de vendre des poireaux (*Allium porrum* L.) dans un restaurant du quartier, mais la transaction s'est transformée en une sorte de troc :

« J'en avais mis beaucoup trop, et ils étaient superbes, la moitié de mon poignet ! Alors j'ai proposé au chef d'un bistrot que je connais un peu si ça l'intéressait. Il était d'accord, alors je les ai arrachés, et je lui ai apporté. Y'avait un sac poubelle rempli. Pour finir, on a passé l'après-midi là, avec un ami, à boire des coups. Quand on est partis, y'en avait bien pour 700 ou 800 francs belges, quelque chose comme ça. Le patron m'a dit « bon ben ce sera pour les poireaux ! ».

D'après Jacques, Grégor, un jardinier grec qui n'est plus là aujourd'hui, vendait dans un restaurant grec des fleurs de courgettes (*Cucurbita pepo* L.), qui sont consommées en beignets.

« Mais ça causait pas mal de problèmes, parce qu'il en ramassait un peu partout sur les parcelles des autres, qui n'avaient du coup plus de courgettes. Il vendait aussi une espèce de salade grecque, dont j'ai oublié le nom, ça ressemble à un pissenlit. Y'en a un qui se serait payé une voiture grâce à ça. Enfin, c'est ce qu'il disait... ».

Jacques aussi a envisagé plusieurs fois de vendre ses légumes.

« Des pommes de terre, j'en ai toujours trop, et j'en jette chaque année. Cette année, j'en ai déjà tiré 300 kg, et il en reste encore. Pour deux personnes, c'est trop. Mais bon j'en mets toujours beaucoup parce qu'on est jamais sûr de ce que ça va donner. Moi j'ai pas l'esprit mercantile. Je sais pas vendre.

⁷⁹ C'est une dimension centrale au jardin potager, qui sera évoquée plus longuement dans le point suivant consacré aux fonctions sociales du jardin.

⁸⁰ Horeca est le sigle du secteur d'activités de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés.

Alors je donne. Cette année, un ami turc m'a dit « Jacques, si tu en as trop, je t'en achète. Dis-moi le prix, et je les prends ». Mais qu'est-ce que ça vaut aujourd'hui des patates ? Je voyais l'autre jour dans un magasin, y'avait une promotion : 5,95€ pour 25 kg de patates. A un autre endroit, c'était 0,99€ le kg. Moi je peux pas vendre à ce prix là. Au mieux à 7 – 8 € le kilo. Je peux pas vendre moins cher. Ça me fait mal au ventre de vendre ça pour rien alors que ça m'a demandé tant de travail. Mais du coup, j'ai peur que les gens me prennent pour un voleur. Alors je préfère les donner à une vieille personne que je connais un peu au CPAS, à qui ça fait vraiment plaisir ».

Les prix du marché sont donc dans ce cas un frein à la vente de légumes, car Alber ne peut pas rivaliser avec l'industrie agro-alimentaire. Quant aux circuits parallèles, par exemple la vente de légumes à des groupements d'achat en commun⁸¹, ils ne sont évoqués par aucun jardinier. Ceux à qui nous avons posé la question n'en connaissent pas l'existence, ni le principe.

2.2. Intérêts pour le gestionnaire

Le jardin est également une source de coûts et de bénéfices pour le gestionnaire du terrain. Mais comme pour les jardiniers, ils sont très difficiles à estimer avec précision. Voici la liste de ceux que nous avons pu mettre en évidence :

Coûts :

- Rémunération du personnel attaché à la gestion des dossiers, soit M. Vergaelen et sa collègue. Toutefois, ils ont également d'autres attributions que les potagers et ne savent pas exactement combien de temps ils y consacrent.
- Coût des investissements réalisés dans le jardin pour en assurer la sécurité et la salubrité. Infrabel a fait poser la grille à l'entrée de la partie haute, et fait remplacer la serrure de la partie basse. Le terrain a également été nettoyé des déchets plusieurs fois, et des containers ont été posés à plusieurs reprises pour les jardiniers.
- Prise en charge de certains dossiers par le service juridique, par exemple quand un utilisateur refuse de déblayer sa parcelle des matériaux indésirables. Le service juridique s'est également occupé d'un dossier relatif à un incendie causé par un jardinier qui refusait d'en assumer les frais.

Bénéfices

- Loyer payé par les jardiniers, soit 0,40€/m². Nous avons estimé la superficie à 239 ares⁸², ce qui représente un bénéfice de 9 560€⁸³. Il ne s'agit toutefois d'un réel bénéfice qu'à la condition que le terrain ne puisse pas être alloué à d'autres occupations

⁸¹ Un Groupement d'Achat en Commun (GAC) est un groupement de consommateurs qui vont à la rencontre de producteurs (fermiers, maraîchers, boulanges, éleveurs, etc.) dans le but d'accéder à des produits sains et de saison, de soutenir des petits producteurs locaux, de diminuer le gaspillage dû à la manutention, au transport et aux emballages, tout en profitant de prix avantageux et en encourageant le respect des travailleurs, de l'environnement et de la biodiversité (GAC de Louvain-la-Neuve – Informations de base – Présentation du GAC de Louvain-la-Neuve, http://gaclln.over-blog.com/pages/Présentation_du_GAC_de_LouvainlaNeuve-753624.html, consulté le 15 août 2009).

⁸² M. Vergaelen ne dispose pas des superficies, car tous les dossiers n'ont pas encore été régularisés. Cette superficie est le résultat d'un calcul graphique : sur base d'une carte au 1/1895^e (Google Earth), la surface a été décalquée sur du papier millimétré de manière à compter chaque carré de 1 cm de côté, correspondant dans la réalité à 359,1 m².

⁸³ Cette somme est surestimée car certaines parcelles ne sont pas occupées.

- (parkings, terrasses, garages...) plus rentables.
- Diminution des frais d'entretien du terrain, qui sont essentiellement constitués par le fauchage régulier de la végétation, en vertu de la loi du 25 juillet 1891 sur la police des chemins de fer.
 - Diminution des frais de surveillance, car les jardiniers sont présents régulièrement sur le terrain, et dissuadent les comportements illicites, notamment en matière de dépôts d'immondices.

Lequel, des coûts ou des bénéfices, l'emporte sur l'autre ? D'après M. Vergaelen, la gestion des différents sites potagers du Groupe SNCB coûte cher.

« On a dépensé de l'argent pour la question des vols. Après ça, on ne sait pas faire grande chose, et la police non plus. On ne va quand même pas poster un gardien sur chaque site pour surveiller le passage. Ca nous embête, franchement. Mais on ne sait pas faire grand-chose, les gens qui connaissent bien le quartier, ils passent par les voies. Puis on a d'autres problèmes dans le jardin. Par exemple les immondices, on a beau faire nettoyer, un mois après c'est rebelotte. Vous savez, on gère au provisoire, mais à long terme on n'y arrive pas. Ce n'est pas notre vocation, les jardins. Alors maintenant on va changer un peu la manière de faire. On va se mettre en rapport avec les autorités locales, et les associations écolo pour leur proposer la gestion des lieux. Et ils feront une meilleure gestion car ils ont plus de temps et c'est leur vocation. Infrabel fait uniquement de la gestion administrative. En plus le problème c'est qu'on dépend de l'état, et qu'on doit tout justifier. Donc on va proposer des bails emphytéotiques aux communes, pour pas grand-chose, comme on a fait à Etterbeek. Comme ça on essaye de contenter tout le monde, associations et habitants ».

Manifestement, Infrabel accepte la présence de potagers sur ses terrains, mais veut se décharger de leur gestion. L'idée serait donc de garder les bénéfices de la location et de l'entretien des parcelles, sans les inconvénients de gestion de dossiers, d'immondices, de vols, de conflits et de contestataires.

2.3. Bilan et pistes de réflexion

Pour que le bilan économique d'une parcelle potagère soit positif, le jardinier doit réunir un certain nombre d'éléments :

- louer une parcelle dont les **proportions** correspondent au temps que le jardinier souhaite consacrer à son jardin, pour que la récolte couvre au moins les frais fixes de la location de la terre ;
- disposer de **temps** à passer au jardin de manière régulière, pour la même raison. C'est un facteur déterminant, car si le jardinier doit prélever des périodes de sa journée sur son temps de travail rémunéré, le gain est nul, voire négatif.
- avoir des **connaissances**, qui permettront au jardinier d'obtenir une belle récolte (pour autant que la saison soit belle !), de récupérer ses semences, de produire ses propres amendements, d'appliquer des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires...
- posséder un sens de la **récupération** et de la débrouille, pour ne pas dépendre des magasins spécialisés et obtenir le matériel nécessaire à moindre coût.

Dans le quadrilatère de Bruxelles-Nord, chacun combine ces éléments en fonction des

objectifs qu'il poursuit dans le jardin. Ceux pour qui l'autoconsommation n'est pas un but en soi sont naturellement moins inquiétés par ces facteurs. Ils peuvent se permettre par exemple de partir cinq semaines en vacances à la belle saison sans se tracasser de leur jardin. Mais pour ceux qui veulent être récompensés en termes de production, chaque dimension est importante. Pour ceux-là, l'élément qui semble déterminant est le temps que le jardinier peut consacrer à son jardin. Pour les « plaisanciers », les gains peuvent être tout à fait intéressants, malgré le prix de location de la parcelle. Mais pour les « actifs », le budget est plus difficile à équilibrer, car si le temps manque, le prix de location risque d'annuler les bénéfices de la récolte. Le transfert de gestion du terrain d'Infrabel à la commune de Bruxelles pourrait supprimer cette contrainte, car la commune prendrait en charge le prix de location, et fixerait elle-même le montant payé par les jardiniers. Celui-ci pourrait par exemple s'aligner sur les prix pratiqués par Bruxelles Environnement, à savoir 0,20€/m².

Par ailleurs, nous avons constaté que certains modes de production pourraient être améliorés pour renforcer « l'autarcie » des jardiniers. Nous sommes notamment étonnés que le compostage soit peu pratiqué et peu valorisé dans le jardin. En effet, la moitié des jardiniers rencontrés n'ont pas de compost sur leur parcelle, mais achètent leur amendement dans le commerce. Quand on sait que plus de 2 700 000 tonnes de déchets sont produits annuellement en Région de Bruxelles-Capitale, et qu'une poubelle blanche contient environ 42% de déchets organiques⁸⁴, on comprend tout de suite le potentiel inexploité dans les jardins potagers. L'installation d'un compost collectif à l'entrée du jardin, disponible pour les habitants du quartier, procurerait (s'il est bien géré) un complément de produits fertilisants appréciable pour les jardiniers et leurs légumes. Notons qu'il existe un potentiel encore bien plus important qui n'est pas non plus valorisé : l'excrément humain. C'est peut-être toute l'organisation de l'évacuation de nos déchets qui est à repenser, pour recréer des cycles d'éléments nutritifs : du jardin à l'assiette, et de la toilette au jardin. La question mérite d'être étudiée à un niveau scientifique, en espérant qu'un jour notre société sera prête pour se lancer dans de tels retours aux sources !

Un autre aspect qui a retenu notre attention est celui de la récupération. Les jardiniers développent leur créativité pour donner une seconde vie à des objets et des matériaux qui auraient fini à la décharge. Par exemple, ils utilisent des tonneaux et des vieilles baignoires pour récupérer l'eau de pluie, ou des vieux châssis pour construire une serre. Ils ne dépensent pas un centime en prolongeant le temps de vie de certains objets. Toutefois, il semble qu'ils aient quelque peu oublié tout sens de l'esthétique et de la beauté qui peut régner dans un jardin. Leur négligence se retourne dès lors contre eux lorsqu'Infrabel leur impose l'utilisation de matériaux « appropriés ». C'est étonnant qu'on puisse entretenir un tel lien avec la terre, tout en négligeant la beauté de la nature. Il faut dire que le cadre dans lequel s'insère le jardin n'est pas toujours très agréable. En effet, d'un côté il y a les rails du chemin de fer et leurs caténaires, et de l'autre de grands bâtiments qui limitent la vue et ferment le paysage. S'il n'y a rien d'envisageable pour les nuisances visuelles du chemin de fer, l'arrière des bâtiments pourrait être couvert de plantes grimpantes, qui renforceraient la présence de la nature au jardin, à la place du béton de la ville.

La question des filières commerciales est également intéressante car elle met en lumière une des grandes problématiques du système agricole européen, à savoir l'artificialisation des prix de vente au consommateur. En vertu de la politique agricole commune, les

⁸⁴ Bruxelles Environnement – Particuliers – Déchets – Quels déchets produisons-nous à Bruxelles ?, <http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Particuliers/Informer.aspx?id=1782&langtype=2060>, consulté le 7 août 2009.

agriculteurs sont tenus de respecter des quotas de production, et reçoivent en échange des subventions. Dès lors, les denrées alimentaires vendues dans le commerce ne reflètent plus les prix de production. Tout le monde semble perdant, agriculteurs comme consommateurs. Les premiers ont atteint un tel niveau de spécialisation et de dépendance vis-à-vis de la grande distribution qu'ils se trouvent dans des situations intenable lorsque le prix de vente de leur unique produit est tellement bas qu'ils produisent à perte. La crise du lait est à ce niveau exemplaire. Les seconds peuvent certes diminuer la part de leur budget alimentaire, mais paient le prix des répercussions sur leur santé et de la perte des qualités gustatives des aliments. Les jardiniers du quadrilatère ont bien compris que cultiver et consommer leurs légumes permettait de s'extraire de ce schéma. Mais ceux qui désirent vendre leurs surplus ont l'impression que leur travail et leurs produits sont complètement dévalorisés. Pour ceux là, la solution passe peut-être par la mise en place de circuits courts et de partenariats producteurs – consommateurs à très petite échelle, comme les groupements d'achat en commun. Encore faut-il que les jardiniers puissent offrir des garanties en termes de qualité de leur production, ce qui n'est pas le cas lorsque les légumes sont produits sur des sols dont on ignore la teneur en polluants. C'est un autre problème que nous aborderons plus loin.

Pour en revenir à la question des filières commerciales, il semble en réalité que la vente de légumes dans le but d'en tirer un revenu complémentaire n'intéresse pas vraiment les jardiniers du quadrilatère. L'objectif est plutôt de valoriser les surplus au lieu de les jeter. Dans cette optique, associer les jardiniers pensionnés et expérimentés avec des personnes du quartier novices et inactives, par exemple des chômeurs de longue date, serait peut-être une piste de solution. Le jardinier pourrait ainsi compter sur une aide au jardin (nous pensons par exemple à Théo qui a des difficultés pour réaliser certains travaux physiques), et l'« apprenti » bénéficierait des surplus de la récolte et de tous les avantages sociaux de l'activité potagère.

3. Les fonctions sociales du jardin potager

3.1. Espace « bien-être » et gastronomie

L'enquête auprès des jardiniers révèle un aspect sur lequel ils s'accordent tous : le jardin est un lieu de bien-être : calme, détente, contact avec la nature, plaisir du jardinage... Cette notion de bien-être se décline sous différents aspects. Voyons ceux sur lesquels les jardiniers ont insisté lors de nos rencontres.

A ma toute première visite au jardin, Faissal m'explique que le jardin est un lieu important car il palie certaines insuffisances de l'habitat :

« La plupart des gens sont là pour le plaisir avant tout. Ce sont beaucoup d'immigrés et de pensionnés qui n'ont que ça, sinon rester devant la télé entre quatre murs ».

Plus tard, Aldo, nous confirme ce besoin d'espace :

« Chez moi, je tourne en rond. Ici, je suis tranquille. Je viens presque tous les jours, souvent tôt le matin pour travailler, et parfois l'après-midi pour me promener. Je suis comme à la campagne, où je suis né. [...] Je cultive la terre et je prends beaucoup de bonheur. La vie de la campagne donne tout ».

Les jardiniers apprécient passer du temps dans la nature. Pour Chantal, les moments

passés dans le jardin l'aident à décompresser :

« Ici, c'est un peu les vacances. On n'a pas vraiment l'impression d'être à Bruxelles, on entend juste un train de temps en temps. Je suis bien ici. Quand je suis stressée, je viendrais bien m'asseoir une heure ici. On est tranquille. Etre au jardin, ça me fait un bien fou. Trois enfants, et les petits enfants, c'est du stress. [...] Le week-end, quand je viens au jardin, je peux enfin être tranquille ».

Pour Olivier, son compagnon, cultiver un jardin potager relève du besoin. C'est également le cas d'Aïcha, qui a commencé alors qu'elle était en dépression.

« Depuis longtemps j'ai des problèmes avec la santé. Je suis arrivée au jardin par un ami de mon mari. Un jour il est venu à la maison, et il a vu que j'allais pas fort. Alors il m'a dit : tu vas venir avec moi au jardin, et je vais te donner un petit morceau. C'est comme ça que j'ai commencé ». Je lui demande si le jardin l'a aidée à aller mieux. « Oui, beaucoup mieux. Quand je suis ici et que je travaille, j'oublie la santé et tous les problèmes. Même quand je suis avec des amies, on va faire des courses ou quelque chose, et ben moi je pense qu'au jardin, tout le temps le jardin, comment va le jardin. Moi tout ce que j'aime c'est être ici ».

Pour Aïcha, cultiver son morceau de terre est une manière de soigner son corps, un processus de guérison. Elle consacre une certaine partie de la journée à son jardin, ce qui lui permet d'oublier un peu ses problèmes de santé, et de les supporter. Quant à Jeannine, le jardin lui a permis de se reconstruire suite au décès de son mari. D'autres notent également les bienfaits d'un potager pour leur santé. Théo est arrivé au potager suite à un accident de travail qui l'a empêché de continuer son métier de cordonnier. D'abord, le jardinage lui a permis de rééduquer son bras, qui ne récupérait pas très bien. Aujourd'hui, Théo trouve qu'il commence à se faire vieux, et certaines tâches comme bêcher la terre deviennent éprouvantes pour son corps. « Mais bon, on va rester encore un an ou deux, comme ça on bouge la patte ». Jacques, quant à lui, se plaît à penser que si sa femme et lui ont vieilli en bonne santé, « sans cancer » nous dit-il, « c'est d'avoir mangé des légumes bio pendant plus de quarante ans ».

Pour Joseph, le jardin c'est aussi une question de goût et d'odeur :

« Chaque légume a une odeur spécifique. Mais quand tu vois ce qu'on nous fait bouffer ! Les légumes qu'on cultive, c'est quand même autre chose qu'au magasin. Vous achetez une botte de poireaux en grande surface, ça sent rien du tout. La semaine passée, j'ai ramené une botte en tram, ben ça sentait le poireau dans tout le tram », me dit-il en riant.

Plusieurs d'entre eux partagent ce plaisir des sens. Citons par exemple Théo :

« Ca, ce sont de bons légumes, mademoiselle. Les tomates, les patates. On les cuit avec la peau, les patates, c'est fantastique ».

Ou encore Olivier :

« Pour cultiver un jardin, il faut être passionné. Vous savez, si vous faites le compte de tout le travail que ça représente, y'en a 9 sur 10 qui laisseraient tomber avant de commencer. Il faut être passionné. C'est assez effrayant au départ. Ça a un prix : l'investissement en argent, mais surtout en temps et en effort physique. Mais quand vous mangez la première pomme de terre de la saison, c'est une satisfaction innommable. Ça a un goût qu'on ne retrouve pas en grande surface. Rien que la pomme de terre, c'est une récompense. Alors je vous dit pas les carottes, les poireaux, les tomates. Tiens, par exemple, pour les tomates, vous avez goûté un morceau ? Tenez, servez-vous, goûtez-moi ça. Moi j'étais fâché avec les tomates depuis environ quinze ans. Je trouvais qu'elles avaient pas de goût, puis l'acidité me donnait mal à l'estomac. Même une bolognaise ça me tentait plus. Et bien celles-ci, je les trouve merveilleuses. Juste avec un peu de sel, ici dans le jardin, c'est fantastique. C'est pas le même produit ».

Le jardin est donc aussi une passion, une sorte de moteur, qui permet de s'épanouir

personnellement, de s'investir dans un projet et d'en être fier.

Ces témoignages mettent clairement en évidence le grand rôle du jardin potager pour le bien-être physique et psychologique des jardiniers. Même le passage régulier des trains ne semble pas gâcher leur plaisir. « Il fait beau ici. Il fait calme. Le samedi, les trains, c'est presque mignon », nous dit Joseph. C'est que face aux nuisances de la ville, ce jardin apparaît comme un petit morceau de paradis. C'est un lieu de calme, de plaisir, de détente, d'épanouissement personnel et de bienfaits physiques. Un seul bémol au tableau : les jardiniers de la rue Stephenson se savent en sursis, et semblent bien démunis quand il s'agit d'envisager leur vie sans le potager.

3.2. Insertion dans un réseau social

Les jardins potagers urbains sont généralement présentés comme des lieux privilégiés pour la création de liens sociaux. Qu'en est-il à Schaerbeek ? Est-ce que le potager permet de créer des contacts sociaux ? Pour répondre à cette question, il nous semble pertinent de distinguer deux dimensions : d'un côté les liens qui se nouent « à l'intérieur du jardin », ou plutôt entre les jardiniers, et d'un autre côté ceux qui se nouent « à l'extérieur du jardin », c'est-à-dire avec toute personne susceptible d'être en lien avec le jardin sans y cultiver de parcelle. Les rapports qui s'établissent entre les jardiniers et le gestionnaire feront quant à eux l'objet d'un point séparé car ils sont d'une toute autre nature.

3.2.1 Les contacts sociaux à l'intérieur du jardin

Puisqu'ils s'y croisent régulièrement et partagent la terre ensemble, les jardiniers entrent nécessairement en contact. Leurs relations sont nombreuses et variées, allant du simple « salut » cordial à l'amitié profonde, en passant par des relations de proximité, d'échange ou d'affinité philosophique. Rares sont ceux qui restent en retrait du groupe et se limitent à des contacts superficiels. La plupart connaissent chacun des utilisateurs du jardin. Les relations entre les uns et les autres se nouent et se dénouent parfois, en fonction d'éventuels conflits de voisinage ou d'accès à la terre. Voyons quelle est la nature de ces relations, et comment elles se créent et s'organisent.

Pour cela, il faut d'abord avoir conscience qu'à l'intérieur du site potager, chaque jardinier dispose de sa parcelle personnelle soigneusement délimitée. C'est un espace de liberté spatiale et temporelle, dont chacun veut disposer à sa guise. C'est aussi un espace de créativité, que le jardinier s'approprie en l'aménageant et en l'organisant à sa manière. En y investissant une partie de soi, il y affirme son identité. Dès lors, le respect de cet espace privé est garant de la bonne entente entre jardiniers.

Écoutons Aldo au sujet de ses relations avec les autres jardiniers :

« Je m'entends bien, oui, avec tout le monde. Je dis bonjour, on discute un peu, mais on se mêle pas des autres. Vous savez, ici c'est pas comme à Bruxelles. Les amis à Bruxelles, hé, vous savez comment c'est, hein ? Ils viennent, comme ça, l'air de rien, puis ils demandent, et quand ils ont eu l'argent, ciao, ils se tirent ! Ici, c'est pas pareil, les gens se saluent, se disent bonjour, on discute un peu, puis ils demandent rien. C'est bien comme ça. C'est chacun pour soi, c'est comme ça que ça marche bien ».

Ces propos peuvent paraître très individualistes, mais ils reflètent en partie le mode de fonctionnement du jardin. En effet, une partie des conflits qui existent entre les jardiniers viennent du fait que cet espace personnel, de définition de soi, n'est justement pas respecté. Il y a bien sûr la question des vols de légumes ou de matériel, qui sont parfois commis par les jardiniers eux-mêmes. Mais il y a surtout les difficultés qui naissent de conceptions différentes du temps. Elles opposent généralement les deux groupes stratégiques que nous avons nommés « actifs » et « plaisanciers ». Prenons un exemple concret pour illustrer ce phénomène.

Olivier, qui occupe une parcelle rue Navez depuis quelques années, entretient de très bons rapports avec son voisin de droite, Roberto, mais de très mauvais avec son voisin de gauche, Joseph. Il pourrait s'agir de simples affinités « naturelles » entre Olivier et Roberto, comme dans tout groupement humain où certaines personnes s'attirent et d'autres se repoussent. Mais en cherchant un peu, nous avons découvert qu'il ne s'agit pas d'une « incompatibilité de départ » entre Olivier et Joseph, car au tout début, ils s'entendaient plutôt bien. En réalité, nous avons plutôt l'impression que Olivier et Roberto ont de bons rapports parce qu'ils font tous les deux partie du groupe stratégique des « actifs », tandis que Joseph est le profil-type du « plaisancier ».

Pour caricaturer, les premiers viennent au jardin parce qu'ils ont une tâche précise à réaliser, tandis que les seconds y viennent pour se promener et faire la causette. Cela n'empêche bien sûr pas que les premiers de discuter et que les seconds de travailler. Mais leur comportement au jardin est globalement différent. Les « plaisanciers » vont avoir tendance à s'installer autour d'une table pour discuter et boire l'apéro dès qu'un ami vient les saluer, tandis qu'il est difficilement concevable pour un « actif » de s'asseoir tant que le travail prévu n'est pas terminé. De la même manière, les « plaisanciers » se promènent plus volontiers dans le jardin, en s'arrêtant près de l'un ou de l'autre pour le saluer et échanger quelques mots. S'il rencontre un autre « plaisancier », leur conversation peut durer un long moment et concerner n'importe quel sujet qui leur tient à cœur. Par contre, s'il rencontre un « actif » (en train de travailler), il risque de n'obtenir pas grand-chose de plus qu'un salut cordial. Tout au plus l'actif est-il prêt à répondre à une question précise concernant le jardin, mais s'il est occupé à une tâche, il y retournera le plus vite possible. En effet, les actifs ont tendance à se méfier des plaisanciers « qui font la causette pendant des heures ». Ainsi, Olivier nous dit à propos de Joseph :

« Les italiens savent mieux que tout le monde. Ils me cassent les pieds pendant une heure alors que je voudrais travailler ».

Pendant mon enquête, nous avons relevé cette attitude à plusieurs reprises. Ainsi, Faissal nous expliquait, à propos du vieux Charles qui exploitait jadis une moitié de parcelle avec lui :

« Le vieux Charles, il parlait trop. Quand j'étais occupé à bêcher, il venait tout le temps pour me parler de sa femme. Et sa femme ceci, et sa femme cela. Pour finir, quand j'arrivais au jardin et que je voyais qu'il était là, je faisais tout le tour par en bas, pour l'éviter. Sinon c'était pas possible de travailler, il parlait trop, le vieux Charles. »

Cette opposition « actifs – plaisanciers » montre clairement que les objectifs poursuivis par les uns et les autres sont sensiblement différents. Les « actifs » veulent des résultats en termes de production, tandis que les « plaisanciers » cherchent en premier lieu des contacts sociaux. Ces finalités différentes entraînent des rapports au temps différents : les premiers se consacrent en priorité à leurs légumes, les seconds à leurs amis. Cette manière différente de se comporter au jardin est directement liée à la situation professionnelle des uns et des autres. En effet, les premiers ont un emploi qui limite leurs venues au jardin, tandis que les

seconds sont pensionnés ou sans emploi et peuvent se consacrer à leurs légumes quand bon leur semble. Ils apparaissent donc beaucoup plus « libres » dans le jardin, moins préoccupés, comme « détachés » de toute contrainte temporelle.

Dans leurs discours, les plus anciens qui « parlent trop » font mine d'ignorer complètement les éventuelles tensions qui existent avec l'un ou l'autre. D'ailleurs, aucun « plaisancier » ne nous a parlé de l'existence de problèmes de voisinage, ni même évoqué. Ce silence de leur part est délicat à interpréter. S'agit-il d'une solidarité à toute épreuve, qui donne à un observateur étranger l'image d'un groupe social uni et harmonieux ? Ou s'agit-il plutôt d'un décalage de perception de leurs relations ? Sans que je puisse l'affirmer avec certitude, il semble que les tensions entre les deux groupes trouvent leur origine dans un défaut de communication. Ce piège a souvent été décrit par les psychologues et les grands penseurs des relations humaines : nous avons tous tendance à faire des suppositions à propos de tout, et à croire ensuite qu'elles sont la vérité⁸⁵. Nous prêtons des intentions à autrui en fonction de nos propres schémas, sans penser que l'autre est différent, qu'il pense et réagit différemment, et qu'il ne comprendra probablement pas ce qu'il serait censé comprendre si je sous-entends telle ou telle chose. En d'autres mots, les « plaisanciers » ont-ils seulement conscience que certains ne se sentent pas respectés dans leur besoin de « temps de travail », et que c'est pour cette raison que leurs relations se dégradent ? Les actifs, qui semblent le plus souffrir de la situation, ont-ils seulement exprimé ce besoin ? Ont-ils été clairs avec les « plaisanciers » avant d'en arriver à un tel ras-le-bol qu'ils décident de rompre le lien ? Il serait bien périlleux de tenter de répondre à ces questions sur base de cette enquête exploratoire. Analyser les stratégies de communication n'est d'ailleurs pas l'objet de ce mémoire. Rappelons cependant que dans chaque groupement humain, l'absence de communication ou d'une communication de qualité rend parfois la résolution de conflits difficile, et peut même être à l'origine de certains d'entre eux⁸⁶. Toutefois, il ne faudrait pas accorder à cette question de communication une importance trop centrale dans ce conflit, qui cache semble-t-il une autre problématique plus globale qui est celle de la cohabitation de différentes cultures. Nous y reviendrons dans le point suivant.

Mais d'abord, nous aimerions insister sur le fait qu'au-delà des tensions liées à la confrontation de différents espaces temporels, les relations entre jardiniers peuvent être très riches. Soigner les liens avec le voisinage est une dimension importante. Reprenons l'exemple de Olivier. Lors de notre entretien, Roberto et Théo lui crient un « au revoir » avant de rentrer chez eux. Olivier m'explique :

« Vous voyez, à la fin de la journée, ils ne partiraient pas sans saluer. L'entente avec les voisins, c'est primordial. [...] Vous voyez, avec mon mal de dos, Joseph était même prêt à me planter mes poireaux ! Je le connaissais bien avant de venir au jardin, mais notre réelle amitié date du jardin. Il est fils de cultivateur, alors le fait de faire tous les deux un jardin, ça change un peu les contacts, il y a quelque chose de plus fort... Y'a des jardins plus près de chez moi. Mais je ne partirai pas parce que j'ai déjà investi pas mal de travail ici, et surtout pour les amitiés qu'on se fait dans le jardin. Ça passe avant tout. »

Ces propos attestent d'une réelle envie de créer et d'entretenir des liens sociaux au jardin. Et comme la culture d'un jardin potager est une activité qui demande du temps, des amitiés parfois fortes s'y nouent. D'ailleurs, à l'exception d'Jeannine qui a obtenu sa parcelle via la liste d'attente, ils sont tous arrivés au jardin via un ami ou une connaissance.

⁸⁵ D. M. RUIZ, *Les quatre accords toltèques. La voie de la liberté personnelle*, éd. Jouvence, Bernex - Genève, 1997, p. 65.

⁸⁶ M. B. ROSENBERG, *Les mots sont des fenêtres ou bien ce sont des murs : introduction à la Communication Non Violente*, Paris, 2005, p. 27.

C'est un schéma relativement classique : d'abord ils sont venus donner un coup de main, et partager l'un ou l'autre barbecue ; ensuite, ils ont saisi l'opportunité d'une parcelle qui se libérait pour se lancer à leur propre compte. Le lien social est donc une dimension importante pour la majorité des jardiniers rencontrés. Ceux qui ne sont pas en attente de contacts de qualité sont minoritaires.

Souvent, les liens affectifs se nouent à l'occasion d'échanges matériels. Ce sont surtout des échanges et des dons « en nature », c'est-à-dire de graines, de semences, de légumes, de fruits, de matériel. Voici quelques exemples :

- Aldo échange surtout des graines et des semences. Au printemps, il a découvert ses graines de courgettes toutes mangées par les animaux. Il a alors demandé à Maria quelques graines qu'elle avait récupérées de l'année précédente. Il nous montre également les brocolis qu'il a reçus de Marcel, ou les tomates qu'il a données à Joseph.
- Faissal m'explique qu'au printemps, il a installé un chalet en bois sur sa parcelle du haut. Ce chalet appartenait à Jean-Pierre, qui a lâché sa parcelle à cause de l'augmentation du loyer. Il lui a simplement donné, parce qu'il ne pourrait plus rien en faire. Faissal l'a démonté, et remonté sur sa parcelle, en étant très satisfait de ce cadeau !
- Jacques donne un coup de main à un jeune Turc, qui vient de rentrer d'un séjour à l'étranger et qui ne sait pas comment faire avec son potager, envahi par les mauvaises herbes. Jacques, qui a l'expérience, lui explique quelques notions de base et lui montre les « trucs du métier ».
- Joseph, qui a de bons contacts avec une ferme équestre en Brabant flamand, fait parfois venir au jardin un camion plein de fumier. Chaque jardinier peut venir se servir gratuitement, et ils partagent tous les frais de transport.
- Roberto a mis du fenouil (*Foeniculum dulce*) dans son jardin, mais il ne sait pas très bien comment ça se mange. Il demande à Faissal une recette pour le cuisiner.
- Isabelle ne cultive pas l'entièreté de son jardin, parce que la parcelle est assez grande et qu'elle a des problèmes de dos. Une partie est donc occupée par de la pelouse, régulièrement tondue. Comme elle a un jardin privé juste à côté (elle habite rue Stephenson), elle a la possibilité de ranger sa tondeuse à l'abri des voleurs, ce qui n'est pas le cas de ses voisins. Elle leur prête donc régulièrement sa tondeuse, pour entretenir l'une ou l'autre allée.
- Olivier et Roberto ont des parcelles mitoyennes. Suite au nouveau règlement, ils ont arraché l'ancienne clôture en *Eternit*, et ils ont décidé de poser une clôture commune, de partager les frais et de l'installer ensemble. A cette occasion, ils ont organisé un barbecue au jardin.

On peut multiplier ces exemples à l'infini. Le jardin est un lieu d'échanges, de dons et de contre-dons entre les jardiniers. En dehors des circuits commerciaux, c'est la solidarité et l'entraide qui sont les maîtres-mots. Un seul aspect semble y échapper : les techniques de culture. « On échange pas de conseils », nous dit Roberto, « parce que tout le monde connaît bien la terre ». D'ailleurs, la plupart des jardiniers semblent étonnés quand nous les questionnons sur les méthodes culturales qu'ils appliquent au jardin. Ils estiment utiliser des techniques connues de tous, et n'ont pas forcément besoin de conseils en la matière. Ils reproduisent les gestes qu'ils ont appris dans leur enfance, sans trop se poser de questions. Seuls ceux qui sont novices en matière de jardinage cherchent à s'informer sur les bonnes pratiques. Ainsi, Olivier se fie à Joseph pour déterminer les périodes propices de plantation, en fonction du calendrier lunaire. Aïcha, elle, n'a pas vraiment de personne de référence. Elle apprend plutôt par essais successifs, et par observation des potagers voisins.

L'attitude d'Aïcha nous amène à un dernier constat par rapport aux liens sociaux qui se tissent à l'intérieur du jardin. En effet, les contacts entre jardiniers semblent plus nombreux et plus intenses (dans le sens de l'entente comme de la mésentente !) dans la partie haute que dans la partie basse. Cela est-il dû à des stratégies différentes adoptées par les groupes stratégiques hypothétiques spatiaux, à savoir « en haut - en bas » ? Les données récoltées dans cette enquête ne permettent pas d'y répondre. Toutefois, la configuration spatiale du site pourrait être un élément explicatif. En effet, la disposition en quadrilatère de la partie haute impose une concentration des parcelles au même endroit, tandis que l'étirement en longueur du terrain permet une plus grande dispersion. Il est dès lors plus difficile d'être incognito au jardin de la rue Navez (« en haut ») qu'à la rue Stephenson (« en bas »), où on peut tout à fait cultiver une parcelle à l'entrée du jardin, sans jamais apercevoir Jacques ou Henri, qui rentrent généralement par l'arrière. Notons également que les jardiniers qui occupent la partie basse sont généralement arrivés au jardin récemment, ce qui expliquerait également que la cohésion sociale soit moins forte. Le groupe stratégique hypothétique « en haut - en bas » ne correspondrait donc pas à des stratégies différentes en matière de rapports sociaux.

3.2.2 Les contacts sociaux à l'extérieur du jardin

Si les contacts sociaux sont nombreux à l'intérieur du jardin, ils le sont beaucoup moins avec l'extérieur. Du simple fait qu'il est fermé à clé, le jardin n'est pas un lieu de passage. Excepté la famille et les amis proches, personne n'a accès ni n'est invité au jardin. Ce n'est pas un lieu de rencontre ou de promenade pour les habitants du quartier. Le jardin n'est pas non plus fréquenté par des classes d'écoles primaires, des membres d'une association, ou des jeunes d'une maison de quartier.

Les jardiniers ont en quelque sorte peur de l'extérieur : ils sont aux aguets, et surveillent toute incursion suspecte dans le potager. A chacune de nos visites, l'un ou l'autre nous demande comment nous sommes entrés. Et quand un jardinier que nous n'avons pas encore rencontré nous ouvre la porte, il s'assure d'abord de nos intentions. C'est que les vols et les dégradations y sont nombreux. A la demande des jardiniers, le gestionnaire a installé des serrures et limité l'accès au jardin aux seules personnes possédant une « autorisation d'occupation ». D'après nos observations, ces mesures n'ont pas supprimé le problème des vols. D'abord parce que pour les plus intrépides, l'accès au jardin peut se faire via les voies de chemin de fer, on en escaladant les portes. Ensuite parce qu'il semble que les clés soient rarement restituées en fin de bail, et souvent reproduites chez le serrurier du coin... Le problème a donc été réexaminé par Infrabel, qui a manifestement décidé de remplacer les serrures métalliques par des lecteurs de cartes magnétiques, non reproductibles chez le serrurier ! Certains jardiniers désapprouvent cette mesure. A ce propos, Faissal nous dit que « la clé c'était nécessaire, mais la carte à puce, c'est un peu trop chic pour un potager comme ici... ».

Mais ce sujet ne semble pas donner lieu à des débats ni des conflits entre jardiniers. Ils semblent partager l'idée qu'il faut « continuer à respecter un quota de visiteurs dans la jardin. Sinon, il y a vite de la jalousie, de l'envie. Et ça, c'est pas bon pour le jardin. » Cette idée de « quota » est bien sûr virtuelle et très relative, car chacun l'interprète à sa manière. Nous avons la nette impression que cette peur du visiteur vient de la précarité dans laquelle ils se trouvent. Ils craignent les voleurs, mais ont également peur de tout ce qui menace potentiellement le jardin. Par exemple, ils ont peur que la liste d'attente pour obtenir une

parcelle augmente tellement qu'Infrabel décide de redessiner les parcelles. C'est la même insécurité que nous décèlons chez Faissal, quand il nous dit qu'il trouverait intéressant que les écoles du quartier viennent découvrir le jardin, mais craint que ça donne l'idée de « réquisitionner le terrain pour faire une ferme pédagogique ou quelque chose du genre ». Les jardiniers se sentent donc les dépositaires d'une sorte de privilège, qu'ils tentent de garder bien à l'abri des regards.

Par contre, ils n'hésitent pas à faire profiter du jardin à leurs proches, via le don de légumes. Les premiers à en bénéficier sont les membres de la famille, et quand ceux-ci sont rassasiés ou habitent trop loin, ce sont les voisins et les amis qui en profitent. Joseph, par exemple, offre régulièrement des légumes à ses quatre voisins de palier. Il connaît leurs goûts, et leur prépare des colis « personnalisés ». Offrir ses légumes à quelqu'un qu'on apprécie est un des gestes les plus gratifiants du jardin potager. Ce sont surtout les femmes qui insistent sur cet aspect. Aïcha tire une très grande satisfaction d'offrir ses légumes à ses fils ou à ses amies. D'ailleurs, elle donne presque tout ce qu'elle cultive.

« Je ramasse par exemple quelques courgettes, et je vais donner à mon fils, et lui aussi il me donne. Ou de la menthe marocaine à mes amies. Ça pousse tout seul ici, et dans les magasins c'est très cher. Alors je leur donne. Et puis si il reste plus rien après, ben c'est pas grave. L'important c'est faire plaisir ».

Elle investit beaucoup de temps et d'amour dans la culture des légumes, et c'est tout ça qu'elle offre à ses proches. En même temps, elle a l'impression de prendre soin de leur santé, en leur offrant des légumes frais et de bonne qualité. Vu les problèmes qu'elle a avec la sienne, la santé est une dimension importante pour Aïcha.

Mais si la démarche du don est gratifiante, elle peut aussi être la source de déceptions. Chantal m'explique qu'elle a trop souvent vu ses légumes pourrir chez une amie proche, à qui elle donnait souvent. Elle en a déduit que pour que ses légumes soient vraiment appréciés, il ne faut pas les donner à n'importe qui. « Il faut que la personne à qui tu donnes sache la valeur que ça a ». Elle m'explique aussi que le don de légumes peut entraîner certaines jalousies.

« Par exemple, tu peux pas distribuer tes légumes au Roi de la Stella [un troquet du coin, fréquenté par quelques jardiniers de la rue Navez], parce que si tu donnes à un ou deux, alors ça fait des ragots, et pourquoi moi tu m'as pas donné, et ils deviennent tous jaloux. Alors quand ils te voient arriver, ils te demandent directement « hé quoi, t'as pas quelques trucs pour moi ? ». Ceux qui demandent comme ça, faut même pas y penser, je leur donne rien. Ceux qui sont sympathiques, qui demandent pas, je leur prépare parfois des petits colis, et je leur donne discrètement dans la rue ».

Pour que le don reste toujours un plaisir, il faut donc que sa valeur soit estimée par la personne qui le reçoit. Si cette condition est remplie, les jardiniers donnent sans compter, avec le grand bonheur de faire découvrir les saveurs merveilleuses de leurs légumes.

3.2.3. Les rapports jardiniers – gestionnaire

Pour bien cerner les rapports entre les jardiniers et le gestionnaire, il faut avoir à l'esprit que la gestion du terrain a été récupérée depuis peu par Infrabel, la Société Anonyme de droit public responsable de la gestion des infrastructures ferroviaires. La réorganisation de la SNCB a manifestement causé des problèmes internes, et la réception des dossiers, c'est-à-dire leur transfert d'un service à l'autre, n'est pas encore terminée. La gestion courante des jardins potagers de la zone ferroviaire de Bruxelles a été confiée à M. Vergaelen des

« Affaires générales », notre interlocuteur chez Infrabel.

La reprise du terrain par Infrabel a suscité d'importants changements, notamment au niveau des conditions d'occupation. C'est suite à ses premières visites au jardin que M. Vergaelen a adapté le règlement. Quand il est arrivé, certaines parcelles étaient plutôt « encombrées », comme l'atteste cette photographie.

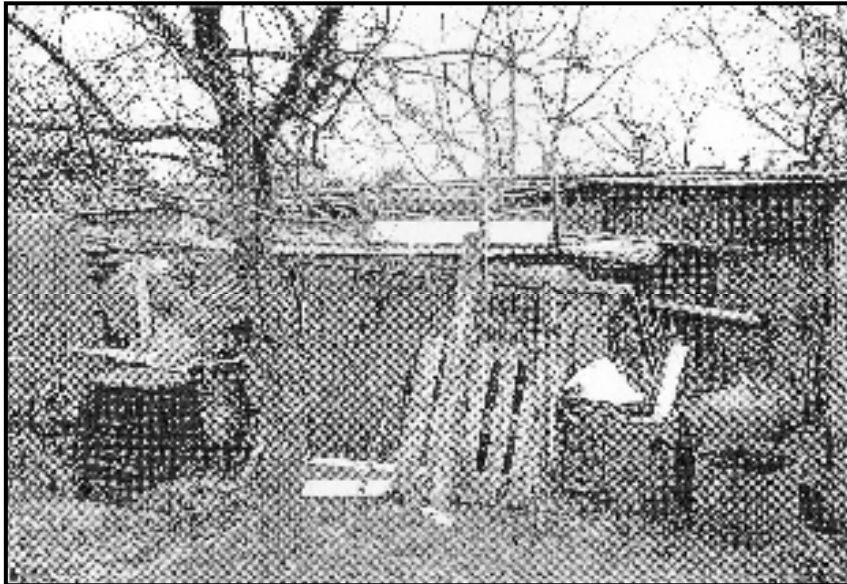


Figure 11 : Matériaux divers stockés sur une parcelle située dans la partie haute du jardin (photographie M. VERGAELLEN, décembre 2008).

Sur base de la situation observée sur le terrain, de nouvelles conditions d'occupation ont été élaborées : interdiction de construire toute installation dangereuse, insalubre ou inconfortable, interdiction de construire des clôtures en matériaux autres que destinés à cette fonction, obligation de maintenir la végétation à un niveau bas, interdiction de planter des arbres à hautes tiges, etc. Ce nouveau règlement permet à Infrabel de s'assurer que tout ce qui est gênant d'un point de vue esthétique ou sécuritaire sera enlevé du terrain. Chaque jardinier a reçu un délai d'un an pour adapter sa parcelle aux nouvelles normes. Passé ce délai, le contrat d'occupation n'est pas renouvelé, et le jardinier est prié de quitter les lieux après avoir tout nettoyé. S'il refuse, son dossier est transféré au service juridique d'Infrabel, qui fait nettoyer le terrain et envoie la facture au jardinier.

Imposer de tels changements à des jardiniers qui ont l'habitude de fonctionner comme ils l'entendent n'a pas été une chose aisée pour M. Vergaelen.

« J'ai du me battre tous les jours, jouer au gendarme. Ils ne comprennent pas toujours, c'est beaucoup d'immigrés qui ne maîtrisent pas trop le français. D'ailleurs moi non plus je ne les comprends pas toujours. Mais il faut se mettre à leur place. On ne leur a jamais rien dit, et moi je débarque pour mettre de l'ordre. Par exemple, y'en a qui ont placé des tapis au sol. C'est vrai que ça empêche les herbes de pousser, mais ça fait de la pollution dans le sol. Ils me disent que ce n'est pas eux, et que les tapis étaient déjà là quand ils sont arrivés. Moi je m'en moque pas mal de savoir qui c'est. Tout ce que je veux c'est qu'ils les enlèvent. Sinon on va devoir évacuer tout ça ».

Difficile de savoir ce qui motive vraiment Infrabel à faire nettoyer le jardin. Est-ce un souci

de respect de l'environnement ? Ou plutôt une question de sécurité ? Ou s'agit-il uniquement d'une mesure préventive pour gagner du temps et de l'argent pendant les travaux du RER ?

Les jardiniers ont tous leur avis sur la question. Pour Théo, « c'est juste des emmerdeurs ». D'après Aldo, c'est pour gagner de l'argent, mais ça n'a rien à voir avec le RER :

« C'est parce que dans un an ils vont faire un parking ici. Alors ils veulent que ce soit bien propre, comme ça ils viennent, et c'est facile, ils ont plus qu'à aplanir le sol. C'est déjà tout propre, ils ont plus à s'en occuper. Vous voyez l'imprimerie là derrière, et bien c'est pour eux. Ils vont faire un parking payant, hé, ils sont pas bêtes. Et la SNCB ils sont pas fous non plus, si y'a moyen de gagner plus d'argent, et ben ils le font ».

Aldo fait référence à un projet de construction d'un entrepôt, et non d'un parking, par une imprimerie de la rue Navez, qui manquait de place pour ses activités. Pour finir, l'industrie voisine a fermé ses portes, l'imprimerie a racheté le bâtiment, et le projet de parking est tombé à l'eau. Mais cette explication semble tout à fait convenir à Aldo.

Olivier a quant à lui retenu l'argument esthétique :

« Infrabel, si ils ont voulu qu'on enlève les plastiques, c'est surtout une question d'esthétique. L'ingénieur m'a avoué qu'il y avait plusieurs dirigeants d'Infrabel qui prenaient le train tout les matins, et qui ne trouvaient pas ça très esthétique. Bah, c'est vrai que dans un jardin, c'est pas terrible les vieux plastiques de toutes les couleurs. Notez que moi ça ne m'a pas tellement dérangé d'enlever les plastiques. Je préfère une clôture en bois. »

Pour Jacques et Faissal, plusieurs aspects entrent en compte : esthétique, sécurité et travaux. Les autres ignorent les raisons du nouveau règlement.

« On sait même pas pourquoi », nous dit Théo. « Mais comme c'est eux le patron, il a fallu tout nettoyer. Alors j'ai tout brûlé, mademoiselle. Comme un petit vieux, j'ai travaillé. Oui, j'en ai brûlé des plastiques. Et on sait même pas pourquoi ».

En plus du fait de devoir enlever les plastiques, c'est la question des moyens mis à disposition par Infrabel qui fâche les jardiniers. Beaucoup affirment qu'Infrabel ne les a pas aidés, d'aucune manière. Alors certains ont tout brûlé (Théo n'est pas le seul !), d'autres ont tout déposé à l'extérieur du jardin, sur le trottoir. Faissal et Roberto ont fait le tri :

« Infrabel a déposé un container pour qu'on puisse tout jeter. Mais 3m³, c'est pas suffisant. Il a été tout de suite rempli, et ils ne l'ont pas remplacé. Alors on a fait venir un ferrailleur, puis tout ce qui était en bois on a brûlé, et le reste c'est parti à la décharge. Certains ont tout brûlé, sans distinction. On leur a dit de ne pas faire ça, mais ils l'ont fait quand même. Qu'est-ce que vous voulez faire avec 3 m³ ? Ça ou rien, c'est pareil. »

M. Vergaelen a une autre vision des choses :

« Ce sont tous des gens sympathiques, mais il faut être ferme avec eux. Les immondices, par exemple, c'est un gros problème. C'est épouvantable. On a déposé des containers pour qu'ils jettent leurs déchets. On a même déjà pris le nettoyage de tout le terrain à notre charge. Mais vous revenez un mois après, c'est de nouveau pareil. Les jardiniers eux-mêmes ne respectent pas le terrain. Les gens du quartier aussi, ils balancent tout. Maintenant, de toute façon, avec les travaux dans deux ans, on ne nettoie plus ».

Quand il évoque ce sujet, il nous rappelle une fois de plus que gérer des jardins potagers n'est pas la vocation d'Infrabel. Après les travaux du RER, fin 2014 normalement, il espère que la gestion du terrain sera reprise par la commune ou par des associations plus compétentes que lui. Les jardins du quadrilatère de Bruxelles-Nord constituent donc une

source de tracas dont M. Vergaelen se passerait bien !

Les jardiniers aussi sont stressés par la nouvelle politique qui leur est imposée. En effet, lors de notre dernière visite au jardin, nous avons croisé Théo, qui semblait très tracassé :

« On est déjà le 5 août, mademoiselle, et j'ai toujours pas de nouvelle d'Infrabel. J'ai payé jusqu'au 31 juillet. L'ingénieur devrait venir me faire les nouveaux papiers. Il m'a dit d'enlever les tapis par terre. J'ai fait tout ce qu'il m'a demandé, mademoiselle, j'ai travaillé 3 jours pour tout enlever. Mais le tapis, je l'enlève pas. Sinon dans un mois y'aura des herbes partout. C'est mon prédécesseur, Alfonso qui l'avait mis là. C'est pas pour rien. Si il veut que je l'enlève, il peut le faire lui-même, moi j'y toucherai pas ».

Il est parti furieux. Théo craint bien sûr que sa convention d'occupation ne soit pas renouvelée. Et même s'il tente de résister, il se pliera probablement aux exigences du gestionnaire, car il est très attaché à son bout de terrain. « Ici, c'est ma deuxième maison, mademoiselle ». Mais il ne comprendra jamais qu'on lui ait fait enlever un tapis qui ne cause, d'après lui, aucun problème.

D'autres jardiniers contestent certaines directives de M. Vergaelen, et évoquent son manque de compétence. Faissal, par exemple, est fâché pour plusieurs raisons :

« Si ils nous ont demandé d'enlever les plastiques, c'est pour une question d'image. Il faut que les jardins soient top nickel. Mais ils comprennent pas qu'il y a des endroits où c'est nécessaire. Vous voyez, les tôles qui sont là le long de la haie. Vergaelen m'a dit que je devais les enlever. Mais il ne comprend pas que ça tient tout le talus, et que si on les enlève, à la moindre grosse pluie cet hiver, son beau chemin en cailloux, il aura glissé dans mon terrain. Quand je lui ai expliqué ça, il a reconnu que j'avais peut-être raison. Alors il m'a dit ok tu les laisses, mais tu viendras mettre un petit coup de peinture là-dessus, que ça se voit pas quand on passe. Il peut toujours venir lui-même avec un pinceau. Parce que moi j'ai d'autres choses à faire... C'est pareil pour les parcelles, maintenant ils disent que si on veut un terrain c'est par eux que ça doit passer. Il paraît qu'ils ont une liste d'attente avec plus de 300 personnes. Il m'a dit que c'est tout des vieux pensionnés qui ont envie de jardiner. Mais à quoi ça rime ? Vous allez installer des vieux ici, qui savent plus bouger, ça va tourner à rien. C'est mieux régenté quand c'est des gens du jardin qui font venir d'autres. Comme ça on se connaît, et y'a pas de surprise. En plus, quand tu ne connais pas les gens, t'as moins de scrupules à aller voler dans leur jardin. Le vol, c'est vraiment un truc que je ne supporte pas ».

Jeannine est également en colère, mais ses motifs sont différents :

« Le chemin de fer, ce sont tous des gens ignorants qui ne connaissent rien du tout. Par exemple, j'ai un problème avec ma voisine, qui laisse toutes les herbes envahir son jardin et monter en graine. Je les ai appelés pour leur dire que j'étais pas contente. Mais ils font rien, alors qu'il a des gens qui ne méritent pas de cultiver ici. D'après moi, il faudrait un règlement plus contraignant. J'ai vécu longtemps en Allemagne, et là, les jardins sont bien organisés. Les terrains sont séparés par une petite haie, et les jardiniers qui ne cultivent pas, on les met dehors pour faire profiter le terrain à des gens motivés. Ici c'est n'importe quoi, tout le monde fait ce qu'il veut ».

L'avis d'Jeannine ne fait pas l'unanimité au sein des jardiniers, qui veulent plutôt un minimum d'ingérence, et qu'on les laisse faire leur jardin comme ils l'entendent. D'autant plus que certains ont bien compris que le jardin ne vivrait plus très longtemps, et ne comprennent pas qu'on les embête pour un an ou deux.

« Dans deux ans, ils vont construire les nouvelles lignes pour le RER », nous dit Jacques. « Et il le sait très bien qu'on va devoir partir avec les travaux. Alors je ne comprends pas pourquoi il nous fait des tracasseries. Ils vont venir avec des énormes machines, enlever des mètres cubes de terre, alors c'est pas un plastique ou deux qui va les déranger ».

Face à la question de la pérennité du terrain, les jardiniers semblent complètement perdus.

« Dans dix ans ? On sera là », nous dit Olivier. « Le chemin de fer peut rien faire, parce que c'est

le seul lieu d'accès aux tunnels. Donc, s'ils ont besoin en cas d'accident, ils passent par ici. Donc on est vraiment pas inquiet. D'ailleurs, s'ils avaient eu les possibilités de faire des projets immobiliers, ils l'auraient fait depuis longtemps. Donc, faut pas s'inquiéter. Ici, c'est une zone de dégagement impératif et nécessaire ».

Roberto, par contre, est moins optimiste : « Moi, je suis sûr que dans cinq ans c'est fini. Il n'y aura plus un seul jardin ici ». Faissal, qui partageait notre conversation, n'est pas du tout d'accord : « Non, les travaux ça va se faire plus bas, où est Théo, et surtout en face. Mais ici on craint rien. Moi, je serai encore là dans quinze ans ».

De l'autre côté, rue Stephenson, les avis sont également partagés. Peut-être quatre ou cinq ans, d'après Jeannine, mais seulement un ou deux pour Aïcha. Jacques, quant à lui, compte toujours sur une petite exception de la part d'Infrabel :

« Peut-être que je pourrai garder mon terrain parce que sur le talus ils ne savent quand même rien faire. En principe, c'est la dernière année l'année prochaine. Mais l'expropriation n'est pas encore claire. Certains vont essayer de trouver un autre endroit. Mais les listes d'attente sont longues, en plus les autres jardins sont trop loin. Moi, j'espère que je pourrai rester ».

Malheureusement pour Jacques, Infrabel ne fera aucune exception. M. Vergaelen nous explique la situation en nous montrant les plans du futur chantier.

« Vous voyez, les traits bleus, ce sont les nouvelles voies. En bas, ça prendra presque tout le jardin. Et de l'autre côté, ce sont uniquement les jardins contre les voies qui vont disparaître. Toute la partie en haut ça pourra rester un jardin. Mais de toute façon, tout le monde devra partir de 2011 à fin 2014 au moins. C'est un gros chantier, et il n'est pas question que les gens continuent à faire leur jardin. C'est beaucoup trop dangereux ».

Infrabel prévoit donc de mettre l'entièreté des jardins entre parenthèses le temps des travaux de la construction du RER. Ce choix-là non plus, les jardiniers ne le comprendront probablement pas.

3.3. Rencontre entre personnes d'horizons culturels différents

Puisque ses utilisateurs représentent une dizaine de nationalités, le potager du quadrilatère nord est nécessairement un lieu de rencontre et de confrontation de différentes cultures.

Cet aspect se manifeste notamment dans l'organisation spatiale du potager. En effet, on observe dans le jardin un regroupement des jardiniers turcs dans la rue Stephenson, alors qu'ils sont quasiment absents de la rue Navez. On pourrait parler d'effet « tache d'huile » : un premier jardinier turc s'installe sur une parcelle libre, la cultive, et quand une autre se libère à proximité, il propose à un ami de le rejoindre, et ainsi de suite. Dans la partie haute aussi, les jardiniers d'une même nationalité se concentrent dans le même coin du jardin : les Belges, les Portugais, les Grecs s'installent à proximité l'un de l'autre. Au potager comme dans les quartiers urbains, les populations ont donc tendance à se rapprocher de leurs pairs.

Ce mécanisme semble tout à fait inconscient, car quand nous interrogeons les jardiniers sur les critères qui ont prévalu au choix de leur parcelle, ils semblent tous dire qu'ils ont simplement saisi l'opportunité d'un terrain qui se libérait à cet endroit au moment où ils sont arrivés. Il n'existerait donc pas de réels critères dans le choix d'une parcelle, mais plutôt une certaine part de hasard dépendant de l'arrivée des uns et du départ des autres.

Pourtant, nous avons relevé au cours de cette enquête une situation où l'attribution d'une parcelle relève bel et bien d'un calcul stratégique. Olivier, à nouveau, a récemment acquis une deuxième parcelle, enclavée entre les deux parcelles de Joseph, et anciennement cultivée par Ali, un jardinier turc. Celui-ci ayant laissé sa parcelle dans un état proche de l'abandon pendant plusieurs années, Olivier a demandé à l'ingénieur du chemin de fer pour la récupérer à son nom. Préférant des parcelles bien entretenues, l'ingénieur a accepté, sans qu'Ali soit consulté à ce sujet. En réalité, Ali n'avait manifestement pas l'intention de lâcher sa parcelle, mais passait plus de temps au café qu'au jardin. « Il devait aller dans le jardin avec un détecteur de légumes pour retrouver ses patates », nous dit Joseph en riant. Toujours est-il qu'il s'est fait doubler par les deux amis belges, qui ont agi selon leurs intérêts personnels.

Pour Olivier, il s'agissait d'agrandir sa parcelle pour cultiver d'avantage, et d'avoir accès par la même occasion à un terrain plus humide en vue d'obtenir un meilleur rendement en pommes de terre (l'été 2009 a été particulièrement sec !). Quant à Joseph, son objectif était plutôt de se débarrasser de son voisin. Il a été très clair à ce sujet : « Je préfère avoir un Belge à côté plutôt qu'un Turc ou un marlouf ». Comme nous avons déjà entendu, lors d'autres entretiens, des a priori très forts par rapport à certaines nationalités présentes dans le jardin, nous commençons à nous poser de sérieuses questions à ce sujet. Le groupe de jardiniers auquel nous avons à faire serait-il complètement intolérant, voir raciste ? Certains stigmatisent les Italiens parce qu'ils savent tout sur tout et parlent trop, d'autres les Turcs parce qu'ils ne savent pas cultiver, ou encore les Roumains parce que ce sont tous des voleurs. Nous avons donc interrogé Joseph pour comprendre les raisons de son discours. En réalité, s'il ne veut pas Ali comme voisin, c'est parce qu'il désapprouve sa manière de cultiver. Joseph passe de longues heures à arracher les mauvaises herbes pour favoriser ses légumes. Pendant ce temps, Ali est « au café », les mauvaises herbes envahissent sa parcelle, fleurissent et fructifient, et au moindre coup de vent, les graines sont emportées sur la parcelle de Joseph, pour y germer le printemps suivant. Joseph est donc très fâché, et interprète la manière de faire d'Ali comme un manque de respect. En réalité, il est plus que probable (nous n'avons malheureusement pas rencontré Ali) qu'il ait simplement une autre manière de faire, accordant mais d'importance à la présence de mauvaises herbes entre ses légumes. Leurs relations se détériorent, et pour finir, Joseph règle le problème en remplaçant en douce le Turc par un Belge, qui a la même manière de cultiver que lui. Fâché à son tour, Ali, qui a toujours la clé de la grille, est bien tenté de venir discrètement dans le jardin, récupérer une partie des légumes qu'il considère comme dus. Et voilà comment un conflit s'envenime et devient complètement insoluble !

Ce problème de mauvaises herbes est important car il témoigne des dimensions culturelles liées au jardin potager et à l'agriculture en général. Chaque civilisation a développé des modes d'exploitation de la terre déterminés par les facteurs biotiques et abiotiques du milieu, mais aussi influencés par ses composantes socio-économiques ou ses orientations philosophiques ou religieuses⁸⁷. Il en résulte l'existence de par le monde d'une très grande diversité de systèmes agricoles, et de jardins potagers ! Et puisque le potager fait généralement partie de la sphère domestique, les savoirs et savoir-faire qui lui sont associés se transmettent de génération en génération. C'est une dimension importante pour les jardiniers du quadrilatère de Bruxelles-Nord. A l'exception d'Aïcha et de Théo qui n'avaient aucune expérience en jardinage avant de se lancer, tous les jardiniers rencontrés ont, dans leur histoire personnelle, un lien direct et intime avec la terre. C'est même généralement la première raison qu'ils évoquent quand nous leur demandons ce qui les pousse à cultiver un potager. Roberto est né dans une ferme, en Espagne. Il connaît la terre

⁸⁷ M. MAZOYER, *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, 2002.

depuis toujours. Son métier, c'est maçon. Mais en réalité, « je suis meilleur agriculteur que maçon », avoue-t-il. « C'est mon vrai métier ». Même situation pour Aldo : « Je fais ce que faisaient papa et mama. Je suis né à la ferme, 600 hectares de terrain [...] c'était beau vous savez ». Olivier, Faissal, Jacques, Jeannine sont également nés en milieu rural. Cette dernière est née en Allemagne, où la tradition du jardin familial est très forte. Quant elle était jeune, son père avait distribué à chacun de ses enfants un petit morceau du potager, pour qu'ils apprennent à s'en occuper. Aujourd'hui, elle reproduit ce geste et emmène ses petits enfants jardiner avec elle. « Je leur donne un petit râteau, et ils sont chargés de nettoyer les allées ». Quant aux parents de Joseph, ils étaient agriculteurs à Evere.

« Ils faisaient surtout des chicons, plus quelques légumes comme des choux et des poireaux. Mais ces légumes-là, c'était pour vendre au marché. Nous on en mangeait pas, y'avait un potager au fond du jardin réservé à la maison. Oui parce que dans les champs ça y allait à grands coups de nitrates, de sulfates et de produits chimiques. Je me souviens, les panais par exemple, avant de les vendre au marché, on les faisait tremper une nuit dans de l'eau avec du savon, pour qu'ils soient bien blancs. Mais vous savez, c'est pas la faute des agriculteurs, eux ils aiment la terre, mais c'est le consommateur qui est idiot ».

Joseph a donc appris très jeune les dérives de l'agriculture intensive, et produit aujourd'hui des légumes de qualité, dans « le respect de la terre ». Pour Théo, le lien avec la terre n'est pas passé par l'apprentissage de gestes, mais plutôt par la sagesse des anciens du village.

« Moi j'ai grandi entouré de vieux, je connaissais que ça. Un jour, y'en a un qui me dit « le monde c'est comme un jardin, avec les belles fleurs et les mauvaises herbes ». Et bien mademoiselle, il avait raison ce vieux-là ».

Les propos de Théo sont proches de la symbolique des plantes développée par Hildegarde De Bingen au XI^e siècle⁸⁸. Cette religieuse bénédictine voyait les forces du Bien et du Mal s'affronter dans le monde végétal : certaines plantes sont vertueuses alors que d'autres contiennent en elles tous les éléments propres à diaboliser l'homme. Cette croyance impliquait que le jardinier connaisse les secrets des plantes, car leur utilisation influait sur toute la maison : l'ail éloigne les mauvais esprits, le poireau préserve de la foudre, le romarin fleurit seulement chez les gens de bonne mœurs, et le cyprès symbolise la vie et la joie⁸⁹. Si la tradition a laissé tomber certaines superstitions liées aux légumes, la métaphore du jardin comme un lieu représentatif de la diversité du monde est restée.

Le jardin est également le lieu de transmission de traditions culinaires. Ainsi, lors d'une de nos visites au jardin, Roberto et Faissal ont passé près d'une demi heure à discuter sur ce qu'est une véritable tortilla. Roberto a d'ailleurs dans son potager plusieurs variétés de légumes espagnols, qu'il cuisine selon la tradition hispanique. Les proximités de climat entre certaines régions d'Espagne et la Belgique lui permettent de cultiver avec succès les variétés de son pays, ce qui n'est pas le cas des Italiens ou des Portugais, qui ont bien tenté d'implanter des variétés méditerranéennes, mais sans grand succès.

Sur base de l'inventaire des espèces cultivées par chaque jardinier⁹⁰, nous avons tenté de faire des corrélations entre les légumes privilégiés et les traditions culinaires des jardiniers. A l'exception de quelques parcelles turques plantées uniquement en haricots (*Phaseolus vulgaris* L.), on trouve dans tous les jardins les légumes « classiques » adaptés au climat belge : poireaux (*Allium porrum* L.), haricots, salades *Eruca lactuca sativa* L.), courgettes (*Cucurbita pepo* L.), tomates (*Solanum lycopersicum* L.). Les pommes de terre (*Solanum*

⁸⁸ Ph. DELWICHE, *Du potager de survie au jardin solidaire...*, p. 44.

⁸⁹ Pour cette raison, le cyprès est souvent planté dans les cimetières (*Ibidem*).

⁹⁰ Liste des légumes recensés en annexe 3.

tuberosum L.) sont cultivées en assez grandes quantités, et appelées « patates » ou « bintjes ». Les légumineuses (haricots secs, pois (*Pisum sativum* L.) et fèves (*Vicia sativa* L.)) sont également bien représentées, et témoignent probablement de leur plus grande consommation dans l'alimentation méditerranéenne. Mais certaines ont également leur appellation en bruxellois : Chantal nous parle de « snaabuun » pour désigner une sorte de haricots à rame, ou de « booretien » pour désigner les « haricots de Soissons », ce haricot à grosses graines d'une renommée ancienne. Certains jardiniers ont essayé la culture des pois chiches (*Cicer arietinum*), mais le climat belge est manifestement trop froid pour obtenir le moindre grain. Par contre, les légumes méditerranéens comme les poivrons (*Capsicum annuum* L.), les aubergines (*Solanum melongena* L.), et même les melons (*Cucumis melo* L.) viennent assez bien. Jeannine et Olivier ont planté quelques légumes plus rares, voire fantaisistes, comme l'épinard de Nouvelle-Zélande⁹¹ (tétragone cornue) (*Tetragonia expansa* Murr.), le navet jaune boule d'or (*Brassica campestris napo-brassica* L.), la cébette (oignon à bulbe réduit) (*Allium fistulosum*) ou encore des variétés de carotte (*Daucus carota* L.) jaunes ou mauves. Ces légumes peu connus ne sont pas vraiment choisis pour des raisons culturelles, mais plutôt par curiosité. Certains légumes sont toutefois très typiques, et leur présence dans certains potagers ne laisse aucun doute quant à l'origine des exploitants. Par exemple, une zone étendue de menthe (*Mentha piperata* L.) laisse supposer que le propriétaire est marocain. Les oignons, le maïs (*Zea mays* L.) et les haricots en très grandes quantités sont l'apanage des Turcs. N'ayant pas pu interroger de jardinier turc, nous ignorons les raisons de cette spécialisation. Elle nous étonne, d'autant plus que la cuisine turque est réputée être l'une des plus riches et des plus fines au monde, grâce aux influences asiatiques, orientales et méditerranéennes que le pays a connu au cours des siècles⁹². Quant aux italiens, ils sont spécialisés dans les petits pois, cuisinés en Osso bucco et dans d'autres plats typiques.

Le potager faisant également office de verger, on y trouve de nombreux arbres fruitiers, dont les plus répandus sont les groseilliers à grappe (*Ribes rubrum* L.) et à maquereaux (*Ribes uva-crispa* L.), très adaptés au climat belge, les pruniers (*Prunus domestica* L.) et les cerisiers (*Prunus avium* L.), jadis recherchés à Schaerbeek et dans toute la capitale⁹³.

Le potager est donc un lieu où vivent et s'entremêlent à la fois cultures populaires, savoir-faire culturels et traditions culinaires. Il est aussi, mais dans une moindre mesure, le témoin du patrimoine historique de la ville. Les plus anciens du jardin sont arrivés dans les années 1970', et le jardin était déjà exploité dans les dimensions qu'il a aujourd'hui. Théo nous dit, à propos de l'histoire du jardin :

« Depuis que j'habite dans le quartier, j'ai toujours vu des jardins ici. Il y avait déjà toutes les nationalités : des Italiens, des Portugais, des Flamands... ». Qu'est-ce que c'est, le bâtiment derrière vous ? « L'espèce de tour que vous voyez là, c'est le gaspillage de l'argent du peuple, mademoiselle. La société des chemins de fer, elle a fait des caprices, ils voulaient faire un chemin de fer aérien, mademoiselle. C'est le gaspillage de l'argent du peuple. » On m'a parlé d'un

⁹¹ Également appelé tétragone, l'épinard de Nouvelle-Zélande est le seul légume issu du territoire australo-zélandais, où la plante pousse à l'état sauvage. Très populaire au début du XIX^e siècle, la tétragone se cantonne aujourd'hui aux jardins d'amateurs car elle doit se récolter feuille à feuille (Fr. HALLÉ et P. LIEUTAGHI (sous la dir.), *Aux origines des plantes. Des plantes et des hommes*, éd. Fayard, Paris, 2008, p. 75).

⁹² Wikipédia, Cuisine turque, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_turque, mis à jour le 29 juillet 2009, consulté le 8 août 2009.

⁹³ Pendant le Moyen Âge, les cerises de Schaerbeek étaient transportées à Bruxelles à dos d'ânes, où elles étaient utilisées dans la fabrication de la Kriek lambic. Aujourd'hui encore, l'âne et la cerise sont restés les emblèmes de la ville, des armoiries, et même des maillots de l'équipe de football locale ! (L. VERREYDT, *Schaerbeek, le village des ânes*, Anvers, s.d., p. 9).

hôpital qui aurait été rasé ? « Oui, on m'a dit ça aussi, je crois que ça devait être là, au fond du terrain. Mais ça j'ai pas connu, on me l'a dit ».

La présence d'un hôpital dans le passé est confirmée par Joseph :

« Ici, il y avait un hôpital, mais ça date de la première guerre mondiale. Après ils l'ont rasé. Sur la partie d'en haut, je crois que ça a toujours été comme ça, le jardin et la nature. I n'y a jamais eu de construction à cet endroit ».

Celui qui s'est le plus intéressé à l'histoire du potager est Jacques. C'est d'ailleurs la première chose qu'il nous dit en nous parlant du terrain :

« Ca fait 28 ans que je suis là. Enfin, pas tout à fait, parce que les premières années j'étais en face. Ils ont eu le projet de faire une gare de tram, alors on a déménagé de ce côté. La gare n'a jamais été construite, mais je suis resté de ce côté. Quand je suis arrivé, toutes les parcelles étaient occupées, alors j'ai trouvé ce petit morceau dans le talus. Et j'ai commencé à le nettoyer. J'ai dû tamiser toute la terre, parce qu'il y avait de nombreuses pierres de chemin de fer. C'est parce que la première ligne Bruxelles-Midi passait ici quelque part ».

Il ne sait toutefois pas depuis combien de temps le jardin est exploité. M. Vergaelen non plus.

« Le jardin a toujours été là. Enfin, j'en sais trop rien, mais ça doit faire cent ans au moins. Oui, sûrement depuis le début du siècle ».

Quant aux jardiniers qui n'ont pas de racines à Bruxelles, l'histoire du jardin ne les intéresse pas trop. Aïcha nous dit à ce sujet :

« Je n'ai aucune idée. Pour ça il faut demander à Monsieur Jacques, il saura sûrement vous répondre. Je crois que c'est le plus ancien ici ».

L'attitude d'Aïcha est tout à fait compréhensible : elle vient de loin, avec sa propre histoire et ses traditions, qu'elle essaye de sauvegarder tout en s'adaptant à Bruxelles. Le jardin est d'ailleurs un bon endroit pour apprivoiser un quartier et ses habitants. Différentes cultures se rencontrent, se mêlent, s'imprègnent les unes des autres, parfois par la confrontation, souvent par des influences subtiles et progressives.

3.4. Fonction éducative et didactique

Ces deux fonctions sociales du jardin potager sont celles qui sont le moins présentes dans le jardin. Elles sont même quasiment absentes. Comme nous l'avons déjà signalé, aucune activité d'apprentissage n'est organisée dans le jardin, qu'il s'agisse de travaux de jardinage menés par des enfants, de promenades guidées à la découverte de la nature ou de démonstrations de méthodes de compostage. Par ailleurs, les échanges de savoirs et de savoir-faire entre jardiniers sont plutôt rares. Tout apprentissage ou transmission de savoir relève donc d'une démarche personnelle du jardinier, soit pour améliorer ses propres techniques ou connaissances naturelles, soit pour donner le goût du jardinage et faire découvrir la nature à ses enfants ou petits-enfants. C'est le cas d'Jeannine, qui délègue certaines tâches à ses petits-enfants, comme nettoyer les sentiers ou désherber un carré de terre avec un râteau. C'est également le cas de Chantal, qui a aménagé une zone de jeu avec du sable pour sa petite-fille. Excepté ces quelques « privilégiés », les enfants, petits-enfants et même conjoints sont rares dans le potager.

Au niveau de l'évolution des savoirs, quelques jardiniers comme Joseph, Jacques et Olivier

s'informent sur les pratiques de jardinage écologique via Internet ou les émissions de jardinage diffusées à la télévision. Ils cherchent surtout des manières « biologiques » de se débarrasser d'animaux nuisibles, et tentent aussi bien les purins et autres « mixtures maison » que les associations végétales. Mais si tous les jardiniers possèdent l'un ou l'autre livre relatif au jardinage, peu d'entre eux semblent à la recherche de nouvelles techniques. Ils ont adopté les gestes que leurs ont transmis leurs parents, connaissent quelques remèdes contre les animaux nuisibles, et sont satisfaits de leurs résultats. C'est comme ça qu'ils ont appris, c'est comme ça qu'ils ont toujours fait. Il n'y a donc pas de raison que cela change.

3.5. Bilan et pistes de réflexion

Le jardin potager est donc une véritable communauté de liens. C'est un lieu de convivialité, d'échanges sociaux, affectifs et matériels. Les jardiniers se rencontrent quotidiennement, partagent une même réalité, tissent des liens, parfois des amitiés profondes et durables.

C'est également un lieu dédié au bien être, au ressourcement, à la création, à l'investissement personnel. Le fait d'être régulièrement dans la nature, et avec la nature, semble procurer aux jardiniers une grande satisfaction, une sorte de force pour affronter les difficultés qui se présentent à eux au quotidien. A tout moment, ils savent qu'ils ont leur jardin, et qu'ils peuvent s'y réfugier pour « lâcher », et prendre soin d'eux.

Les relations sociales dans le jardin ne sont toutefois pas exemptes de tensions, voire de conflits entre certains jardiniers. Ils montrent les difficultés de comprendre d'autres besoins, d'autres cultures, d'autres rapports au temps et à la propriété. Le jardin, en tant que lieu cosmopolite, peut donc être un vecteur de découverte, de tolérance et de respect des différences. Mais en l'absence d'une communication de qualité, il peut également être un lieu de stigmatisation d'attitudes différentes, d'a priori négatifs. Cela suppose donc que le jardinier adopte une attitude ouverte, et ne se laisse pas guider par l'incompréhension et par la peur de l'autre. Le témoignage d'Jacques est un bel exemple de dépassement des différences culturelles :

« Les Turcs, y'a rien à faire, ils sont pas pareils. D'abord, ils connaissent que trois choses : les oignons, les haricots et le maïs. Ils mettent que ça. En plus, ils plantent beaucoup trop serré, puis s'étonnent que ça pousse pas. Mais une plante, ça a besoin d'espace. Et vous avez beau leur expliquer, ils veulent rien comprendre. Vous savez, je suis pas raciste. Bien que d'une manière si, parce que quand c'est trop, c'est trop. Mais vous savez, mademoiselle, ce sont des gens tellement gentils, vraiment adorables. La dame qui est à côté, là, dès qu'elle organise un barbecue ou une petite fête, elle m'invite, elle passe des heures à préparer, comme ça, juste pour le plaisir de bien accueillir. Ils sont tous vraiment gentils. Alors maintenant je donne un coup de main à un jeune Turc pour son jardin. Il vient de rentrer de vacances, y'a des mauvaises herbes partout, et il sait pas comme s'y prendre. Alors je l'aide un peu. »

Et voilà comment un ancien du jardin dépasse ses a priori pour aider un jeune, et lui transmettre son savoir. Ce processus de transmission entre un ancien et un nouveau montre qu'il est possible pour un jeune de se lancer dans l'entretien d'une parcelle du quadrilatère sans connaissances et savoir-faire initiaux. Possible mais pas forcément évident, car comme nous l'avons également vu, les jardiniers les plus âgés estiment qu'ils n'ont rien à apprendre sur les techniques qu'ils utilisent. Cultiver un jardin leur semble naturel, évident. Ils appliquent les techniques de leurs parents, tout simplement, sans chercher à en changer.

Ils sont d'ailleurs méfiants par rapport à tout type de changement, ce qui explique les relations conflictuelles qu'ils entretiennent avec le gestionnaire du terrain. Evidemment, les intérêts des uns et des autres ne sont pas toujours conciliables. Il en résulte un stress et un inconfort ressentis par les deux parties en présence. C'est d'autant plus difficile à supporter pour les jardiniers qu'ils n'ont pas d'autre choix que de se plier aux exigences du gestionnaire. Ils sont donc obligés d'appliquer des directives qu'ils n'ont pas choisies et qu'ils ne comprennent pas. Mais les tensions du début ont tendance à s'estomper, pour laisser place à d'avantage de compréhension. Chacun met de l'eau dans son vin, et fait des efforts pour trouver un terrain d'entente. Peut-être même trouveront-ils un arrangement pour que certaines parcelles puissent être maintenues pendant la durée des travaux ? En tout cas, les jardiniers semblent prêts à se montrer solidaires pour aider ceux qui perdraient leur parcelle.

4. Les fonctions environnementales du jardin potager :

Les potagers urbains, même s'ils sont plus domestiqués et cultivés que les zones de réserve naturelle ou les parcs à gestion différenciée, représentent un grand potentiel écologique. Cela dépend des types d'aménagements et de cultures qui y sont pratiqués. Un jardinier peut aussi bien appliquer des méthodes biologiques de lutte contre les animaux nuisibles, ou pulvériser de l'insecticide sur l'ensemble de ses plantations. Nous avons donc cherché quelles étaient les pratiques des jardiniers favorables ou défavorables à l'environnement. Nous nous sommes également intéressé aux représentations des jardiniers, à la manière dont ils voient la nature dans le jardin, et la place du jardin dans la ville.

4.1. Perception de la qualité du sol et des eaux

Lorsque les jardiniers évoquent la question de la qualité du sol, ils présentent des arguments relatifs à la fertilité du sol et visibles à l'œil nu, comme la couleur, l'humidité ou la présence de cailloux :

« J'ai été visiter des jardins potager à Anderlecht. Là bas, c'est de la terre jaune », nous dit Olivier. « C'est pas bon pour les légumes la terre jaune. C'est pour ça que le Grec il vient d'Anderlecht pour cultiver ici, c'est parce que c'est de la meilleure terre ».

Généralement, les jardiniers s'accordent pour dire que le sol est de bonne qualité. Jeannine nous dit à ce sujet :

« Avant j'étais à Evere, le long du chemin de fer. Mais on a dû partir parce qu'ils ont vendu le terrain. Alors je me suis mise sur la liste d'attente, et comme j'étais prioritaire, j'ai eu un terrain tout de suite. Changer d'endroit, ça m'a fâché au début. Mais maintenant je suis plutôt contente, parce qu'ici le sol est vraiment excellent ».

Jacques nous donne quelques précisions supplémentaires à propos de la qualité du sol de la rue Stephenson :

« Tout le début du terrain est très bon, et bien profond. Puis au fur et à mesure que vous avancez vers le fond, il y a de plus en plus de cailloux. Mais de manière générale, le sol est plutôt bon ».

Au jardin de la rue Navez, les avis sont plus partagés. Roberto nous dit à ce sujet :

« Le sol, il est bon ici. Toute la partie d'en haut est bonne. Mais en bas, y'a beaucoup de bricaillons. C'était un hôpital avant. Ils ont tout cassé, alors il reste plein de bricaillons, et l'eau ne reste pas dans le sol. C'est trop sec, et ça pousse pas bien. Alors ils doivent arroser, parce que c'est trop sec. Moi j'arrose presque pas, sauf dans la serre et quand je repique. En face, c'est pareil, le sol n'est pas trop bon. Mais ici, la terre est bonne ».

Joseph, qui est pourtant de la partie basse de la rue Navez, semble tout à fait content de son terrain, qui est d'après lui plutôt humide que sec :

« Le sol est très bon, ici. C'est le meilleur endroit du jardin, c'est même mieux qu'à l'entrée. Parce que c'est un peu plus humide. Tenez, en hiver, y'a certains endroits où je peux pas venir, y'a ça d'eau. Aldo c'est pareil, son jardin il est complètement inondé en hiver. Mais en été, on doit moins arroser, ça garde l'humidité, et c'est mieux pour les légumes ».

Aldo ne partage pas entièrement cet avis :

« C'est de la bonne terre. Mais pas tout à fait. C'est parce que c'est fermé ici, de tous les côtés, par le chemin de fer, les bâtiments, les routes. Ça respire pas. Il y a quatre saisons, mademoiselle, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Ici c'est comme si c'était tout le temps l'hiver. C'est trop froid ».

Aldo est originaire de Sardaigne, et nous dit à plusieurs reprises que le climat belge n'est pas idéal pour les légumes : trop d'eau et pas assez de soleil. Quant à Olivier et Faissal, ils ont réglé la question de la qualité du sol en prenant une parcelle dans la partie haute, et une autre dans la partie basse (de la rue Navez). De cette manière, ils choisissent les plantes qu'ils mettent d'un côté plutôt que l'autre. Olivier a donc décidé que l'année prochaine, les pommes de terre (*Solanum tuberosum L.*) iraient en bas pour avoir un meilleur rendement, ce qui lui permettrait de récupérer de la place en haut.

Les jardiniers sont donc plutôt contents de la qualité du sol. Lors de nos entretiens, nous avons cherché à savoir ce qu'ils pensaient du risque de pollution de la terre, et des légumes. Cette question ne retient nullement leur attention. Leurs réponses allaient généralement dans ce sens : je ne suis pas inquiet par la pollution, parce que j'utilise des engrais naturels, qui respectent le sol. Écoutons par exemple l'avis de Joseph :

« Le sol, il est pas pollué. Moi, j'utilise que des produits naturels : les engrais c'est de la chaux, du compost, des bouses de vache, du crottin de cheval. C'est tout. Je mange des légumes d'ici depuis 20 ans et je suis en bonne santé. Donc, y'a pas de problème. Avant, y'avait un ancien hôpital qui a été démolé. Puis le chemin de fer, ils déversaient les *tender*, je connais pas le mot exact, vous voyez le wagon qui est juste derrière la locomotive ? Ils vidaient leurs cendres le long des voies. D'ailleurs, mon terrain il est noir ».

Joseph sait donc que les résidus de charbon des trains étaient vidés sur son terrain, mais ne considère qu'ils représentent un risque de pollution. Plus tard, il nous dit que des analyses indiqueraient peut-être que l'eau du puits est un peu trop chargée en métaux lourds, « mais vous savez, pour mes légumes, ça peut pas être pire qu'en grande surface ».



Figure 12 : puits situé sur la parcelle de Joseph, dans la partie haute du jardin (photographie personnelle, juillet 2009)

Comme Joseph, beaucoup de jardiniers ont creusé un puits sur leur terrain pour avoir de l'eau en permanence. Jacques nous explique :

« J'ai creusé le puits moi-même. On a même du venir me désembourber, parce qu'à un moment, j'avais les pieds dans la boue et j'arrivais plus à sortir. Vous voyez, c'est profond, il y a plus de trois mètres. Mais cette année, l'eau ne monte plus. Je crois que c'est à cause du marché matinal, j'ai oublié le nom exact, enfin, eux ils ont des problèmes d'inondations, alors ils pompent l'eau sans arrêt, tous les jours. Et ça fait descendre la nappe, et du coup ici on a plus d'eau dans les puits. Comme la saison a été très sèche, c'est un problème, vous comprenez ? ».

Les jardiniers qui cherchent comme Jacques des liens entre différents éléments sont rares sur le jardin. Tous ceux qui ont des puits ont constaté que le niveau était très bas, mais personne ne pouvait avancer d'élément de réponse. Et à part Joseph, qui soulève la présence possible de métaux lourds, tous les jardiniers utilisent l'eau de leur puits sans se poser de question sur le risque de pollution. De la même manière, certains anciens ne font aucun lien entre la qualité du sol et la présence de débris de tout genre sur le terrain. Aldo, par exemple, nous explique comment il prend soin de la terre en lui donnant à l'automne des amendements naturels et en la laissant reposer. Mais sur le chemin du retour, il jette dans un talus les sachets en plastique qu'il a dans les poches, ainsi qu'une chaise de jardin cassée qui traînait là.

Certaines zones aux abords du jardin sont donc jonchées de débris, et le comportement de Aldo confirme les propos de M. Vergaelen : certains jardiniers ne respectent pas le terrain. Ils récupèrent à gauche à droite des matériaux de toutes sortes, et tout ce qui n'est pas utilisé est jeté dans le talus. D'autres vont même plus loin : ils creusent un trou et

brûlent les plastiques et tous les matériaux qu'Infrabel leur a demandé d'enlever, puis rebouchent, incognito. Nous avons même observé dans un jardin un crassier avec des résidus *d'éternit* à proximité des plantations, sans aucune protection.

Pour l'anecdote, Jeannine nous a raconté qu'une dame qui avait dans le passé un jardin à la rue Stephenson avait un jour jeté par la fenêtre des matelas et des crasses que ses locataires avaient laissé dans l'appartement lors de leur déménagement. Elle a tout simplement fait un tas sur le bord du sentier, et y a mis le feu. La fumée était telle que les pompiers ont dû intervenir.

4.2. Pratiques relatives à l'amélioration du sol

Comme nous l'avons déjà signalé dans les dépenses réalisées par les jardiniers, la quasi-totalité des amendements utilisés sur le jardin est d'origine organique. Roberto nous en parle en nous faisant visiter son jardin :

« Ici c'est les potirons. Y'en a qui ont poussé plus vite que d'autres. Je sais pas pourquoi, parce que j'ai mis la même quantité d'engrais. C'est un mélange de vaches et de poules. Ca vient de chez Macro, en sacs de 25 kg. Je mets pas de produits chimiques, parce que j'aime pas ça ».

Aldo utilise le même produit, et c'est d'ailleurs Roberto qui lui a rapporté, parce qu'il n'a pas de voiture. Le mélange de bouses de vaches et de fientes de poules est le produit le plus utilisé au jardin. Cinq jardiniers compostent les matières organiques, mais les quantités obtenues ne sont pas suffisantes pour amender l'entièreté de leur parcelle. Le choix d'utiliser des engrais organiques correspond à la volonté des jardiniers de respecter le sol.

« Je n'utilise pas de produits chimiques », nous dit Faissal. « La terre, il faut la respecter pour qu'elle vous offre de bons légumes. Donc je n'utilise que des engrais naturels, et je travaille à la main pour désherber. C'est énormément de travail ».

Jacques est celui qui diversifie le plus les apports en nutriments : à l'automne, il mélange des feuilles mortes à la terre qui portera des pommes de terre, il fait du compost, et récupère chez un ami colombophile des fientes de pigeons, qui sont d'après lui très nourrissantes.

« Que des engrais naturels. J'utilise pas d'engrais chimiques, parce qu'en fin de compte, ça épuise plus le sol qu'autre chose. Il faut respecter la terre, et lui laisser le temps de se régénérer ».

4.3. Lutte contre les nuisibles

Respecter le sol en évitant l'utilisation d'engrais chimiques n'est toutefois pas suffisant pour obtenir une belle récolte et préserver la nature. En effet, pour avoir des plantes en bonne santé tout en respectant l'environnement, il est indispensable de s'intéresser aux interactions complexes qui se manifestent dans la nature, et de connaître les ravageurs et les maladies pour pouvoir s'en débarrasser⁹⁴. Comment s'y prennent les jardiniers du quadrilatère face à ces questions ? Quelles sont leurs techniques et leurs connaissances à ce sujet ?

Pour répondre à ces questions, nous serions tentée de constituer un nouveau groupe

⁹⁴ O. SCHMID et S. HENGGELER, *Ravageurs et maladies au jardin. Les solutions biologiques*, Mens, 2005.

stratégique qui distinguerait les jardiniers « traditionnels » des « biologiques ». Les premiers seraient plus âgés, utiliseraient des techniques tirées de l'agriculture traditionnelle et accorderaient beaucoup d'importance à la nécessité d'apporter des soins constants à la terre et au travail manuel. Les seconds seraient plus jeunes, utiliseraient des techniques développées en agriculture biologique, et accorderaient autant d'importance aux soins de la terre qu'aux interactions riches et complexes qui existent dans le potager. On pourrait donc distinguer d'un côté Aldo, Roberto et Théo, et de l'autre Olivier, Joseph, Jeannine, Jacques et Faissal. Mais où classer Aïcha, qui n'applique ni une agriculture traditionnelle ni une agriculture biologique ? Faut-il créer un troisième groupe relatif aux méthodes conventionnelles ? Il semble plutôt que les méthodes d'Aïcha relèvent de l'improvisation et de l'intuition. Et qu'est-ce qui différencie au juste l'agriculture « traditionnelle » de l'agriculture « biologique » ? Certaines plantes ou certains insectes auxiliaires par exemple sont connus depuis bien longtemps pour leurs propriétés répulsives, et utilisés en agriculture biologique⁹⁵. Nous ne nous risquerons pas dans ce débat, et éviterons donc de faire entrer les jardiniers du quadrilatère dans des types d'agriculture différents. D'ailleurs, à part Olivier, aucun d'entre eux ne revendique l'application un type particulier d'agriculture, ni même la « bio ». Olivier nous dit à ce sujet :

« Moi je fais du bio, pour la nature. Enfin, non, parce que depuis que j'ai appris que la bêche était le pire ennemi de l'agriculteur biologique, moi, je ne dis plus que je fais du bio. Parce que ma bêche, j'ai bien l'intention de la garder ».

Pour Olivier, dire qu'il cultive son jardin en « bio » est une façon d'exprimer son respect et son attachement à la nature. Il cultive à sa manière, c'est-à-dire celle que lui a appris son grand-père. Il n'utilise pas de produits chimiques, sauf un insecticide pour les poireaux (*Allium porrum* L.). Il suit aussi les conseils de Joseph en matière d'associations de plantes et de périodes de plantation. Ce sont deux aspects auxquels ce dernier accorde de l'importance. Il a dans sa cabane une liste des « compagnons du jardin » en fonction de laquelle il organise spatialement ses plantations. Il est également attentif au calendrier lunaire :

« La lune influence la croissance des plantes. Faites le test une fois, vous verrez. Vous plantez des salades à la lune descendante. Puis vous replantez à côté d'autres salades à la lune montante. Et bien vous verrez que celles que vous avez planté à la lune montante vont beaucoup plus vite monter en graine, même si vous les avez plantées plus tard que les autres. C'est un peu le mystère, mais c'est comme ça ».

Jeannine aussi associe certaines plantes dans son jardin. « C'est comme les hommes. Y'en a qui vont ensemble, d'autre pas ». Mais peu de jardiniers m'ont parlé d'associations de plantes. Les trois techniques les plus répandues pour lutter contre les nuisibles et les maladies sont le purin d'orties (*Urtica dioica*), la bouillie bordelaise et les filets de protection. Le purin d'orties est une macération d'orties utilisé aussi bien pour stimuler la croissance des plantes que pour lutter contre certains parasites, dont les pucerons⁹⁶. La bouillie bordelaise est un fongicide à base de sulfate de cuivre. Jacques nous donne un exemple de son utilisation :

« J'utilise aussi de la bouillie bordelaise. C'est pas chimique ça, c'est tout à fait naturel et utilisé en agriculture biologique. J'avais un pêcher très malade, je lui ai accordé deux ans pour le soigner. Et bien il va déjà mieux, on verra l'année prochaine. Pareil pour le prunier que vous voyez là. Il avait été greffé, mais la greffe s'est cassée. J'ai demandé un peu aux autres dans le jardin, ils m'ont dit que c'était foutu, que je pouvais l'enlever. Moi, je l'ai bien soigné, et bien il m'a donné trois kilos de

⁹⁵ O. SCHMID et S. HENGGELER, *Ravageurs et maladies au jardin...*, p. 207.

⁹⁶ *Idem*, p. 209.

prunes, bien sucrées. Ma petite fille s'est régalée ».

La bouillie bordelaise est surtout utilisée pour protéger les plants de tomates (*Solanum lycopersicum* L.). Nous n'avons d'ailleurs vu aucun plan dont les feuilles n'étaient pas tachetées de bleu, trace caractéristique du sulfate de cuivre. Pourtant, certains jardiniers n'ont pas mentionné l'utilisation de ce produit. Comme nous l'avons déjà expliqué, les plus anciens – essentiellement les « méditerranéens » – qui cultivent depuis toujours, ont souvent l'impression que leurs techniques coulent de source. Ils n'ont pas jugé utile de nous en parler, et il est donc bien difficile de connaître leurs pratiques, tant en matière de méthodes naturelles que de produits chimiques.

Ce qu'ils n'omettent pas d'expliquer, par contre, c'est l'importance des filets de protection contre « la concurrence », comme dit Théo. La concurrence, ce sont les pigeons ramiers (*Columba palumbus*) :

« Les pigeons, c'est l'ennemi numéro un du jardin. Ils enlèvent tout. Aussi bien ils peuvent vous manger un groseillier rempli en une journée. Vous revenez le lendemain, y'a plus rien. C'est pareil avec les jeunes pousses. Ils voient quelque chose qui sort de terre, alors ils tirent dessus. Ils le mangent pas, mais après c'est foutu. Vous pouvez toujours essayer de le remettre en terre, ça ne reprendra jamais. Alors il faut couvrir, les haricots, les choux, au début surtout, quand ça sort de terre ».

Les filets sont soit fixes, soit mobiles, et déplacés au fur et à mesure des nouvelles plantations. Seule Aïcha n'utilise manifestement pas de filets pour protéger ses cultures. Elle est également la seule à dire qu'elle utilise un « insecticide universel » sur l'ensemble du jardin. Elle est restée très vague à ce propos, et il est donc impossible de savoir si elle utilise ce produit de manière « sécuritaire », c'est-à-dire en respectant les bons dosages. Aïcha n'a semble-t-il pas conscience que l'utilisation d'insecticides et de pesticides présente des dangers pour sa santé et pour l'environnement, sans parler des proches à qui elle offre ses légumes, et des jardiniers qui ont une parcelle voisine de la sienne. Pour Aïcha, « la pollution, elle est pas dans le jardin. Elle est dehors, derrière la porte ».

4.4. Représentations de la nature et préservation de la biodiversité

Il n'est pas évident de déceler dans le discours des jardiniers leurs représentations de la nature au jardin. Nous les avons guidé sur des thèmes relatifs aux animaux et aux insectes observés dans le jardin, sur l'importance des arbres, ou sur le rôle des fleurs. Leurs réactions ont été diverses, et si ces thèmes ont fait écho chez quelques jardiniers, les autres ne s'y sont pas attardés. Roberto, par exemple, nous dit à propos des rosiers (*Rosa* L.) plantés le long de sa cabane :

« J'avais mis des rosiers sur la gauche, mais ils venaient pas très bien, alors je les ai changé de place, et là ça va mieux ». Quand nous lui demandons pour quelle raison il a planté des rosiers, il nous répond que « c'est pour moi, comme ça, c'est joli ». Après quelques instants, il précise : « puis les fleurs ça attire les bourdons et les papillons, et après ils vont sur les légumes. Mais y'en a presque pas cette année ».

Les fleurs remplissent donc un double rôle : la beauté, et la pollinisation des légumes. Plus tard dans la saison, nous avons pourtant observé que toute une zone du jardin de Roberto était occupée par des fleurs sauvages, comme des épilobes (*Epilobium parviflorum*), de la tanaïsie (*Tanacetum vulgare*) ou des coquelicots (*papaver rhoeas*). Nous lui avons demandé quelle était la raison de leur présence :

« Ce morceau là, je le loue pas, c'est à Joseph. Mais lui il veut pas s'en occuper, il laisse tout comme ça. Et moi j'ai pas encore eu le temps de les enlever. Mais il faut que je fauche bientôt, parce que sinon ça va faire des graines ».

Et effectivement, quelques jours plus tard, tout le terrain était débroussaillé. La place des fleurs dans le jardin de Roberto se limite donc à quelques rosiers le long de sa cabane. A l'exception de la parcelle de Aldo, où la situation est identique, les jardiniers consacrent davantage d'espace aux fleurs, souvent en bordure de parcelle : pavots (*Papaver somniferum* L.), cosmos (*Cosmos bipinnatus* CAV.), glaïeuls (*gladiolus*), lavandes (*Lavendula angustifolia* L.), capucines (*Tropaelum majus* L.), marguerites (*Leucanthemum vulgare* LAM.)... Elles sont soignées pour leur beauté et pour l'attraction qu'elles exercent sur les insectes. Leurs bienfaits sont donc destinés au plaisir visuel et gustatif du jardinier. Seul Olivier nous dit avoir planté des tournesols dans le but de fournir de la nourriture aux insectes et aux oiseaux. Les jardiniers du quadrilatère qui cultivent des fleurs sur leur parcelle ne poursuivent donc pas un but explicite de protection de la biodiversité.

Dans les parcelles des jardiniers rencontrés, la place accordée au « sauvage » est également très limitée. Même Jeannine, qui a pourtant de nombreuses variétés de plantes et de fleurs différentes, œuvre pour un jardin maîtrisé et domestiqué. Elle ne nous l'a pas dit en ces termes, mais son attitude face à sa voisine, qui laisse pousser les « mauvaises » herbes, est représentative : cette dame n'a pas sa place dans le jardin. Jeannine souhaite un règlement plus strict qui contraigne les gens à entretenir leur parcelle et à supprimer les mauvaises herbes.

La voisine en question, qui est d'origine turque, a manifestement une autre idée de ce qui est bienvenu sur sa parcelle. Nous regrettons de ne pas l'avoir rencontrée afin d'avoir son avis sur la question. L'observation d'autres parcelles exploitées par des jardiniers turcs nous permet de dire qu'effectivement, en dehors des plantations de haricots, leurs cultures ont un autre aspect : les délimitations entre les zones labourées et les sentiers ne sont pas nettes, les légumes ne sont pas nécessairement en ligne, mais plutôt répartis de manière disparate sur le terrain, et souvent cachés dans la végétation environnante. Impossible de dire s'il s'agit de négligence ou simplement d'une autre manière de cultiver. En tout cas, le rapport au jardinage est différent, et laisse apparaître une moindre volonté de maîtriser la nature.

En dehors de leur parcelle strictement circonscrite, ce qui attire l'attention des jardiniers est la présence d'animaux. Faissal est particulièrement éloquent à ce sujet :

« On vous a dit qu'il y avait des lézards dans le bas du jardin ? Tout le long du chemin de fer, ça fait un ou deux ans, ils commencent à s'installer. Ce sont des lézards du midi. Il y a un renard aussi, avec trois petits. Ils commencent à sortir, ces jours-ci. Et une belette. Aussi des rats, des souris, des campagnols, ça il y a de tout. Ah, on a aussi vu des faucons, sur les poteaux du chemin de fer, et des buses souvent. Et j'oubliais le hérisson, vous saviez qu'il y avait un hérisson ? »

Quelques jours plus tard, Faissal est très fier de nous montrer une photographie du lézard en question – un lézard des murailles (*Podarcis muralis*)- prise le long des rails. Preuve « qu'il fait bon vivre ici ». Ce lézard est manifestement un habitant de marque dans le jardin.

Jeannine connaît également les oiseaux du jardin, et les reconnaît à leur chant :

« Le matin, ce qui est très agréable, c'est le chant des oiseaux. A cette heure-ci, ils sont plus discrets, mais le matin, ils chantent fort : les mésanges, les rouges-gorges, le roitelet. Il y a aussi pas mal d'insectes, surtout les papillons. Je trouve qu'il y en a vraiment beaucoup cette année ».

Jacques aussi estime que la saison a été favorable pour la nature :

« Avant, y'avait presque plus de moineaux. Mais cette année, on dirait qu'ils sont de retour. Faut dire qu'ici, il y a beaucoup de place pour eux, et beaucoup d'arbres. Regardez les grands peupliers, là au fond. Puis il y a beaucoup d'arbres fruitiers, comme les pruniers, les cerisiers. Ils aiment beaucoup ça les oiseaux [...]. Je leur donne de la nourriture, en hiver, du grain et des boules de graisse. Les mésanges adorent ça. Puis je nourris les chats, aussi. Ils sont pas à moi [...] mais je leur apporte des boîtes. J'ai déjà fait le calcul, j'ai au moins dépensé 200 000 francs belges [5 000€] pour les chats du jardin ».

Joseph nourrit également les oiseaux en hiver, avec de grosses boules de graisse qu'il prépare lui-même. Il leur donne aussi à boire quand il gèle, dans un bassin.

« On voit de moins en moins d'oiseaux et de papillons. Mais j'ai l'impression que ça revient petit à petit. En tout cas, les mésanges, elles adorent ça ».

Ce sont les seules pratiques destinées à la protection de la biodiversité que nous ayons observées. Ce constat s'explique par le fait que les jardiniers n'ont pas le sentiment de faire partie de l'écosystème urbain. Le jardin est perçu comme un coin de verdure isolé au milieu de la ville, qui semble complètement déconnecté des autres espaces verts. A l'exception du lien établi par Faissal entre l'arrivée du lézard et les voies du chemin de fer, les jardiniers ne voient pas dans le jardin une possibilité de participer à un quelconque réseau écologique urbain, ni de contribuer à l'amélioration du cycle de l'eau, ou de la qualité de l'air.

Pourtant, la biodiversité est bien présente sur le site.

J. Saintenoy-Simon⁹⁷ s'est intéressée au potentiel floristique des terrains de la rue Navez. Un relevé botanique⁹⁸ a permis de mettre en évidence de nombreux groupements de plantes parmi lesquels:

- des espèces typiques des sites rudéralisés (ordre des *Sisymbrietalia*)
- des espèces nitrophiles, comme de hautes herbes vivaces (ordre des *Artemisietalia vulgaris*)
- des espèces typiques des cultures sarclées (ordre des *Polygono-Chenopodietalia*)
- des espèces commensales des zones cultivées ou messicoles (ordre des *Secalietalia et Aperetalia spica-venti syn Spergularietalia arvensis*)
- des plantes adaptées au piétinement (ordre des *Polygono-Poetea annae* et *Plantaginetea majoris*)
- des espèces prairiales (*Trifolium repens* L., *Lolium perenne* L., ...)
- des plantes grimpantes (étouffant parfois les espèces arbustives) (*Bryonia dioïca* Jacq., *Clematis vitalba* L., *Calystegia sepium* L., ...)

Des plantes rares (*Veronica agrestis* L.) voire très rares (*Ranunculus sardous* Crantz.) en région bruxelloise ont été mises en évidence lors de cette étude, attestant à leur manière l'importance de la préservation de telles zones en termes de biodiversité.

Sur les parcelles laissées à l'abandon, la nature reprend vite le dessus, « exactement comme s'il y avait, sous la ville et avec elle, tenue par elle en retrait, toute une dormance prête à

⁹⁷ J. SAINTENOY-SIMON, *Excursion 8 : Potagers de la rue Navez*, dans *Adoxa*, n°26/27, Mars 2000, P. 17-18.

⁹⁸ Voir le tableau reprenant l'ensemble des espèces recensées par J. SAINTENOY-SIMON en annexe 4.

s'éveiller à la moindre faute d'attention »⁹⁹. Partout, l'emprise végétale s'insinue et s'impose. Certaines espèces sont particulièrement douées en la matière. Nous pensons tout spécialement aux espèces invasives, dont la Renouée du Japon (*Fallopia japonica* (HOUTT.) RONSE DECRAENE), qui s'est bien implantée sur le site. Au fond de sa parcelle, Faissal nous montre les espaces qu'elle a déjà grignotés. Il ignore de quelle plante il s'agit, mais nous explique qu'il n'arrive pas à s'en débarrasser. A la rue Stephenson, elle a déjà envahi l'équivalent d'une parcelle potagère. C'est une problématique à laquelle les futurs gestionnaires du terrain devront s'attaquer, sans quoi la renouée aura vite fait de s'imposer définitivement. Cela qui risque de provoquer d'importants problèmes écologiques, puisque la propagation de cette plante invasive se fait au détriment de la flore locale et réduit également la diversité des espèces animales (amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères)

4.5. Bilan et pistes de réflexion

Les impacts des jardiniers sur l'environnement du quadrilatère de Bruxelles-Nord sont assez contrastés : certaines pratiques sont positives, d'autres beaucoup moins.

Le comportement de certains jardiniers face à leurs déchets est édifiante : ils brûlent tout, discrètement. Il semble que ce soit les personnes âgées et d'origine méditerranéenne qui soient les plus négligentes à ce niveau. Ce geste n'est pas approuvé par tous les jardiniers du quadrilatère, mais leur avis ne suffit pas à faire changer les mentalités des « pollueurs ». Manifestement, Infrabel non plus ne parvient pas à faire respecter le site. Les moyens déployés à cet effet, notamment au niveau des containers mis à disposition, sont probablement insuffisants. Mais il faut dire que les gens du quartier, qui n'ont aucun lien avec le jardin, contribuent aussi à l'amoncellement des débris. Le jardin du haut n'étant pas visible de l'extérieur, les habitants n'ont aucun scrupule à jeter leurs déchets de l'autre côté de la grille, croyant à un simple terrain vague. D'ailleurs, les rues Navez et Stephenson sont particulièrement sales, et les déchets y traînent parfois pendant plusieurs semaines. C'est peut-être tout l'aménagement de la rue qui est à repenser, pour en faire un endroit agréable et davantage respecté. La Région encourage d'ailleurs des initiatives dans ce sens, via l'opération « Quartiers Verts »¹⁰⁰, destinée à verduriser les quartiers tristes de la capitale. Des fonds sont distribués à des comités de quartier qui souhaitent embellir leurs rues. Ce genre d'opération doit probablement faire l'objet d'une médiatisation encore plus forte dans les quartiers défavorisés, pour que les habitants décident de se mobiliser autour d'un projet commun.

La diminution des déchets doit également passer par la sensibilisation des jardiniers. En effet, le problème des immondices s'est déjà posé dans d'autres potagers bruxellois, comme au Chemin des Moutons, à Jette. L'association « Jeugdbond voor Natuur en Milieu » s'est attaquée au problème en y réalisant une vaste opération de nettoyage avec les potagistes et certains habitants du quartier. Il semble que l'opération soit un succès, car depuis lors, la quantité de déchets a sensiblement diminué¹⁰¹. Lors de la réouverture du site, normalement fin 2014, il serait donc intéressant de mettre cette question sur la table, et de mobiliser les jardiniers, et pourquoi pas des associations de défenses de l'environnement, pour trouver

⁹⁹ J.-B. VAQUIN (sous la dir.), *Atlas de la Nature à Paris...*, p. 242.

¹⁰⁰ Quartiers Verts - Des projets citoyens pour verduriser Bruxelles, <http://www.quartiersverts.be/>, consulté le 3 août 2009.

¹⁰¹ Le début des Haricots asbl - Actualités - Plate-forme Laarbeek aux abois : les potagers familiaux du Laarbeek (Jette) en danger (4 février 2008), <http://www.haricots.org/actu/laarbeek040208>, consulté le 24 juillet 2009.

des solutions et améliorer les abords du jardin.

Les jardiniers ne sont pas non plus attentifs aux risques de pollution du sol ou des eaux. C'est une question qui ne les interpelle pas. Pourtant, le jardin est situé sur l'axe SO-NE de la Région, où les sols gardent les traces du passé industriel (et actuel) de Bruxelles. Nous ignorons si le quadrilatère fait partie des sites à risques pointés par Bruxelles Environnement en 2002. Nous ignorons également si ce terrain a fait l'objet d'une enquête relative à la présence de polluants dans le sol, car il faut une autorisation du propriétaire pour avoir accès à ces informations, et nous ne l'avons pas obtenue. Elle ne nous a pas été refusée, mais pas accordée non plus ! D'après M. Vergaelen, aucune étude de ce genre n'a été réalisée par le Groupe SNCB sur le quadrilatère. « Seuls les terrains qui changent d'affectation font l'objet d'une étude de sol », nous dit-il. Nous n'en saurons donc pas plus.

Ce constat montre que même si certains jardiniers étaient intéressés par la problématique de la pollution du sol sur leur parcelle, ils auraient bien des difficultés pour obtenir des réponses. Tout au plus pourraient-ils financer eux-mêmes une analyse d'échantillons de terre prélevés sur leur terrain. Mais n'oublions pas que nous sommes face à des populations immigrées et défavorisées, qui ne disposent généralement pas des moyens intellectuels ou financiers pour réaliser ce genre de démarche. Il est également plus qu'improbable qu'Infrabel décide de financer une étude de sol pour veiller à la santé des jardiniers. N'est-ce donc pas à la Région de Bruxelles Capitale de supporter cette responsabilité, en vertu du principe de précaution ? Seulement, si le sol s'avère effectivement pollué, il faudra ensuite en assumer les conséquences. Notons, pour conclure cette question, que les travaux du RER vont probablement induire des retraits et/ou des apports de terre, et que la question de la pollution sera peut-être ainsi écartée.

Ces travaux vont d'ailleurs engendrer d'importants changements au niveau de la flore présente sur le site. J. Saintenoy-Simon estime qu'une fois le sol remodelé, « toute la végétation intéressante disparaîtra. Ce sont souvent les sites pollués, comme les jardins potagers, qui ont les espèces les plus rares. Ce sont des espaces abandonnées, des friches qui sont restées à l'abandon pendant longtemps, et la végétation a repris le dessus. Et ce sont aussi ceux qu'on assainit ou qu'on bâti »¹⁰². Il faut donc espérer qu'une part du jardin de la rue Navez ne sera pas abîmée par les engins de chantier, et qu'une partie de la flore sera ainsi maintenue. Ce serait alors l'occasion de sensibiliser les jardiniers aux richesses qui les entourent. En effet, nous avons remarqué qu'à l'exception de quelques uns, les jardiniers connaissent et s'intéressent assez peu à la faune et à la flore du jardin. Des activités didactiques de sensibilisation pourraient être développées par des associations actives en matière d'environnement. Par exemple, J. Saintenoy-Simon nous a parlé de deux petites mares qui existaient dans le jardin au moment de ses relevés, à savoir en 1998. Recréer ces mares pourrait être un aménagement susceptible d'attirer l'attention des jardiniers, qui pourraient y observer le fonctionnement d'un écosystème et ainsi découvrir la richesse du milieu qu'ils exploitent.

Le respect de l'environnement dans un jardin potager populaire n'est donc pas une chose qui va nécessairement de soi. La sensibilisation et la conscientisation des jardiniers peuvent toutefois y contribuer. Le problème de l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides est du même ordre. Ainsi, pour Joseph, qui a grandi dans une exploitation agricole où la production n'était pas consommée par la famille à cause des méthodes intensives, l'utilisation de produits chimiques est totalement inimaginable. Aïcha, au contraire, utilise ces produits en pensant que c'est la meilleure méthode à appliquer. Dommage qu'elle ne

¹⁰² J. SAINTENOY-SIMON, Association pour l'Etude de la Floristique, le 14 août 2009.

bénéficie pas de l'expérience de Joseph ! L'échange de savoirs et de savoir-faire est donc à encourager au jardin. Et pourquoi pas proposer aux jardiniers, comme c'est le cas dans la commune de Wolomé-Saint-Lambert¹⁰³, un abonnement à une revue de jardinage, comme celle de l'association « Nature et Progrès » ? Certains jardiniers nous ont d'ailleurs avoué qu'ils regardaient parfois l'émission « Jardins et loisirs » de la RTBF¹⁰⁴, mais que celle-ci était beaucoup trop spécialisée, et ne leur apportait aucun « truc » à appliquer au jardin. Il y a donc un réel besoin de vulgarisation des bonnes pratiques en matière de jardinage, pour que la réalisation d'un potager dans le respect de l'environnement soit accessible à tous.

¹⁰³ J. BINGEN, *Les sites potagers bruxellois...*, p. 86.

¹⁰⁴ Présentée par L. Noël (RTBF - Télévision - Jardins et loisirs, http://old.rtb.be/rtbf_2000/bin/view_something.cgi?id=0010716_emission, consulté le 13 août 2009).

Conclusion

Les différentes approches mises en œuvre dans cette recherche ont permis de dégager un certain nombre d'éléments de réponse à la problématique de départ, à savoir quelles sont les attentes de citadins urbains qui décident de cultiver une parcelle potagère ? S'agit-il uniquement de combler des besoins alimentaires, ou poursuivent-ils d'autres objectifs ? Pour répondre à ces questions, nous avons cherché à mettre en évidence les impacts du jardin potager du quadrilatère de Bruxelles-Nord sur ses utilisateurs et leur environnement en termes alimentaires et économiques, sociaux et environnementaux. Afin de partir des représentations des jardiniers, c'est une analyse socio-anthropologique qui a été mise en œuvre. Celle-ci a été articulée avec des recherches institutionnelles et environnementales, afin de replacer le jardin du quadrilatère dans le contexte plus large des sites potagers bruxellois, et d'interpréter au mieux les observations réalisées au jardin.

Celles-ci ont été riches en apprentissages. Elles nous ont permis de découvrir qui étaient les jardiniers du quadrilatère, et de remarquer que la majorité d'entre eux sont des personnes immigrées qui entretiennent un lien particulier avec la terre. Jardiner est en quelque sorte un retour aux sources, une manière de reproduire les gestes de leurs parents ou de leurs grands-parents, encrés au fond de leur mémoire. C'est une manière d'oublier un peu le bitume de la ville, pour se tourner vers le sol, vers la terre nourricière. C'est se mettre à quatre pattes, sur les genoux, et les mains dans la terre, pour gratter, amender, semer, planter, désherber, soigner et récolter. Par l'apport d'amendements organiques, les jardiniers prennent soin de la fertilité du sol, afin d'obtenir les légumes tant attendus. Ils deviennent les maîtres, ou plutôt les guides, de tout le processus de la croissance végétale, de la semence au fruit. Ils sont les témoins du miracle de la vie, fragile et en perpétuel recommencement.

Ils se connectent ainsi avec leur propre dimension vivante, via la satisfaction du besoin fondamental de s'alimenter. En fonction de leurs goûts et de leurs origines culturelles, les jardiniers cultivent une grande diversité de légumes adaptés au climat belge. Les deux grands classiques sont la pomme de terre et le haricot, qui sont de loin les espèces les plus répandues au jardin. En fonction de la taille de la parcelle et du temps que le jardinier consacre à son jardin, les récoltes peuvent couvrir une large part de la consommation des ménages. Les « plaisanciers » surtout ont le temps nécessaire pour obtenir une importante récolte et stocker les légumes pour tout l'hiver, à la cave ou au congélateur. Pour eux, les gains en termes économiques sont considérables. Les « actifs », qui sont plus dépendants de leurs activités professionnelles, font des plantations plus modestes, mais récoltent néanmoins des quantités appréciables. Le jardin procure donc une certaine autonomie alimentaire aux exploitants.

Jardiner, c'est aussi redécouvrir les plaisirs des sens. Le goût et l'odorat sont deux dimensions essentielles pour les jardiniers : la fraîcheur d'un quartier de tomate avec une pointe de sel, la fermeté des pommes de terre cuites avec la peau, l'odeur piquante d'une botte de poireaux... Ils nous présentent leurs légumes comme des trésors d'arômes et de saveurs. Peu importe les qualités nutritionnelles ou les risques de pollution, c'est le goût qui prime et qui détermine bien souvent, en fonction de la tradition culinaire du jardinier, le choix d'une variété plutôt qu'une autre.

Le jardinage est donc une activité qui permet de se réapproprier son corps. Par les sens, mais aussi par le travail physique. Malgré la pénibilité de certains travaux, les jardiniers nous ont donné l'impression d'effectuer chaque tâche avec beaucoup de plaisir et d'application. Plusieurs d'entre eux nous l'ont affirmé : entretenir un jardin n'est pas une question de courage, mais un réel bonheur. C'est un bienfait physique, qui maintient le corps des plus âgés – et des plus jeunes ! – en bonne forme. C'est également un bienfait psychologique, car le fait de cultiver un jardin potager permet d'évacuer le stress et les tensions intérieures. Les jardiniers s'investissent dans l'aménagement de leur parcelle, y développent leur créativité en engageant une part d'eux-mêmes, dont ils sont fiers. Tout en construisant leur jardin, ils construisent leur « moi » intérieur.

Dès lors, chaque parcelle est un lieu privé, dans lequel n'y pénètrent que ceux qui y sont invités. Le respect de l'espace, et donc de la parcelle de chacun, est garant de la bonne entente entre les jardiniers. En effet, les conflits naissent souvent de tensions relatives à des perceptions différentes de la propriété et du temps. Les actifs souhaitent rentabiliser les moments qu'ils passent au potager, car ils sont comptés. Dès lors, ils veulent davantage être seuls sur leur parcelle pour travailler, alors que les « plaisanciers » organisent leurs journées comme ils l'entendent, et sont donc plus libres de bavarder ou de se promener. Pour eux, le temps est un enjeu moins important que pour les « actifs », qui souhaitent au moins couvrir les frais de location de la parcelle avec leurs récoltes. Nous supposons donc que les tensions qui existent entre les deux groupes étaient moins importantes avant l'augmentation du prix de location. Cet aspect vaudrait la peine d'être analysé sur d'autres sites où le prix de location est moins élevé, pour voir si les logiques sont identiques, ou révèlent d'autres rapports au temps.

D'autres conflits surviennent de difficultés liées à des manières différentes de cultiver la terre. Nous avons vu que la question des mauvaises herbes est cruciale pour certains jardiniers, qui ne tolèrent pas la présence de parcelles mal entretenues dans leur voisinage. Leur attitude révèle probablement les dimensions fortement culturelles de l'agriculture, ainsi qu'un rapport différent à la nature. Dans les parcelles, la place de la nature varie d'ailleurs fortement entre « le tout à fait sauvage » et le « tout à fait domestiqué ». Nous regrettons de n'avoir pas rencontré de jardinier d'origine turque. Leur témoignage enrichirait et nuancerait probablement les conclusions de cette recherche. C'est donc une piste qui mériterait d'être poussée plus loin, en rencontrant ces personnes en dehors de la période estivale, qu'ils passent généralement à l'étranger.

En dehors de ces désaccords entre jardiniers, les liens sociaux sont très riches et mènent parfois à des amitiés profondes. Ces liens se traduisent dans les échanges matériels entre jardiniers, que nous avons illustrés par plusieurs exemples. Ceux-ci portent aussi bien sur des semences que sur des recettes de cuisines. Nous sommes toutefois étonnés que les partages entre jardiniers concernent très peu les connaissances en matière de jardinage. Les échanges de savoirs et de savoir-faire sont plutôt rares au jardin. De la même manière, la transmission intergénérationnelle est quasiment absente du potager. Les gestes transmis de génération en génération seraient-ils en train de se perdre ? Est-ce l'environnement urbain qui crée une brisure dans le transfert des connaissances liées au potager ? Les témoignages des jardiniers ne nous ont pas permis d'avancer d'élément de réponse à cette question, si ce n'est l'absence de « goût » pour le jardinage des enfants et petits-enfants des jardiniers du quadrilatère. Ceux-ci ne les accompagnent d'ailleurs que très rarement au jardin. Cette question nous semble fondamentale, car si les jeunes générations n'éprouvent pas l'intérêt

d'entrer de temps en temps en contact avec la nature, comment pourraient-ils mener leur vie dans un plus grand respect de l'environnement et des ressources naturelles ? Nous avons la conviction que c'est de la prise de conscience des liens intimes qui unissent l'homme avec la terre que découlent, naturellement, les gestes qui la respectent. Cette prise de conscience pourrait naître, par exemple, du fait d'observer tout simplement la beauté de la nature dans un jardin potager urbain tel que celui du quadrilatère de Bruxelles-Nord.

Toutefois, nous avons également découvert lors de cette enquête que la réalité du jardin n'est pas toujours très « verte ». Le problème de l'amoncellement de déchets de toutes sortes aux abords du jardin est important. Au-delà des immondices jetées par les habitants du quartier, les jardiniers eux-mêmes ne respectent pas les lieux. Les déchets s'amoncellent à gauche à droite, sans aucune prise en compte de la pollution qu'ils peuvent causer. Pas étonnant dès lors que la question de la pollution des sols n'inquiète pas les jardiniers. Si une étude des sols révélait la présence de polluants, et donc de dangers pour la santé des jardiniers et de leur famille, il est plus probable que la proportion de jardiniers qui continueraient à cultiver leur parcelle serait identique, voire supérieure aux chiffres fournis par Bruxelles Environnement, à savoir 60%.

Ces chiffres correspondent au pourcentage de jardiniers qui continuent à cultiver leur parcelle malgré la présence avérée de polluants dans le sol. Ils proviennent d'observations réalisées suite à une étude de la qualité des sols réalisée par Bruxelles Environnement. Des échantillons de terre et de légumes ont été prélevés sur une dizaine de sites potagers de la Région et soumis à des analyses. Les résultats ont révélé la présence de polluants sur plusieurs sites, dans des teneurs qui dépassaient les normes autorisées. Pourtant, peu de jardiniers ont réagi à ces analyses en arrêtant leurs activités potagères sur les sites concernés. Cela signifie que cultiver une parcelle potagère ne répond pas tellement à un objectif de production d'une alimentation saine.

Et les résultats de notre enquête le confirment également. Pour les jardiniers du quadrilatère de Bruxelles-Nord, cultiver une parcelle potagère répond, comme le suggère Ph. Delwiche, à d'autres aspirations que la simple production alimentaire. Il s'agit davantage de s'approprier ou de se réapproprier les dimensions trop souvent négligées dans notre mode de vie urbain : recréer du lien social, prendre soin de son corps et de son esprit, être en contact avec la nature. Les jardiniers sont donc très attachés à leur parcelle, quel que soit le risque de pollution.

D'ailleurs, s'ils veulent continuer à jardiner, ils n'ont en réalité pas tellement le choix. Les parcelles potagères disponibles sur le territoire de la Région sont rares et très demandées. Bruxelles Environnement gère 157 parcelles potagères, pour environ l'équivalent de personnes inscrites sur la liste d'attente. Même situation du côté des communes, qui font elles aussi face à une forte demande. Certaines ont même fixé des critères restrictifs dans l'accès aux parcelles, comme l'obligation d'habiter sur le territoire de la commune ou de ne pas posséder de jardin à son domicile. Les jardiniers qui arrêtent la culture de leur parcelle en vue d'en obtenir une autre ailleurs ne sont pas assurés d'être satisfaits avant un certain temps ! Face à la pression immobilière très forte sur le territoire de la Région, la situation ne va probablement pas s'améliorer. En effet, les sites potagers ne sont pas reconnus officiellement, ni au niveau juridique ni dans les plans d'aménagement du territoire. Dès lors, ce sont des sites fragiles et menacés. Leur préservation n'est d'ailleurs pas compatible avec l'actuelle politique visant à renforcer l'attractivité de Bruxelles et à développer l'offre de logements. Pourtant, les autorités s'intéressent de plus en plus au potentiel des jardins

urbains, comme l'atteste le nouvel Accord de gouvernement. Concilier ces deux aspects – jardins et logements – représente donc un beau défi pour les années à venir. Pour y parvenir, il faudra probablement faire preuve de créativité, et partir à la recherche de nouveaux supports, comme le suggère J.-B. Vaquin lorsqu'il propose d'aménager des jardins sur les toits et les terrasses des immeubles. C'est alors la question de l'accès à ces espaces qui est posée.

Au jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord, c'est également de créativité et de solidarité dont il faudra faire preuve pour trouver une alternative à la fermeture pure et simple du site pendant les travaux du RER. Car les rencontres avec les jardiniers nous en ont donné l'intime conviction : la disparition de leur jardin serait une épreuve très difficile à supporter pour ces citoyens qui rêvent d'un petit bout de campagne.

Bibliographie

Sources littéraires :

- ARMAR-KLEMSU, M., *Urban agriculture and food security, nutrition, health*, dans N. BAKKER (sous la dir.), *Growing cities, growing food. Urban agriculture on the policy agenda*, Feldafing, 2000, p. 99-117.
- BAKKER, N. (sous la dir.), *Growing cities, growing food. Urban agriculture on the policy agenda*, Feldafing, 2000.
- BIERSCHENK, Th., OLIVIER de SARDAN, J.-P., *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, 1998.
- BILLEN, Cl., DUVOSQUEL, J.-M., *Bruxelles*, (Fonds Mercator, coll. *L'esprit des villes d'Europe*), Anvers, 2000.
- BINGEN, J., *Les sites potagers bruxellois : intérêt régional et analyse de la situation*, mémoire de fin d'études, Université Libre de Bruxelles, 2005.
- CASALE, Th., COURTOIS, Q., GOSSUIN, T., HOUYOUX, Fl., THYS, J., *Initiation à la pratique de terrain. Le potager de l'avenue Georges Benoît à Watermael-Boitsfort*, travail réalisé dans le cadre du cours SOCA-D-316, Université Libre de Bruxelles, 2007.
- CLAUSE, L., *Guide clause. Traité pratique du jardinage*, 27^e édition, Brétigny-sur-Orge, 1982.
- de BIOLLEY, O., *La vie politique des communes bruxelloises et l'immigration. L'argument « immigrés » dans les campagnes communales (1970-1988)*, Louvain-la-Neuve, 1994.
- DELWICHE, Ph., *Du potager de survie au jardin solidaire. Approche sociologique et historique*, Namur, 2006.
- DONDERS, E., *Een sociale geografie van de Brusselse volkstuinen*, mémoire de fin d'études, Katholieke Universiteit Leuven, 2001.
- HALLÉ, Fr., LIEUTAGHI, P. (sous la dir.), *Aux origines des plantes*, t. 2, *Des plantes et des hommes*, Paris, 2008.
- MAZOYER, M., *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, 2002.
- MONÉDIAIRE, G. (sous la dir.), *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe*, Limoges, 1999.
- OLIVIER de SARDAN, J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, 2008.
- ROSENBERG, M. B., *Les mots sont des fenêtres ou bien ce sont des murs : introduction à la Communication Non Violente*, 2^e édition, Paris, 2005.
- RUIZ, D. M., *Les quatre accords toltèques. La voie de la liberté personnelle*, Bernex - Genève, 1997.
- SAINTENOY-SIMON, J., *Excursion 8 : Potagers de la rue Navez*, dans *Adoxa*, n°26/27, Mars 2000, P. 9-28.
- SCHMID, O., HENGGELER, S., *Ravageurs et maladies au jardin. Les solutions biologiques*, Mens, 2005.
- VANDERMOTTEN, Ch., *Les dynamiques récentes du centre urbain historique*, dans BILLEN, Cl., DUVOSQUEL, J.-M., *Bruxelles*, (Fonds Mercator, coll. *L'esprit des villes d'Europe*), Anvers, 2000, p. 164.
- VAQUIN, J.-B. (sous la dir.), *Atlas de la Nature à Paris*, Paris, 2006.
- VERREYDT, L., *Schaerbeek, le village des ânes*, Anvers, s.d.
- *Villes du Nord et villes du Sud. A la rencontre de l'agriculture urbaine. Réalités et initiatives*, actes du colloque, Ath-Bruxelles, 25-26/09/2002.

- WEBER, F., *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, 1998.

Sources web

- Banque nationale de Belgique - BelgoStat Online - Prix moyens à la consommation par produit: produits alimentaires - légumes, y compris pommes de terre et autres tubercules,
<http://www.nbb.be/belgostat/PublicatieSelectieLinker?LinkID=796000011|910000082&Lang=F>, le 9 août 2009.
- BIERSCHENK, Th., OLIVIER de SARDAN, J.-P., *ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques*, dans *Le bulletin de l'APAD*, n° 7, juillet 1994, <http://apad.revues.org/document2173.html>, consulté le 4 août 2009.
- Bruxelles Environnement - Centre de documentation - Rapport sur l'état de l'environnement bruxellois 2006 : environnement semi-naturel et espaces verts publics, http://documentation.bruxellesenvironnement.be/documents/EE2006FR_volet2_nature_EV.PDF, consulté le 27 mars 2009.
- Bruxelles Environnement - Particuliers - Déchets - Quels déchets produisons-nous à Bruxelles ?,
<http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/Particuliers/Informer.aspx?id=1782&langtype=2060>, consulté le 7 août 2009.
- Bruxelles Environnement - Particuliers - Que fait la Région bruxelloise pour protéger ses sols ?,
<http://www.ibgebim.be/Templates/Particuliers/Informer.aspx?id=1640&langtype=2060&detail=tab1>, consulté le 31 juillet 2009
- Bruxelles Environnement - Professionnels - Secteur public - Les agendas 21 locaux - Projet de catégorie 2 - Lauréat en 2008 - CPAS de Bruxelles, http://www.bruxellesenvironnement.be/uploadedFiles/Contenu_du_site/Professionnels/Secteurs/Secteur_public/Agendas_21_locaux/AG21_22_CAT2_2008_CPASBruxelles.FR.pdf, consulté le 2 août 2009.
- Centre Public d'Action Sociale de Bruxelles, <http://www.ocmwbru.irisnet.be/?fr>, consulté le 12 août 2009.
- Commission Régionale de Développement - Documents - Les avis de la CRD - Anderlecht, dossier de base, avis du 1/07/2009, http://crd-goc.be/documents/Anderlecht%20_%20avis%20CRD_DB_PCD_1-07-99.pdf, consulté le 6 juillet 2009.
- Commune d'Anderlecht - Espace public - Environnement et propreté - Communiqué de presse du 16 décembre 2008 - Un développement cohérent et durable pour la zone du Neerpède à Anderlecht, http://www.anderlecht.be/pdf/D_Dcompterendu.pdf, consulté le 6 juillet 2009.
- Commune de Schaerbeek - Schaerbeek en quartiers - Quelques statistiques - Rapport de la démographie schaarbeekoise 2008, http://www.schaerbeek.irisnet.be/site/fr/quartiers/Files/rapport_demographique_2008, consulté le 22 juillet 2009.
- Convivial asbl, Mouvement d'insertion des réfugiés - Rapport d'activités 2007 - http://www.convivial.be/fileadmin/CONTENT/pdf/Rapport_d_activite_2007_PDF.pdf consulté le 23 février 2009.
- Ecolo - Déclaration de politique régionale bruxelloise 2009-2014, http://web4.ecolo.be/IMG/pdf/texte_accord_12_juillet-2.pdf, consulté le 3 août 2009.
- Etterbeek - La commune en détails - Environnement - Les jardins participatifs d'Etterbeek, http://www.etterbeek.irisnet.be/site/fr/demarches_administratives/environnement/jardin.htm, consulté le 19 juin 2009.

- GAC de Louvain-la-Neuve - Informations de base - Présentation du GAC de Louvain-la-Neuve, http://gaclln.over-blog.com/pages/Presentation_du_GAC_de_LouvainlaNeuve-753624.html, consulté le 15 août 2009
- Le début des Haricots asbl - Actualités - Plate-forme Laarbeek aux abois : les potagers familiaux du Laarbeek (Jette) en danger (4 février 2008), <http://www.haricots.org/actu/laarbeek040208>, consulté le 24 juillet 2009.
- Le début des haricots asbl - Présentation - <http://www.haricots.org/presentation>, consulté le 23 février 2009.
- Les Jardins solidaires asbl - Exemples de jardins communautaires (en construction) - <http://rjsol.jimdo.com/exemples/>, consulté le 23 février 2009.
- Moniteur belge - 5 mars 2009 - Ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, http://www.ejustice.just.fgov.be/doc/rech_f.htm, consulté le 2 août 2009.
- Région de Bruxelles-Capitale - Données statistiques thématiques - Aménagement du territoire et immobilier, http://www.bruxelles.irisnet.be/cmsmedia/fr/is_2008_aménagement_du_territoire_et_immobilier.pdf, consulté 1^{er} août 2009.
- Région de Bruxelles-Capitale - Plan Régional d'Affectation du Sol, <http://www.pras.irisnet.be/PRAS/FR/Frame-menufr.htm>, consulté le 22 juin 2009.
- RUAF Foundation, Resource centres on urban agriculture and food security - Highlighted Publications - Annotated Bibliography on Urban Agriculture, <http://www.ruaf.org/node/692>, consulté le 2 mars 2009.
- SNCB - A propos du Groupe SNCB - La structure du groupe, <http://www.b-rail.be/corp/F/group/structure/index.php>, consulté le 1^{er} août 2009.
- SNCB - A propos du Groupe SNCB - Rapport sur l'environnement 2007, (http://www.b-rail.be/corp/F/assets/pdf/company/environment_2007_fr_web.pdf), consulté le 1^{er} août 2009.
- Wikipédia, Cuisine turque, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_turque, mis à jour le 29 juillet 2009, consulté le 8 août 2009.

Sources orales

- BERGHMANS, K., Jeugdbond voor Natuur en Milieu, le 20 juillet 2009.
- PRAAT, J., Le début des Haricots asbl, le 16 mars 2009.
- SAINTENOY-SIMON, J., Association pour l'Etude de la Floristique, le 14 août 2009.
- VENTI, C., Bruxelles Environnement, Division Espaces Verts, le 11 août 2009.
- VERGAELEN, M., Infrabel, Affaires Générales, le 31 juillet 2009.

Sources cartographiques

- Aerodata International Surveys, Google Earth 2009, 8 juin 2004.
- Institut Géographique National, Carte topographique de Belgique, feuille 31 (Bruxelles), 1/50.000^e, 2^e édition, 2003.
- Institut Géographique National, Carte topographique de Belgique, feuille 31/3 N (Bruxelles), 1/10.000^e, 1^{ère} édition, 1994.

Annexes

Annexe 1 : Calendrier des visites au jardin potager.

Jour	Date	Heure	Lieux	Personnes rencontrées
Mardi	12/05/09	14.30 - 16.45	Partie haute	Faissal, Joseph
Mercredi	27/05/09	9.30 - 11.00	Partie basse	Jacques, Henri
Vendredi	19/06/09	14.00 - 15.30	Partie haute	Joseph, Jean-Pierre
Lundi	22/06/09	10.45 - 13.00	Partie haute et basse	Antonio et la dame qui nourrit le chat
Dimanche	28/06/09	10.30 - 12.45	Partie haute	Olivier et Chantal
Mardi	07/07/09	12.00 - 13.45	Partie basse	-
Dimanche	12/07/09	14.15 - 16.30	Partie haute	Roberto
Vendredi	17/07/09	17.30 - 19.45	Partie basse	Aïcha, Isabelle
Dimanche	19/07/09	14.00 - 18.15	Partie haute	Théo, Adam, le grec
Mardi	21/07/09	14.30 - 17.30	Partie haute	Aldo
Mercredi	22/07/09	13.45 - 18.45	Partie haute et basse	Théo, Joseph, le grec, Frans, Roberto
Samedi	25/07/09	11.15 - 15.00	Partie haute et basse	Faissal, Angelo, Olivier, Chantal, Frans
Mardi	28/07/09	9.15 - 11.30	Partie basse	Aïcha, Jacques
Vendredi	31/07/09	12.00 - 14.00	Partie haute et basse	Roberto
Samedi	01/08/09	10.00 - 15.30	Partie haute et basse	Jeannine, Joseph
Mercredi	05/08/09	9.00 - 14.00	Partie haute et basse	Faissal

Annexe 2 : Profil des jardiniers rencontrés pendant l'enquête de terrain.

	Âge	Pays d'origine	Adresse	Activité	Années de culture	Présence sur le potager
Joseph	73 ans	Belgique	Evere	A la retraite	25 ans au moins	Quotidienne, souvent l'après-midi
Théo	74 ans	Portugal	Schaerbeek	A la retraite, ancien cordonnier	30 ans environ	Quotidienne, souvent en fin d'après-midi
Roberto	? (environ 60 ans)	Espagne	Schaerbeek	À la retraite, ancien maçon	4 ans	Quotidienne, toute la journée
Aldo	74 ans	Italie	Schaerbeek	A la retraite, ancien employé	9 ans	1 à 2 fois par semaine, tôt le matin
Faïssal	? (environ 50 ans)	Maroc	Schaerbeek	Indépendant	15 ans environ	Plusieurs fois par semaine, sur le temps de midi
Olivier	? (environ 50 ans)	Belgique	Evere	Bagagiste	4 ans	Tous les week-ends
Jeannine	72 ans	Allemagne	Schaerbeek	Commerçante	8 ans	1 à 2 fois par semaine
Jacques	76 ans	Belgique	Schaerbeek	A la retraite, ancien employé	28 ans	Quotidienne, le matin et parfois le soir
Aïcha	? (environ 50 ans)	Maroc	Schaerbeek	Sans emploi	5 ans	1 à 2 fois par semaine

Annexe 3 : Tableau des espèces cultivées par les jardiniers sur leurs parcelles

	Joseph	Théo	Roberto	Aldo	Faïssal	Olivier	Jeannine	Jacques	Aïcha
Légumes									
Légumes feuilles									
Bette (<i>Beta vulgaris</i> L.)							X	X	
Brocoli (<i>Brassica oleracea botrytis cymosa</i> Lm.)			X	X	X				
Céleri (<i>Apium graveolens</i> L.)	X								X
Chicorée (<i>Cichorium intybus</i> L.)	X								
Chicon ou endive (<i>Cichorium endivia</i> L.)	X					X		X	
Chou (<i>Brassica oleracea</i> L.)	X	X	X			X		X	
Chou chinois (<i>Brassica sinensis</i> L.)			X						
Chou espagnol (<i>Brassica oleracea</i> L.)			X						
Chou rouge (<i>Brassica oleracea capita nigra</i> L.)	X				X				
Chou vert (<i>Brassica oleracea acephala</i>)			X	X	X				
Chou-fleur (<i>Brassica oleracea botrytis</i> L.)	X		X						
Chou de Bruxelles (<i>Brassica oleracea bullata gemmifera</i> DC.)	X								
Chou-rave (<i>Brassica oleracea gonfilodes</i> L.)							X		
Épinard (<i>Spinacia oleracea</i> L.)	X	X					X	X	
Laitue (<i>Eruca lactuca sativa</i> L.)	X	X		X	X	X	X	X	X
Mâche (<i>Valerianella olitoria</i> Poll.)								X	
Rhubarbe (<i>Rheum undulatum</i> L.)		X						X	
Roquette (<i>Eruca sativa</i> L.)						X			
Tétragone (<i>Tetragonia expansa</i> Murr.)							X		
Légumes racines et tubercules									
Betterave (<i>Beta vulgaris</i> L.)	X	X							
Carotte (<i>Daucus carota</i> L.)	X				X	X	X	X	
Navet (<i>Brassica campestris napobrassica</i> L.)				X			X		
Panais (<i>Pastinaca sativa</i> L.)									
Pomme de terre (<i>Solanum tuberosum</i> L.)	X	X	X	X	X	X		X	X
Radis (<i>Raphanus sativus</i> L.)	X				X		X	X	X

Légumes bulbeux et pseudo-bulbeux									
Ail (<i>Allium sativum</i> L.)		X	X						
Échalote (<i>Allium ascalonicum</i> L.)								X	
Fenouil (<i>Foeniculum dulce</i>)			X		X				
Oignon (<i>Allium cepa</i> L.)	X				X		X	X	X
Poireaux (<i>Allium porrum</i> L.)	XX	X	X	X	X	X	X	X	
Sebeth (?)						X			
Légumes fruits									
Aubergine (<i>Solanum melongena</i> L.)			X		X		X	X	
Concombre (<i>Cucumis sativus</i> L.)						X			
Cornichon (<i>Cucumis sativus</i> L.)	X		X	X			X	X	
Courge musquée (<i>Cucurbita moschata</i> L.)									
Courgette (<i>Cucurbita pepo</i> L.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Melon (<i>Cucumis melo</i> L.)	X							X	
Piment (<i>Capsicum annuum</i> L.)			X						
Poivron L. (<i>Capsicum annuum</i> L.)	X	X	X		X			X	X
Potiron (<i>Cucurbita maxima</i> L.)	X	X	X		X			X	
Tomate (<i>Solanum lycopersicum</i> L.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Légumineuses									
Fève des marais (<i>Vicia sativa</i> L.)	X	X	X		X	X		X	X
Haricot à rames - mangetout (<i>Phaseolus vulgaris</i> L.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Haricots nains (<i>Phaseolus vulgaris</i> L.)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pois (<i>Pisum sativum</i> L.)	X			X	X	X	X	X	
Cultures potagères vivaces									
Rhubarbe (<i>Rheum undulatum</i> L.)	X	X			X	X	X	X	
Fraisier (<i>Fragaria grandiflora</i> L.)			X		X	X	X	X	X
Céréales									
Maïs (<i>Zea mays</i> L.)			X		X	X			X
Plantes condimentaires									
Basilic (<i>Ocimum basilicum</i> L.)	X								X
Cerfeuil (<i>Anthriscus cerefolium Hoffm.</i>)	X	X	X					X	
Ciboulette (<i>Allium schoenoprasum</i> L.)							X	X	
Estragon (<i>Artemisia dracunculus</i> L.)	X							X	
Livèche (<i>Levisticum officinalis</i> L.)							X		
Menthe (<i>Mentha viridis</i> L.)	X	X					X		

Menthe marocaine (<i>Mentha piperata</i> L.)									X
Origan (<i>Origanum vulgare</i> L.)						X	X		
Persil (<i>Petroselinum sativum Hoffm.</i>)	X						X	X	X
Romarin (<i>Rosmarinus officinalis</i> L.)	X		X		X				
Sauge (<i>Salvia officinalis</i> L.)							X		
Thym (<i>Thymus vulgaris</i> L.)	X				X		X	X	
Fruits									
Cassis (<i>Ribes nigrum</i> L.)	X					X			
Cerisier (<i>Prunus avium</i> L.)	X		X		X				
Framboisier (<i>Rubus idaeus</i> L.)	X	X		X	X	X	X	X	
Groseillier à grappes (<i>Ribes rubrum</i> L.)	X	X		X	X	X	X	X	
Groseilliers à maquereaux (<i>Ribes uva-crispa</i> L.)	X	X		X	X		X	X	
Néflier (<i>Mespilus germanica</i> L.)	X								
Noisetier (<i>Corylus avellana</i> L.)		X						X	
Noyer (<i>Juglans regia</i> L.)		X	X					X	
Pêcher (<i>Amygdalus persica</i> L.)						X			
Poirier (<i>Pyrus communis</i> L.)	X								
Pommier (<i>Malus communis</i> Poir.)	X			X	X			X	
Prunier (<i>Prunus domestica</i> L.)	X	X	X		X	X		X	
Ronce odorante (<i>Rubus odoratus</i> L.)					X		X	X	
Vigne (<i>Vitis vinifera</i>)				X		X		X	
Fleurs									
Aster de Virginie (<i>Aster novi-belgii</i> L.)							X		
Consoude officinale (<i>Symphytum officinale</i> L.)							X		
Cosmos (<i>Cosmos bipinnatus</i> CAV.)		X				X			
Grande capucine (<i>Tropaelum majus</i> L.)							X	X	
Grande marguerite (<i>Leucanthemum vulgare</i> LAM.)		X				X	X		
Iris nain ou Glaïeul (<i>Iris pumila</i> L.)						X			
Lavande (<i>Lavendula angustifolia</i> L.)						X	X		
Nigelle de Damas (<i>Nigella damascena</i> L.)							X		

Pavot somnifère (<i>Papaver somniferum</i> L.)		X				X	X		
Pois de senteur (<i>Lathyrus odoratus</i> L.)						X		X	
Rosier (<i>Rosa</i> L.)				X		X	X	X	
Souci des champs (<i>Calendula arvensis</i> L.)							X		
Tournesol commun (<i>Helianthus annuus</i> L.)	X	X				X	X	X	

Annexe 4 : Liste des espèces recensées en 1998 par J. SAINTENOY-SIMON sur le jardin du quadrilatère de Bruxelles-Nord (SAINTENOY-SIMON, J., *Excursion 8 : Potagers de la rue Navez*, dans *Adoxa*, n°26/27, Mars 2000, P. 9-28).

Acer pseudoplatanus L., Erable sycomore
Achillea millefolium L., Achillée millefeuille
Aegopodium podagraria L., Egopode podagraire ou Herbe aux goutteux
Aethusa cynapium L., Petite ciguë
Agrostis gigantea Roth., Agrostis géante
Agrostis stolonifera L., Agrostis stolonifère
Anagalis arvensis L., Mouron rouge
Anagalis arvensis subsp arvensis L., Mouron rouge
Arctium pubens (Bab.)P.FOURNE, Petite bardane
Arenaria serpyllifolia L., Sabline à feuilles de serpolet
Armoracia rusticana P.GAERTN.,B.MEY. et SCHERB, Cranson
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv.Ex J.et C. Presl., Fromental
Arrhenatherum elatius subsp elatius (L.) Beauv.Ex J.et C. Presl., Fromental
Artemisia vulgaris L., Armoise vulgaire
Ballota nigra subsp foetida L., Ballotte fétide
Berteroa incana (L.) DC., Alysson blanc
Brassica nigra (L.)Koch, Moutarde noire
Bromus hordeaceus L., Brome mou
Bromus sterilis L., Brome stérile
Bryonia dioica Jacq., Bryone
Buddleja davidii Franch., Buddleia
Calystegia sepium (L.) R. Brown, Liseron des haies
Capsella bursa-pastoris (L.) Med., Capselle bourse-à-Pasteur
Cardamine hirsuta L., Cardamine hirsute
Cardaria draba (L.) Desv., Cardère drave
Carex hirta L., Laïche hérissée
Carex spicata Huds., Laïche en épi
Centaurea thuillieri (Dostàl) J. Duvigneaud et Lambinon, Centaurée jacée
Cerastium fontanum L., Céraiste des fontaines
Chelidonium majus L., Chélidoine
Chenopodium album L., Chénopode blanc
Chenopodium Polyspermum L. Chénopode polysperme
Chicorium intybus L., Chicorée sauvage
Cirsium arvense (L.) Scop, Cirse des marais
Cirsium vulgare (Savi) Ten., Cirse à feuilles lancéolées
Clematis vitalba L., Clématite des haies
Convolvulus arvensis L., Liseron des champs
Conyza canadensis (L.) Cronq., Vergerette du Canada
Crataegus monogyna Jacq., Aubépine à un style
Crepis capillaris (L.) Wallr., Crépis à tige capillaire
Cymbalaria muralis P.GAERTN.,B.MEY. et SCHERB, Cymbalaire
Daucus carota L., Carotte
Daucus carota subsp carota L., Carotte
Dryopteris filix-mas (L.) Schott., fougère mâle

Elymus repens (L.) Gould, Chiendent commun
Epilobium angustifolium L., Epilobe en épis ou Laurier de Saint-Antoine
Epilobium ciliatum Rafin., Epilobe cilié
Epilobium hirsutum L., Epilobe hirsute
Equisetum arvense L., Prêle des champs
Erigeron annuus (L.) Desf., Erigéron annuel
Eupatorium cannabinum L., Eupatoire chanvrine
Euphorbia helioscopia L., Euphorbe réveil-matin
Euphorbia peplus L., Euphorbe des jardins
Fallopia convolvulus (L.) A.Löve, Vrillée liseron
Fallopia japonica (HOUTT.) RONSE DECRAENE, Renouée du Japon
Fallopia sachalinensis (F.Schmidt Petrop.) Ronsé Decraene, Renouée de Sachaline
Galinsoga parviflora CAV., Galinsoga glabre
Galium aparine L., Gaillet gratteron
Geranium pusillum L., Geranium fluet
Geranium robertianum L., Geranium herbe à Robert
Geum urbanum L., Benoîte commune
Gnaphalium uliginosum L., Gnaphale des marais
Hedera helix L., Lierre rampant
Heracleum sphondylium L., Berce commune
Holcus lanatus L., Houlique laineuse
Hypericum perforatum L., Millepertuis perforé
Hypochoeris radicata L., Porcelle enracinée
Impatiens glandulifera Royle., Balsamine de l'Himalaya
Juncus bufonius L., Jonc des crapauds
Lactuca serriola L., Laitue scariole
Lamium amplexicaule L., Lamier amplicaulé
Lamium purpureum L., Lamier pourpre
Lapsana communis L., Lapsane commune
Lapsana communis subsp communis L., Lapsane commune
Linaria vulgaris Mill., Linaire commune
Lolium perenne L., Ray-grass commun
Lythrum salicaria L., Salicaire commune
Malva sylvestris L., Mauve sylvestre
Matricaria discoidea DC., Matricaire discoïde
Matricaria recutita L., Matricaire camomille
Medicago lupulina L., Luzerne lupuline
Mentha Pt villosa Huds., Menthe
Mercurialis annua L., Mercuriale annuelle
Oenothera biennis L., Onagre bisannuelle
Oenothera erythrosepala (Borbás) Borbás Onagre de Lamarck
Oenothera parviflora L., Onagre à petites fleurs
Onopordum acanthium L., Onoporde acanthe
Oxalis fontana Bunge, Oxalis droit
Papaver dubium L., Petit coquelicot
Papaver dubium subsp. Dubium L., Petit coquelicot
Papaver rhoeas L., Grand coquelicot
Parietaria officinalis L., Pariétaire officinale

Parthenocissus inserta (A.Kerner) Fritsch, Vigne vierge commune
Pimpinella major (L.) Huds., Grand boucage
Plantago lanceolata L., Plantain lancéolé
Plantago major L., Plantain à larges feuilles
Plantago major subsp *major* L., Plantain à larges feuilles
Poa annua L., Pâturin annuel
Poa trivialis L., Pâturin commun
Polygonum amphibium L., Renouée amphibie
Polygonum aviculare L., Renouée des oiseaux
Polygonum lapathifolium L., Renouée à feuilles de patience
Polygonum persicaria L., Renouée persicaire
Prunus avium (L.) L., Merisier
Ranunculus repens L., Renoncule rampante
Ranunculus sardous Crantz., Renoncule sardonie
Reseda lutea L., Réséda jaune
Rubus idaeus L., Framboisier commun
Rumex acetosella L., Rumex petite oseille ou Oseille sauvage
Rumex crispus L., Patience crêpue
Rumex obtusifolius L., Rumex à larges feuilles
Rumex obtusifolius subsp *obtusifolius*, Rumex à larges feuilles
Sagina apetala Ard., Sagine apétale
Sagina apetala subsp *erecta* F. Hermann, Sagine apétale
Salix alba L., Saule blanc
Sambucus nigra L., Sureau noir
Scrophularia nodosa L., Scrophulaire noueuse
Saponaria officinalis L., Saponaire officinale
Senecio inaequidens DC., Séneçon sud-africain
Senecio jacobaea L., Séneçon jacobée
Senecio viscosus L., Séneçon visqueux
Senecio vulgaris L., Séneçon vulgaire
Silene dioica (L.) Clairv., Compagnon rouge
Silene latifolia Poiret subsp. *Alba* (Mill.), Compagnon blanc
Sinapsis arvensis L., Moutarde des champs
Sisymbrium officinale (L.) Scop., Sysimbre officinal ou Herbe aux chantres
Solanum dulcamara L., Morelle douce-amère
Solanum nigrum L., Morelle noire
Sonchus asper (L.) Hill., Laiteron épineux
Sonchus oleraceus L., Laiteron maraîcher
Spergula arvensis L., Spargoute des champs
Stellaria media (L.) Vill., Stellaire intermédiaire
Stellaria media subsp *media* (L.) Vill., Stellaire intermédiaire
Symphoricarpos albus (L.) S.F., Symphorine
Tanacetum vulgare L., Tanaisie vulgaire
Tragopogon pratensis L., Salsifis des prés
Trifolium dubium Sibth., Petit trèfle jaune
Trifolium campestre Schreb., Trèfle des champs
Trifolium pratense L., Trèfle des prés
Trifolium repens L., Trèfle rampant ou Trèfle blanc

Urtica dioica L., Ortie dioïque
Urtica urens L., Ortie brûlante
Verbascum thapsus L., Bouillon blanc à petites fleurs
Veronica agrestis L., Véronique des campagnes
Veronica arvensis L., Véronique des champs
Veronica persica L., Véronique à fleurs de pêcher
Viola arvensis Murray, Violette des champs
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray, Vesce hérissée
Vicia villosa Roth, Vesce velue

Dans le souci de respecter l'environnement, ce mémoire a été imprimé recto-verso sur du papier 100% recyclé.